LE PRIX DU PETROLE: Les premiers ministres des dix provinces du Canada étaient tous présents à l'ouverture de la première journée de la conférence sur le prix du pétrole qui s'est ouverte hier, à Ottawa. Ce sont de g. à d., Gerald Regan, Nouvelle-Ecosse; Bill Davis, Ontario; Robert Bourassa, Québec; Peter Lougheed, Alberta; Dave Barrett, Colombie Britannique; Alex Campbell, Ile-du-Prince-Edouard; Frank Moores, Terre-Neuve; Ed Schreyer, Manitoba; Allan Blakeney, Saskatchewan; et Richard Hatfield, Nouveau-Brunswick.

(Téléphoto de la P.C.)

A la conférence du pétrole

Les provinces risquent leur autonomie en matière de richesses naturelles

Robert Bourassa

par Jacques Bouchard

OTTAWA (PC) — Après une première séance de travail, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, prévoit déjà une autre conférence des Premiers sur l'énergie.

C'est ce qu'il a déclaré, mercredi midi, après avoir entendu au cours de la matinée les exposés de ses collègues provinciaux.

A l'exception de la Saskatchewan, du Québec, de Terre-Neuve, de la Colombie Britannique et de l'Ile-du-Prince-Edouard et évidemment de l'Alberta, tous les autres premiers ministres provinciaux s'opposent catégoriquement à une hausse du prix du pétrole canadien, du moins pour le moment.

En fait, c'est le même scénario de l'an dernier qui semble vouloir se dérouler. Les premiers ministres n'avaient pu s'entendre lors de la réunion de janvier 1974, et finalement c'est lors d'une rencontre à huis-clos, en mars, à la résidence du premier ministre du Canada, au 24 Sussex Drive, à Ottawa, qu'on en était venu à un concensus pour fixer le prix du pétrole albertain à $6.50 le baril à la tête de puits.

Cependant, le premier ministre du Québec, s'est dit confiant que tout le monde pourra finalement s'entendre, après cette deuxième réunion, car l'enjeu du respect de l'autonomie des provinces en matière de richesses naturelles est grand.

Une loi?

Car, advenant le cas où les provinces ne puissent en arriver à une entente, le gouvernement fédéral dirigé par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'apprête à intervenir en faisant adopter une loi par le Parlement.

Cette loi aurait pour effet de permettre au fédéral de fixer lui-même le prix du pétrole canadien, ce qui est considéré comme un dangereux précédent pour l'autonomie provinciale. Les provinces possèdent actuellement une entière autonomie pour les richesses naturelles sur leur territoire.

"J'espère, a dit M. Bourassa que nous nous entendrons sur l'augmentation raisonnable du prix du pétrole, afin d'éviter ce projet de loi fédérale. Si cette loi était adoptée, ce serait un recul considérable pour les provinces en matière de richesses naturelles".

M. Bourassa compte aussi beaucoup sur une rencontre privée des premiers ministres, en soirée, à la résidence de M. Trudeau.

Par ailleurs, au début de la réunion, le premier ministre a rappelé que son gouvernement, tout comme celui d'Ottawa, oriente son action vers une relance économique, en essayant de minimiser le plus possible la hausse de l'inflation.

Une relance

"En fonction de notre évaluation de cette conjoncture économique, j'ai insisté sur l'importance qu'il y aurait présentement à mettre l'accent sur la relance économique. Dans cette perspective, nous devrons tenir compte, il me semble, dans l'établissement d'un nouveau prix pour le pétrole canadien de la nécessité de ne pas gêner les actions déjà entreprises ou à en engager qui visent à stimuler l'activité économique.

"Escomptant que ces actions produiront les effets souhaités, la question à se poser est la suivante: à quel moment anticipons-nous que ces effets se produiront?", a demandé le premier ministre.

"Car, a-t-il, ajouté, il nous faudra tenir compte de cette question pour déterminer la date à laquelle un nouveau prix, jugé par ailleurs nécessaire, entrerait en vigueur.

"D'autre part, nous connaissons tous les effets automatiques du prix du pétrole sur l'indice général des prix à la consommation. Pour autant, par conséquent, que nous partageons les mêmes préoccupations au sujet de l'inflation, nous devrions être attentifs à établir le nouveau prix du pétrole, en fonction de son incidence comme facteur d'inflation", a dit M. Bourassa.

Effets bénéfiques

Rappelant les effets bénéfiques de la conférence de l'an dernier, M. Bourassa a ajouté: "Pour ce qui est de l'économie du Québec, qui doit importer la totalité du pétrole dont elle a besoin, la situation aurait été extrêmement difficile, s'il avait fallu que nous soyons placés dans la nécessité de payer le prix mondial".

En mars 1974, le prix du baril du pétrole albertain avait été fixé à $6.50 alors que le prix international était à $11.50 et qu'il est maintenant à $12.50 le baril.

M. Bourassa a souligné qu'en se plaçant ainsi dans la perspective de l'avantage collectif de tous les Canadiens et en tirant les conséquences de cette approche, nous avons réussi à mettre au point une formule qui bénéficierait sans contredit aux régions consommatrices du pays, sans compromettre pour autant l'avenir des régions productrices.

"Un tel résultat n'aurait pas été possible sans une conscience aigüe des solidarités qui unissent toutes les régions du Canada, en particulier de la part des gouvernements plus immédiatement responsables des gestes requis", a conclu le premier ministre.

Avez-vous essayé le...
SCOUT II XLC
D. BOURBEAU INTERNATIONAL
COIN ST-PAUL ET ROUTE 170

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

TOYOTA
ROCOTO

2e année No 159 | Jeudi 10 avril 1975 | 24 pages 20 cents

Pour secouer l'apathie à Charles-Gravel

Bon coup de fouet aux étudiants

par Marc Doré

CHICOUTIMI-NORD — Trois mille étudiants en colère ont quitté hier matin leurs salles de cours pour manifester contre la décision de la direction de la polyvalente Charles-Gravel de supprimer la journée sommet prévue pour aujourd'hui.

Après avoir discuté de la situation avec les membres de la direction de l'école, les élèves ont ré-intégré leurs classes en fin d'avant-midi et ont tenu, par niveaux, des réunions au début de l'après-midi.

Une journée sommet, dans le cadre de la vie d'une polyvalente, est consacrée uniquement aux activités autres que pédagogiques, incluant par exemple des manifestations sportives et culturelles.

La décision de la direction de l'école est intervenue après que la compilation des inscriptions aux diverses activités de la journée eut indiqué qu'à peine 20% des étudiants y participeraient. Le geste de la direction, selon le principal M. Gérard Tremblay, en était un de provocation délibérée, devant l'apathie des étudiants.

Il semble qu'il ait eu un certain impact puisqu'au cours des diverses assemblées de l'après-midi les étudiants ont décidé de former un comité provisoire, le "Gouvernement révolutionnaire provisoire" (GRP), chargé de trouver des mécanismes d'intégration des étudiants aux activités de l'école et de réanimer le conseil étudiant, qui a rendu l'âme peu après la grève du transport scolaire.

La direction de l'école est jusqu'ici partiellement satisfaite des résultats de son geste. Comme il était évident hier après-midi cependant, les étudiants ne se sont pas transformés en "participationnistes" convaincus. Le GRP qui demandait des volontaires pour l'organisation de la journée sommet (elle devrait avoir lieu la semaine prochaine) n'a reçu que quelques réponses positives.

Message du principal

Voici le message que le principal a lu hier matin, à l'ouverture des classes: "Comme les journées sommet ont été créées pour donner aux étudiants du 2e cycle une participation organisée à des activités diverses, les événements de la dernière journée (le faible taux de participation) nous obligent à constater ceci:

1. Depuis le début de l'année, la participation étudiante n'a fait que constamment baisser;
2. Trop souvent vous avez considéré ces journées comme étant des journées de congé. Elles n'en étaient pas, on devrait plutôt les considérer comme faisant partie de l'action éducative;

Une autre activité sommet a été prévue pour le 16 mai. Devons-nous vous dire que de notre côté, elle est remise en question?... à moins que vous nous démontriez un désir plus marqué de participation.

En conséquence, nous considérons, à l'aide des statistiques, que vous avez jugé inutile cette journée et qu'en majorité vous voulez une journée de récupération pédagogique. Voilà pourqoi nous annulons cette journée sommet de demain (aujourd'hui) pour en faire une journée de classe habituelle.

Nous vous souhaitons une bonne journée de classe et ce pour tous les étudiants, 1er et 2e cycle, professionnel et orthopédagogie.

L'équipe de direction."

Autre nouvelle en page 5

"Secouer leur apathie. Faire qu'eux-mêmes s'intéressent à ce qui se passe dans leur école. Et pour ça, qu'ils y participent."

EN BREF

Chez Tanguay

Les industries Tanguay à St-Prime pourront éviter la grève.

En page 2

Vols élucidés

L'activité policière à Chicoutimi et à Jonquière a permis de découvrir les voleurs et leur butin.

En page 3

Municipalités

M. Victor Goldbloom prépare un code d'éthique pour les maires et les conseillers municipaux.

En page 11

Le statut de Gingras vivement discuté

par André Lestourneau

Chicoutimi — Si Yvan Gingras entend demeurer avec l'organisation des Saguenéens juniors majeurs, il devra se contenter du rôle de pilote et faire son deuil du poste de gérant.

C'est là l'opinion du président Denis Cantin qui envisage de donner des nouvelles structures à l'équipe et de refaire son image, à la suite des expériences vécues au cours de la dernière saison.

Quant au retour de Gingras en tant qu'instructeur du club, il demeure conditionné aux exigences de ce dernier.

Par ailleurs, Gingras doit soumettre dans un avenir rapproché un rapport détaillé concernant ses vues et objectifs pour la prochaine saison. A partir de là, les dirigeants de l'équipe verront à trouver un terrain d'entente, ou embaucher un nouveau pilote.

Entre temps, il est permis d'avancer que le bureau de direction subira de profondes modifications, sans écarter la possibilité de passer sous la tutelle de nouveaux actionnaires.

Lire en page 14.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	18
— Bourse	20
— Bridge	21
— Cinéma	10
— Décès	23
— Entrecroisés	18
— Finance	19
— Horoscope	21
— Mots croisés	16
— Mots mystères	18
— Patron	22
— Sports	13 à 16
— Télévision	10

MÉTÉO

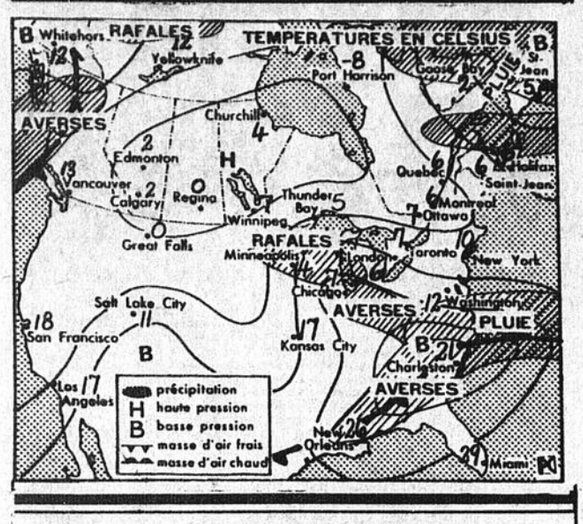

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour jeudi, avec un aperçu pour vendredi.

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé. Venteux par moments. Maximum près de zéro. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

Chibougamau, Haute-Mauricie et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et venteux par moments. Maximum près de zéro. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

Outaouais et Montréal: généralement ensoleillé et venteux par moments. Maximum zéro à trois. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: généralement nuageux et venteux par moments. Maximum près de zéro. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec chutes de neige locales. Venteux par moments. Maximum zéro. Aperçu pour vendredi plutôt nuageux.

Lac-Saint-Jean: nuageux et venteux par moments. Maximum près de zéro. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min	Max
Victoria	2	11
Edmonton	3	2
Calgary	-5	-3
Regina	-2	2
Winnipeg	-1	7
Churchill	-9	-4
Sudbury	-12	3
Toronto	-4	3
Ottawa	-7	3
Montréal	-3	1
Québec	-6	2
Fredericton	-1	3
Saint-Jean, N.B.	-3	3
Charlottetown	-2	3
Chicago	1	3
Détroit	-3	6
Boston	1	8
Washington	3	16
Miami	24	29
San Francisco	4	16

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 00h50 (7'9") et basse à 06h55 (1'4"). Elle sera à nouveau haute à 13h05 (7'8") et basse à 19h10 (1'3").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h05 (16'1") et basse à 08h10 (2'4"). Elle sera à nouveau haute à 14h20 (15'8") et basse à 20h20 (2'4").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h15 (15'0") et basse à 09h10 (3'2"). Elle sera à nouveau haute à 14h30 (14'9") et basse à 21h25 (3'3").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY, LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché: Jean BELAND

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe. (No 3213).

AUX ASSISES — Quelques minutes avant que s'ouvrent les audiences le lieutenant Raymond Lamonde et le sergent Gilles Gagné discutent de l'enquête policière menée dans le meurtre de M. Napoléon Tremblay.

Comment a été découvert le meurtre de Napoléon Tremblay

par Guy Bergeron

ROBERVAL — C'est au cours d'une patrouille régulière que l'agent Roger Jean de la Sûreté du Québec du poste d'Alma a retrouvé, le 31 mai, vers 1hre du matin, l'automobile-taxi de la maison 4230, conduite par M. Napoléon Tremblay.

L'agent Jean a précisé hier, devant les 12 jurés au procès de Fernand Potvin accusé d'avoir assassiné M. Napoléon Tremblay, qu'il avait été attiré, en passant devant l'hôtel Hébert à Hébertville par le dôme lumineux qui était allumé.

Cette troisième journée du procès de Fernand Potvin de Saint-Félicien aura à nouveau traîné en longueur, puisqu'au cours de la journée, le caporal Georges Boucher, technicien du service d'identité judiciaire a terminé son témoignage, et l'agent Roger Jean commençait le sien qui doit se poursuivre ce matin.

Lorsque l'agent Jean remarqua l'automobile-taxi, il s'informa à un employé de l'hôtel s'il y avait encore du monde à l'intérieur. Ayant obtenu une réponse négative, il demanda si un chauffeur de taxi avait loué une chambre, mais l'individu lui répliqua que non seulement il n'avait pas loué de chambre, mais que les clefs se trouvaient encore dans l'ignition du véhicule. Après avoir pris des informations l'agent Jean apprit que l'automobile était de la maison 4230, qu'elle était conduite par M. Napoléon Tremblay et qu'elle se trouvait en direction du Lac-Saint-Jean.

Par le témoignage du caporal Georges Boucher a avec les photos qu'il a produites jusqu'à maintenant, on sait que le corps de M. Napoléon Tremblay a été retrouvé dans un fossé sur la route entre St-Bruno et Larouche; que sur le capot de l'automobile, il y avait des empreintes digitales non identifiables; que sur le revolver de calibre 38 de marque Welbley, il n'y avait pas d'empreintes digitales de même que sur la cassette à argent qui a été retrouvée à un mille environ de l'hôtel Hébert à Hébertville.

C'est la preuve qu'ont actuellement les jurés, Me Denis Vaillancourt procureur du ministère public a bon espoir qu'à la fin de la journée d'aujourd'hui, sa preuve technique soit terminée, ce qui voudrait dire que vendredi, on pourrait rentrer dans le vif du sujet, de façon à tenter de relier Fernand Potvin au crime qui lui est reproché. Le procès se continue aujourd'hui.

La grande fusion ne se fera pas avant 10 ans

CHICOUTIMI — L'ancien maire de Kénogami, M. Roger Malaison, ne croit pas que la grande Ville de Saguenay verra le jour avant une dizaine d'années.

Il a fait part de ses vues, mardi soir, alors qu'il était invité à discuter de la fusion devant les Femmes de carrière, de Chicoutimi.

Répondant à une dame qui lui demandait s'il croyait que la granve Ville de Saguenay verrait le jour à la date prévue dans la Loi 98, M. Malaison a répondu qu'à son avis, la grande Ville de Saguenay ne sera pas chose faite avant 10 ans. "C'est mon opinion personnelle", a-t-il lancé, dans un auditoire décontenancé.

Négociations reprises à la Patino

par Martha Gagnon

CHIBOUGAMAU — Après plus de quatre mois de silence, les négociations reprennent aujourd'hui, entre la compagnie minière de Patino de Chibougamau et le syndicat des 482 métallos.

Les deux parties tiennent leur rencontre à Montréal, au bureau du procureur patronal, Me Jean Massicotte. C'est la compagnie qui a finalement convoqué le syndicat à venir discuter.

Inutile de dire que l'optimisme règne chez les travailleurs qui encore, la semaine dernière, n'espéraient plus une reprise des négociations.

Pourquoi ce revirement de la compagnie?

La réponse à cette question sera probablement connue aujourd'hui, à la table des négociations.

On ignore pour le moment si le ministre du Travail, Jean Cournoyer est le responsable de ce rapprochement inespéré entre la compagnie Patino et le syndicat.

C'est mardi, que le maire de Chibougamau, Godefroy de Billy, prenait connaissance d'un télégramme du secrétaire du ministre Cournoyer, qui annonçait la décision du ministère du Travail de tout mettre en oeuvre pour régler le conflit.

Manifestations

La reprise des négociations ne change en rien à la manifestation de solidarité qui doit se dérouler dans les rues de Chibougamau, samedi.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Louis Laberge sera présent à cette manifestation de même que Jean Gérin-Lajoie, directeur du syndicat des métallos. La plupart des organisations sociales et culturelles de Chibougamau viendront appuyer les grévistes. Plusieurs travailleurs de d'autres régions du Québec seront présents.

Les revendications

Les mineurs de Patino ont déclenché la grève le 18 novembre dernier, pour revendiquer les mêmes conditions de salaire et de travail que d'autres compagnies minières du nord-ouest ont déjà accordées à leurs travailleurs.

Au début du conflit, les métallos réclamaient une augmentation de $1.50 l'heure, l'indexation au coût de la vie, la classification scientifique des tâches et un plan de pension adéquat.

A la fin du contrat de travail, le salaire du journalier était de $4.28 l'heure et celui du mineur, $4.63 l'heure.

Précisons que la signature de la convention collective des mineurs de Patino aura une grande influence sur les négociations à la mine voisine, la Campbell où 500 travailleurs auront le droit de grève, le cinq mai prochain.

Impôt 74
FAITES-LE BIEN...TÔT!

DEUX GUIDES VALENT PLUS QU'UN

Vous risquez de perdre le bénéfice de déductions supplémentaires si vous faites votre déclaration sans consulter le supplément du guide contenu dans la seconde enveloppe que le ministère du Revenu a préparée pour vous. Cette enveloppe vous a été livrée par la poste, tout comme votre formule. Si vous n'en avez pas reçu, procurez-vous une formule et l'enveloppe intitulée «déductions supplémentaires» et agissez vite. Vous trouverez les deux enveloppes dont vous avez besoin à votre Caisse populaire ou à l'un des bureaux du Gouvernement du Québec. *La lecture du guide et du supplément du guide* est indispensable pour bien faire votre déclaration.

C'EST L'TEMPS DE L'IMPÔT...
FAITES-LE BIEN...TÔT...
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

faites-vous une place au soleil
COURS spéciaux d'été
Anglais, allemand, espagnol, italien, etc.
Le conseiller pédagogique de l'Ecole Berlitz M. Gérald Castonguay sera à l'Hôtel des Gouverneurs, 1303, boul. Talbot, Chicoutimi, tél.: 549-6244, les 10-11-12 avril. Le 10 de 19.30 à 22.00 hres, le 11 de 9.30 à 14 hres et de 19.30 à 22.00 hres, le 12 de 9.30 à 13.00 hres.
Vous pouvez prendre rendez-vous en composant (418) 529-6161 ou en vous rendant à l'endroit ci-dessus mentionné à la date prévue. Suite à un test oral d'évaluation, nous pourrons vous donner tous les renseignements nécessaires.
Berlitz®
Langues vivantes
Permis de culture personnelle no 749585
Ministère de l'Éducation du Québec

La grève pourra être évitée à Saint-Prime

SAINT-PRIME — Les industries Tanguay de Saint-Prime pourront éviter la grève.

Les événements des dernières heures permettent d'affirmer que la compagnie et les 175 travailleurs syndiqués (CSN) sont près de conclure une entente.

Au cours d'une entrevue téléphonique, hier soir, le directeur du personnel et négociateur patronal, M. Aubert Tremblay déclarait qu'il pensait pouvoir annoncer un règlement, dès aujourd'hui.

Actuellement, le seul point en litige demeure la rétroactivité. C'est d'ailleurs à cause de cette rétroactivité que les travailleurs ont pris un vote très serré mardi soir contre les dernières offres de la compagnie.

Actuellement, la partie patronale offre des augmentations variant entre $30 et $40 par semaine, à la signature de la convention collective. Concernant la rétroactivité, elle accepte d'accorder un montant de $360.

En plus des clauses salariales, les deux parties se sont entendues sur une classification scientifique des tâches. Il s'agit d'une page très importante de la convention collective.

Lors de l'entrevue, hier soir, M. Tremblay a précisé que l'espoir d'un règlement persistait tant et aussi longtemps que l'entreprise restait ouverte. Car, on s'en souvient, la menace d'un lock-out se faisait dangereuse en début de semaine alors que les employés, eux, ont obtenu leur droit de grève, lundi.

Aux industries Tanguay, la convention collective est expirée depuis le 17 novembre dernier. Les travailleurs réclament des salaires comparables à ceux payés actuellement dans des entreprises similaires de la région. La demande initiale était une augmentation minimum de $1 l'heure, à la signature de la convention.

Avant la fin du contrat, le salaire moyen payé aux Industries Tanguay était de $3.45 l'heure. Les travailleurs avaient déjà obtenu en juin dernier, une indexation au coût de la vie de 7 pour cent. A ce moment-là, les employés avaient débrayé durant quelques semaines.

Il a été impossible, hier, de joindre le représentant syndical de la CSN, Laurier Fortin.

Un permanent pour la zone touristique d'Alma

Alma — La Zone touristique d'Alma et de Lac St-Jean aura son permanent d'ici juin, et celui qui sera choisi, après une offre d'emploi à l'échelle du Québec, aura beaucoup de pain sur la planche.

Dès maintenant, le conseil d'administration se met à la tâche, et il s'occupe de sensibiliser les membres de la zone, municipalités, organismes, hôtels et restaurants, de rencontrer les corporations touristiques ou récréatives pour mieux les connaître, de publier un recueil de recettes régionales, de collaborer avec l'INRS-Eau pour dépolluer le lac Saint-Jean, bref de mettre en branle le programme d'activités qu'entendent se donner les membres qui dirigent l'organisme affilié au BTR.

Depuis quinze jours, c'est Me Jean-Paul Aubin qui préside la Zone. Incidemment, il a déclaré que Festivalma n'aurait pas lieu en 1975, la Chambre de commerce locale ayant décidé de faire relâche pour le moment. Les autres personnes choisies pour faire partie du conseil d'administration sont M. Jean-Philippe Coulombe, maire de St-Gédéon-village et représentant des municipalités rurales; Roger Ouellet de la Cité d'Alma; Mme Stanley Dufour; André Tremblay; Mme Georgette Georgiev; Claude Turgeon; Daniel Martin; Jean-Louis Gallimar; Gérard Tremblay; François Larochelle; Mariette Martel; et Louis-Gaétan Fortin, ce dernier comme coordonnateur du travail du permanent, dont la responsabilité administrative sera confiée au CEA.

Ces personnes représentent les centres de plein air, les hotels, les restaurants, la Chambre de commerce, les agences de voyage, le monde de l'éducation, les arts, l'artisanat.

"Nous voulons faire du tourisme industriel, et non plus folklorique, créer une animation permanente dans le comté, coordonner les efforts disparates, et pour réussir ce programme, les membres devront s'impliquer financièrement", affirme Me Jean-Paul Aubin.

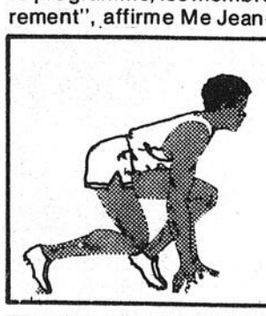
Jeux Olympiques
MONTREAL
"1976"

Sears

AVIS

Référence à la circulaire, "Les Affaires d'Or", distribuée dans le Progrès-Dimanche, du 6 avril dernier, à la page 20F, concernant les bateaux 14", aluminium.

ON A LU:
Propulseur, 7.5 H.P., 2 cylindres, idéal pour la pêche.

ON AURAIT DU LIRE:
Propulseur, 7.5 H.P., 2 cycles et 1 cylindre.

PRIX: 309.98

La CPQ cherche toujours le leader des policiers d'Alma

Le sergent Gabriel Potvin, qui a dénoncé mardi l'absence de dialogue et qui fut président du syndicat avant M. Arthur Verreault.

Le constable Léonce Dallaire est un des jeunes policiers qui sont sortis de Nicolet avec une philosophie policière différente de celle qu'on appliquer sur le plan local.

par Serge Cloutier

ALMA — Les jeunes policiers qui ont imaginé une assemblée générale pour discuter de l'Association athlétique, et qui sont responsable du rassemblement des policiers au poste de police le soir du cinq décembre, ont perdu ensuite le contrôle de la situation, et affirment que l'occupation des locaux, le débrayage, ont été décidés par l'ensemble.

Malgré des interrogatoires serrés, la Commission de police n'a pas encore pu déterminer qui en particulier était le leader parmi le groupe.

D'autre part, en se plaignant des méthodes administratives employées par les dirigeants, les jeunes policiers veulent faire ressortir que leur autorité est amoindrie sur les personnes à qui ils remettent des billets d'infraction, que des gens se moquent d'eux ouvertement.

Martin Lavoie

Le constable Martin Lavoie est celui qui a comparé son oncle, le directeur Antoine Lavoie, à un contremaître comme les autres lors de l'assemblée du cinq décembre. Il avoue qu'il a refusé de retourner au travail "en connaissance de cause".

Il confirme qu'on a chahuté le directeur à son arrivée au poste le matin du débrayage, et raconte que ses griefs à lui concernaient surtout les billets d'infraction.

On apprend alors que les jeunes policiers ont été reçus par le directeur il y a quelques mois, pour discuter du travail. Ce dernier les a félicité de l'intérêt manifesté, et leur a permis de consulter les dossiers des billets d'infraction, ce qu'ils ont fait.

C'est sur ce sujet de la latitude prise par les dirigeants du département que le procureur Simard a promis qu'il plaiderait, ce que le juge Coderre l'a encouragé à faire à la fin des audiences. Me Simard dit qu'il peut démontrer que le comportement du directeur et de ses adjoints est tout à fait légal.

Pierre Tremblay

Le constable Tremblay est un autre de ces jeunes policiers sortis de Nicolet. Il pense que le syndicat n'a rien à voir dans le travail du policier, et c'est pourquoi le groupe des organisateurs de la réunion n'a pas consulté le syndicat.

Auparavant, ils avaient même rencontré le directeur pour discuter de philosophie du travail et d'administration, ce qui avait créé un froid avec les autres policiers.

M. Tremblay a avoué qu'il était d'accord avec le groupe pour refuser de rencontrer le conseil municipal en présence des dirigeants du département, mais il n'a pas voté, faisant partie de l'exécutif syndical. Lui non plus ne peut pas dire qui a donné l'ordre d'occuper le poste, de retenir les capitaines contre leur gré.

Lui aussi se plaint de l'équipement, des procédures de règlement des billets d'infraction, et comme les autres, il donne des exemples à cet effet. Il relate que son assermentation n'a eu lieu qu'en mai1974, même si la formule est datée de 1973.

Martin Ratté

Un autre constable, Martin Ratté, n'est pas allé à Nicolet. Il travaillait pour la Sûreté du Québec auparavant.

Il affirme catégoriquement qu'on n'a pas bousculé le capitaine Duguay, mais confirme qu'on lui a interdit physiquement de sortir du poste.

Lui non plus ne peut pas dire qui aurait donné l'ordre d'occuper les locaux. Il raconte l'incident de l'arme du capitaine Duguay, et se fait mitraillé de questions sur les événements. Ensuite, il donne des exemples de ses doléances personnelles.

On achève maintenant de vider la question des événements survenus entre le 5 et le 10 décembre dernier. On examinera ensuite les procédures relatives aux billets d'infraction, le fonctionnement de l'Association athlétique.

Les audiences publiques sont beaucoup plus longues qu'on ne le croyait. Elles se poursuivent aujourd'hui, mais on ne sait pas quand elles reprendront ensuite.

Il semble cependant que la Commission veuille faire diligence, afin de tirer au plus tôt l'affaire au clair, produire des recommandations, et permettre que le climat redevienne normal au département de la police, dont les opérations sont perturbées passablement depuis de longues semaines.

Le constable Gallup, s'entretenant ici avec le procureur du syndicat, Me Nicol Tremblay, et dont on cherche à déterminer le rôle dans les événements du cinq décembre.

Vol chez Zellers rapidement élucidé

Chicoutimi — Quelques heures à peine après avoir été informés d'un vol de marchandises de près de $4,000, commis au magasin Zellers, rue racine au cours de la nuit de mardi à mercredi, les policiers retrouvaient le butin et procédaient à l'arrestation de quatre individus.

Hier matin, le détective Vincent Gaudreault, avec d'autres policiers, faisaient une perquisition dans une maison à logements de la rue Raçine et retrouvaient la marchandise volée.

Lorsque les policiers arrivèrent dans l'appartement occupé par les quatre jeunes gens, le quatuor était réellement à l'aise ayant installé les colonnes de son et le stéréo qu'ils venaient de voler.

Au milieu de l'appartement, se trouvaient le reste de la marchandise provenant du magasin Zellers.

Le capitaine-détective Marcel Vaillancourt a signalé, hier, que parmi les quatre individus, aucun n'était connu des policiers et il se pourrait que ce soit de nouveaux adeptes du vol.

Parmi le groupe, se trouve un jeune homme âgé de 17 ans.

Quant aux autres, ils seront traduits devant la cour criminelle, au cours des prochaines heures.

La police de Jonquière a le bras long

par Guy Bergeron

JONQUIERE — Malmenés depuis quelques semaines par des voleurs les policiers de Jonquière avaient d'heureuses nouvelles cette semaines, après avoir retrouvé pour plus de $15,000 de marchandises volées au cours des derniers jours principalement au magasin de musique de Guy Desmeules, sur la rue St-Hubert, à Jonquière.

LA VEINE — La veine est avec les policiers en cette période puisqu'encore hier, le capitaine Léon-Maurice Tremblay et le sergent Yvon Martineau retraçaient la presque totalité de l'argent volé au restaurant Gosselin, tout en arrêtant quatre individus.

Le capitaine-détective, Léon Maurice Tremblay le sergent-détective Gérard Bergeron et le détective Maurice Gagné effectuaient vers 20h. mercredi, une perquisition dans un hôtel de Jonquière pour retrouver des instruments de musique suffisants pour créer la plus grosse orchestre pop de la région...

De plus, les policiers jouaient de chance retrouvant également pour quelques milliers de dollars de marchandises volées chez Multi-Media.

La capitaine Léon-Maurice Tremblay avait arrêté auparavant 3 individus à Québec au cours de l'après-midi, individus reliés au vol commis au cours de la fin de semaine au magasin de musique.

Il n'est pas impossible qu'à la suite de ces arrestations, plusieurs vols commis à Jonquière, soient éclaircis.

Restaurant Gosselin

JONQUIERE — La veine continue de sourire aux policiers de Jonquière et de Chicoutimi.

En effet, les policiers de Jonquière ont retrouvé, hier, plus de $1,500 sur $2,000 volé au cours de la nuit de lundi à mardi au Restaurant Gosselin, de Jonquière.

Les deux individus reliés au vol avaient été arrêtés à Québec la veille par le capitaine-détective Léon-Maurice Tremblay et le sergent-détective Yvon Martineau.

Hier matin, le duo remit aux policiers l'argent qui restait du vol au Restaurant Gosselin.

Au début de la nuit dernière, les policiers de Jonquière avaient eu aussi la main heureuse en saisissant pour plus de $15,000 de marchandises volées au magasin de musique Guy Desmeules et à Multi-Média.

Mystérieuse découverte de $6,000 de valeurs

Chicoutimi — Le mystère est grand à la suite de la découverte par quatre adolescents d'une enveloppe contenant des coupons d'obligations échangeables, pour une valeur de plus de $6,000.

En effet, hier quatre adolescents se sont présentés au poste de police pour remettre au capitaine-détective Marcel Vaillancourt, l'enveloppe retrouvée non loin de l'école Laure-Conan, sur la rue des Champs-Elysées.

Les jeunes gens auraient eu cette enveloppe depuis quelques jours en leur possession, mais ne trouvant pas son propriétaire, ils l'ont remise aux policiers. Le directeur Gérard Giroux de la sûreté municipale de Chicoutimi a signalé hier qu'il n'était pas question pour le moment de dévoiler le contenu de l'enveloppe, afin que la personne qui l'a perdue puisse démontrer qu'elle en est bien le propriétaire.

M. Giroux a précisé qu'une enquête était menée pour déterminer d'une façon positive si l'enveloppe avait réellement été trouvée. Si tel est le cas, l'identité des quatre adolescents sera dévoilée parce que le chef Giroux veut démontrer au public que l'honnêté existe encore en 1975.

PERQUISITION — C'est dans une maison de rapports de la rue Racine, à Chicoutimi, que les policiers municipaux ont retrouvé, hier matin, pour environ $4,000 de marchandises volées au magasin Zellers, la nuit dernière.

BUTIN RETROUVE — Les policiers de Jonquière ont retrouvé pour plus de $15,000 de marchandises volées au cours des derniers jours à Jonquière. Sur la vignette, on aperçoit le sergent détective Gérard Bergeron et le détective Maurice Gagné qui ont procédé à la perquisition.

Ils admettent leurs vols dans les écoles

Chicoutimi — Le juge Louis-René Lagacé a demandé un rapport présentenciel aux officiers de probation, avant de rendre sa sentence, le 14 mai prochain, dans le cas de deux jeunes hommes de Jonquière qui ont volé dans des écoles.

Alain Parent et Jean-Robert Lapointe avaient admis leur culpabilité à des accusations de vols aux écoles Notre-Dame, au couvent Saint-Mathias, de même que dans les écoles Saguenay-Valley et Sainte-Thérèse, tous du secteur d'Arvida.

Par ailleurs, le ministère public, représenté par Me Claude Gagnon, s'est objecté à la mise en liberté provisoire de Denis Bélanger, accusé également d'avoir volé des marchandises et causé des dommages aux écoles Saguenay-Valley et Sainte-Thérèse.

Bélanger reviendra devant le tribunal où le ministère public présentera sa preuve en échec à sa mise en liberté.

Par ailleurs, un jeune homme d'adresse inconnue, Bernard Dufour, qui avait été trouvé en possession de 1.1 gramme de haschisch et de trois capsules de LSD, a choisi de passer quatre jours en prison plutôt que de payer une amende de $100.

Dufour avait mentionné au juge Lagacé qu'il préférait la prison puisqu'il n'avait pas d'argent pour payer son amende.

40 jours de prison

Maurice Tremblay, un individu de Chicoutimi, passera les 40 prochains jours en prison, après avoir été reconnu coupable de voies de faits sur les personnes Jean-Laurent Tremblay et Aurélien Simard, rixe qui remontait au 14 décembre dernier.

Hier matin, Tremblay a été acquitté d'une accusation de voie de faits.

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!

M. Adrien Gravel
Gérant des ventes

M. Marcel Bouchard

M. Yvan Thivierge

M. J.-Charles Brisson

M. Jules Blackburn

M. Laurent Boivin

FORD
MERCURY
BOULEVARD AUTO
ALMA, — P.Q.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Ce n'est pas avec l'audio-visuel que l'étudiant apprendra sa langue

Pendant que le "joual" triomphe dans notre littérature québécoise, les étudiants ne savent plus écrire en français.

Le remarquable reportage que publie présentement Lysiane Gagnon, dans "La Presse", sur "le drame de l'enseignement du français", confirme les inquiétudes manifestées depuis quelques années par les pédagogues les plus éclairés.

Cet extrait d'un travail écrit d'un étudiant du collégial que reproduit Madame Gagnon illustre bien la situation: "Le français doit être langue officiel, et des mesures devront être réalisées pour ce qu'une Office de la langue du Québecois soit crée, c'est à dire qu'il y ait des linguistes officiels du Québecois indépendants de la linguistiques qui est déclaré est basée sur le français de France et surtout de Paris" (sic).

L'auteur de cette étude signale qu'au CEGEP de Jonquière et à l'Université Laval, les départements de formation en journalisme et en communications ont été obligés d'inscrire au programme des cours de français "qui sont, de fait, des cours de "rattrapage" de niveau presque élémentaire".

Il est de plus en plus difficile de trouver des diplômés qui maîtrisent bien leur langue maternelle. Je puis en témoigner après avoir fait subir de simples tests à des candidats au journalisme, au cours des 20 dernières années. Quant aux employeurs qui recherchent des secrétaires ayant une connaissance suffisante de la langue française, ils réussissent de plus en plus difficilement à trouver la perle rare.

C'est encore Lysiane Gagnon qui rapporte l'initiative prise, l'an dernier, par un organisme gouvernemental. On avait demandé à une école de secrétariat de la région de Québec, de sélectionner ses 10 meilleures finissantes pour transcrire par écrit le contenu d'un colloque où les interventions avait été enregistrées sur magnétophone.

"La majorité de ces textes ont dû être corrigés, réécrits, et ont littéralement scandalisé ceux qui les ont lus, signale la journaliste de "La Presse". Voici des exemples: "hytème" (item), "requette" (requête), "embission" (ambition), "cession" (session), "plainière" (plénière), "mageure" (majeure), "cose" (cause), "adésion" (adhésion), "soiatez" (souhaitez), "octroiier" (octroyer), etc... Et puis, faute que l'on retrouve dans de nombreux travaux d'étudiants universitaires: "oppignion" pour "opinion".

Cette situation catastrophique est grandement attribuable aux nouveaux penseurs du ministère de l'Education qui ont abandonné les méthodes traditionnelles de l'enseignement du français au profit de l'audio-visuel. Ils ont trop rapidement accordé foi à la sombre prédiction du philosophe torontois McLuhan qui prévoyait la disparition de l'imprimé.

Et malgré la faillite de son programme-cadre, le ministère continuera de "bourrer" les étudiants de gadgets. Ainsi, le plan de développement de l'enseignement des langues prévoit consacrer $15 millions en cinq ans à la mise en place d'ateliers équipés des appareils audio-visuels les plus modernes.

Mon père m'a toujours recommandé de feuilleter le dictionnaire dès que j'avais le moindre doute sur l'ortographe d'un mot ou l'application d'une règle de grammaire. Il avait raison.

"Il faudra revenir à l'analyse", souhaitait encore hier, l'écrivain régional Mgr Victor Tremblay.

Le ministère de l'Education devra surtout redécouvrir les vertus du stylo et du papier.

Car, ce n'est définitivement pas avec un magnétophone et en regardant passivement un écran de télévision que l'enfant apprendra à écrire convenablement sa langue maternelle.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

On se plaint de la compétition du secteur public

M. Bertrand Tremblay,
Editorialiste,
Le Quotidien.

Monsieur,

Il est grandement souhaitable que votre article de samedi dernier, **"L'Etat livre une compétition dangereuse au secteur privé,** réveille la conscience de nos administrateurs à tout échelon du secteur public.

Je le souhaite d'autant plus que je suis moi-même victime d'une compétition non seulement dangereuse mais préjudiciable de la part de la Commission scolaire régionale Lapointe. (Une autre tentacule du secteur public).

Etant directeur d'une école de conduite professionnelle établie dans le même secteur que la Commission scolaire régionale Lapointe, enseignant de carrière et spécialisé dans l'enseignement de la conduite automobile depuis 1962, payeur de taxes scolaires et municipales sur un investissement de près de $75,000.00, je tente de faire survivre cette petite entreprise familiale, en offrant le meilleur service possible de formation routière à tous les futurs conducteurs, adolescents ou autres. La qualité et la compétence de mes services n'ont jamais été mis en doute, ni par les autorités gouvernementales ni par les milliers d'élèves que j'ai formés.

Or, sous le fallacieux prétexte d'une économie aux parents d'une vingtaine de dollars, la Commission scolaire régionale Lapointe ne se fait aucun scrupule de conscience de nous ravir quelques centaines d'élèves en conduite automobile chaque année.

Ainsi nos taxes scolaires municipales, provinciales et fédérales servent l'**Etat** dans cette compétition déloyale et ruineuse pour nous. Cette commission ne tient aucun compte des milliers de dollars que nous dépensons en publicité et qui soutiennent nos journaux, nos postes de radio et de télévision ainsi qu'une bonne quantité de nos associations tant sociales que sportives qui sollicitent sans cesse l'entreprise privée mais jamais ladite CSRLapointe.

Pas surprenant que le rapport final du "California Driver Training Evaluation Study" ou plus simplement "The Veysey Study" déclare ce qui suit: **Après quinze ans d'un enseignement dispendieux de la conduite automobile dans les écoles publiques, la Californie a finalement découvert qu'elle aurait pu épargner quelque $90 millions, si initialement, elle avait confié tout l'enseignement de la conduite automobile aux écoles de conduite professionnelle.**

Après cette dernière leçon qui s'ajoute à votre éditorial, M. le Rédacteur, pouvons-nous espérer que la conscience des administrateurs de la CSRLapointe s'éveille afin qu'elle abandonne ce champ d'activité aux écoles de conduite professionnelle compétentes, pour le plus grand bien des élèves eux-mêmes d'abord et de toute la communauté ensuite.

De plus, elle pourra sauver un temps précieux dont, semble-t-il, d'après le compte rendu de la Presse, elle a un urgent besoin pour l'enseignement plus à fond de la langue française, et ainsi apprendre aux adolescents à lire et à écrire correctement leur langue.

Avec l'espoir de vous lire à nouveau dans des articles éditoriaux d'une telle teneur.

Gérard Lacombe,
Directeur,
Ecole de conduite LACOMBE,
592, rue Fickes,
Arvida-Jonquière.

Le 7 avril.

Le ministre Andras doit consulter notre population

Après avoir assisté à la rencontre d'informations donnée par le Ministère de l'Immigration sur le Livre Vert du ministre Andras et après étude dudit document, nous sommes à même de constater, que le projet ne correspond pas à la réalité de notre pays et à ses besoins.

Le Livre Vert ne contient pas de recommandations précises sur des situations comme on en a connues par le passé à savoir: Les Chiliens, les Haïtiens.

A une question qu'on posait au représentant du ministère de l'Immigration du Canada à savoir: quelles mesures précises le Ministère devrait-il prendre vis-à-vis des personnes qui sont déportées de notre pays dû aux règles du Ministre de l'Immigration?

On sait, suite à des questions représentantes de ce Ministère, que la réglementation, pour la venue d'immigrants, était basée sur la volonté du fonctionnaire de l'Immigration qui devrait décider, à l'entrée de nos frontières, si telle ou telle personne était désirée ou pas dans notre pays.

Nous croyons là que c'est accorder des pouvoirs de juge à un fonctionnaire.

Quand le Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration indique que l'industrie canadienne devrait miser plus spécialement sur l'expansion du marché internationnal plutôt que sur des organisations de taille de la population de notre pays, nous partageons, au niveau du principe, cet avis, tout en y ajoutant une particularité à l'effet de planifier l'entrée de personnes étrangères à l'intérieur de nos frontières. Il est primordial que le ministère de l'Immigration et de la Main-d'Oeuvre dirige les immigrants là où il y a une adaptation possible, selon leur compétence, et qu'il existe des débouchés dans l'emploi même.

Si on regarde notre situation régionale actuelle, avec son 23 pour cent de chômage, il serait donc anormal que les fonctionnaires de l'Immigration acceptent la venue d'immigrants pour venir travailler dans la région Saguenay dans la région Saguenay-Lac-St-Jean Chibougamau-Chapais. Mais les faits nous démontrent que des employeurs, surtout dans le secteur minier, recommandent du personnel à certaines agences américaines pour venir travailler dans nos mines et même dans notre région.

Dans son Livre Vert, le ministre Andras, ne dit pas qu'il fera en sorte d'arrêter ce monnayage de chair humaine, par des entreprises commerciales, pour venir travailler dans des entreprises canadiennes là où les conditions de vie et de travail na sont pas acceptées par les canadiens. Le Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration devrait prendre à sa charge le recrutement de ses immigrants qui viennent travailler au pays pour des compagnies car en laissant ces travailleurs aux mains de ces dernières, elles exercent en quelque sorte du chantage en disant au travailleur immigrant: "Si tu n'est pas prêt à accepter les conditions de travail qu'on te donne, on te retourne dans ton pays".

Les compagnies qui importent de la main-d'oeuvre ne se soucient aucunement du problème social que cela cause à ces travailleurs et à leur famille.

A notre avis, la seule et unique raison pour laquelle les compagnies font venir de la Main-d'Oeuvre, c'est que les conditions de travail et de vie à l'intérieur de ses entreprises sont exécrables et ne peuvent intéresser les travailleurs canadiens. Donc, le Livre Vert du ministre Andras devrait s'attaquer, par des mécanismes précis, à faire des mineurs sans recrutement et après enquête auprès des compagnies qui demandent de la main-d'oeuvre.

Dans son Livre Vert, le ministre Andras suggère 4 solutions: Dont une entre autre, la quatrième, nous semble à première vue, la plus adéquate à condition que l'arbitraire ne soit pas laissé au ministère mais à un comité régional qui verra à inventorier les possibilités d'emploi à l'intérieur d'une région et en un deuxième temps, indiquera quel genre de travailleurs la région a besoin. Quand on mentionne que la nouvelle loi pourrait fournir plus d'une cause d'expulser du Canada une personne, lorsque les organismes concernés justifient une telle mesure, nous nous opposons et demandons que lors des commissions rotatives sur le Livre Vert de l'Immigration, des éclaircissements de la part du Ministre soit donnés.

En terminant, nous espérons que la Commission d'Enquête sur le Livre Vert du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration du Canada viendra dans notre région, afin de consulter les associations et le monde, et qu'elle pourra, à ce moment, faire des recommandations avant l'adoption d'une telle loi.

Clément Dufour &
Julien Perron,
Conseillers Syndicaux
C.S.N.
Chicoutimi
Le 27 mars.

OPINION DES AUTRES

Saint-Jérôme devient un rendez-vous international

Le Camp musical du Lac-St-Jean à St-Jérôme a dix ans cette année. C'est donc avec une fierté bien légitime qu'il entamera bientôt sa onzième saison artistique, lors d'un cocktail que présidera l'agent consulaire de France dans notre région, le dimanche 25 mai et dont l'artiste invité sera Gilles Simard, un fils du Lac-St-Jean (St-Nazaire), ancien élève du Camp et de la Faculté de musique de Laval.

Que de chemin l'abbé RAYMOND TREMBLAY et ses coéquipiers auront-ils parcouru depuis la fondation du Camp, en 1965! Et si les nombreuses constructions qui s'élèvent sur la colline dominant l'entrée de St-Jérôme savent en témoigner, on ne constate pas moins que le programme du prochain été souligne encore plus éloquemment les succès de ces dix années d'efforts: cet été donc, pas moins de dix-huit professeurs réputés alimenteront deux sessions d'études, dont la première se dédoulera du 29 juin au 12 juillet, à l'intention d'environ soixante-quinze étudiants et la seconde du 13 juillet au 2 août, à l'intention d'au moins cent vingt-cinq autres étudiants.

Dès le 22 juin, toutefois, le Camp s'animera d'une vie nouvelle, puisque l'été débutera par une session intentive de ballet, jusqu'au 30 juin. Puis, commencera la ronde des enivrants concerts du Camp, une quinzaine en tout, dont deux seront donnés par les campeurs et la plupart des autres par les professeurs eux-mêmes. A retenir particulièrement: le concert de musique sacrée du 5 juillet, que donnera la chorale de l'église St-Coeur-de-Marie de Québec.

Ceux qui visiteront ou fréquenteront le Camp musical du Lac-St-Jean cet été constateront facilement qu'il y règne une atmosphère de fraternité sans frontière, que s'y rencontrent professeurs ou élèves venant de partout et que ce Camp dispose de tout ce qu'on recherche pour l'organisation de congrès, journées d'études, séjours de repos dans la grande nature ou sports de plein-air (on dispose même d'une magnifique plage sur les rives du Piékouagami!).

Le Camp musical a su ouvrir non seulement ses portes à toutes les localités de la région d'abord, puis à celles du Québec ensuite, mais encore s'est-il imposé comme lieu de fraternité universelle; témoin, ce grand rendez-vous des quatre cents délégués de la biennale de langue française qu'on y organise, le dimanche 13 août prochain et où les problèmes de linguistique s'apaiseront grâce au langage universel de la musique!

Oui vraiment, ceux qui croient que l'été doit être morne et, sclérosé, sur la "colline de St-Jérôme", ne connaissent vraiment pas le Camp musical: il leur suffirait de voir avec quel enthousiasme et quelle compétence les moniteurs responsables de la vie étudiante préparent de nos jeunes étudiants en musique pour se pénétrer du contraire!

Jacques Bergeron
"L'Etoile du Lac"
Roberval

Le ministre Turner et la récession

Le ministre des Finances, M. John Turner, ne peut plus s'en tirer en demeurant inactif en ce qui a trait à l'économie canadienne et donner comme excuse que la taille et la forme des problèmes ne sont pas clairs. L'ennemi est maintenant bien visible et porte le nom de récession.

Un communiqué, publié récemment par Statistiques Canada, fait état de la chute de l'indice du produit national brut — qui mesure la production générale canadienne — de 1 pour cent au cours des trois derniers mois de 1974. Ceci fait suite au déclin économique commencé en juillet dernier.

Le fléchissement se réflète sur l'indice de la production industrielle, dont la baisse, après ajustement saisonnier, a été de l'ordre de 1.4 pour cent au cours du dernier trimestre de 1974, comparativement à une hausse annuelle de 5.4 pour cent enregistrée au cours des derniers sept ans.

Ceci vient confirmer ce que bien des gens craignaient au sujet de la tournure que prenait l'économie canadienne — et ce que le gouvernement fédéral espère voir tout simplement disparaître.

Il est temps de cesser de se contenter d'exprimer des voeux et de commencer à prendre des mesures adéquates pour tirer le Canada de cet enlisement économique.

Le ministre des Finances doit aussi être prêt à envisager une plus grande réduction des taxes. Une nouvelle réduction des impôts sur le revenu viendrait augmenter le pouvoir d'achat et, en mettant plus d'argent entre les mains des travailleurs, pourrait peut-être modérer les revendications salariales. En même temps, une réduction de la taxe de vente fédérale abaisserait les prix de vente d'une grande variété de produits. Ceci stimulerait les achats et, du même coup, ferait baisser le coût de la vie.

"The Star", Toronto.

SAVOIR DIRE

On anglicise les travailleurs

En pleine ville de Québec, à deux pas du Château Frontenac, un hôtel a deux restaurants. Un de ces deux restaurants a pour enseigne: Café Latin (non fictif). Je connais le cuisinier de ce café, qui me dit travailler au coffee shop. Il me parle des waiters et de shifts, de pizza all dressed. Je lui demande s'il connaît l'anglais. "Pas du tout," me dit-il. Pourtant, on le croirait. Je ne sais pas pourquoi on s'obstine à angliciser les travailleurs de cette façon, sans raison. Pizza toute garnie ne ferait pas assez "in", je suppose, et les garçons ou serveurs seraient déshonorés de ne pas s'appeler waiters prononcé d'ailleurs avec un accent impossible: Ouétaire... Mon dieu, que c'est laid! Je demande à mon ami le cuisinier comment il écrit coffee shop. Il épèle: cofé chop. Il a bien ri quand je lui ai dit que chop voulait dire côtelette.

Louis-Paul Béguin,

Office de la langue française.

Charles-Gravel

"Ne rien faire ne changera pas la situation"

par Marc Doré

CHICOUTIMI-NORD — "Il faut comprendre ces jeunes: l'école ne leur a pas souvent donner de moyens d'utiliser leur imagination. Strictement encadrés dans les horaires de cours, constamment pris en main, ils sont complètement désorientés lorsqu'ils ont à meubler eux-mêmes les heures d'une journée. Alors ils s'écrasent et ils ne font rien."

Trois membres de la direction de la polyvalente Charles-Gravel, le principal Gérard Tremblay et deux assistants principaux, Daniel Vaillancourt et Jean-Paul Tremblay, expliquent le sens du geste qu'ils ont posé hier pour provoquer les étudiants et secouer leur apathie.

Jean-Paul Tremblay, assistant principal.

"Le régime pédagogique actuel ne laisse à toute fin pratique, aucune possibilité d'intégrer la vie étudiante aux activités de l'école. Ce n'est pas avec 5 ou 6 journées par année qu'on risque d'en faire un milieu intéressant pour le jeune."

"Le règlement numéro 7 du ministère de l'Education prévoit d'intégrer les activités non-pédagogiques aux activités pédagogiques. Mais nous manquons de moyens et la rigidité du système ne permet même pas d'utiliser à leur pleine valeur ceux dont nous disposons."

"Il n'y a pratiquement de sous-groupes structurés, à l'intérieur de la polyvalente, et ceci est particulièrement vrai pour le 2e cycle (secondaire III, IV et V). Il faudrait créer des groupes d'appartenance, des mécanismes d'encadrement qui permettent de diriger les efforts et les initiatives."

La direction ne semble pas manquer d'idées, mais se rend compte qu'il ne sert à rien de les prêter aux jeunes. Il faut que ça vienne d'eux, qu'ils aient les moyens de trouver eux-mêmes ce dont ils ont besoin.

"Je me suis adressé aux étudiants, au mois de décembre, explique Daniel Vaillancourt, et je leur ai dit ce que je pensais d'eux, de leur apathie. En fait, je les attaquait. Ils n'ont même pas réagi. L'un deux est venu me dire merci; j'aurais préféré qu'il me lance une tomate en pleine face."

"Ils se méfient des adultes, pas seulement de l'autorité, de tous les adultes, continue Jean-Paul Tremblay. Ils sont bien d'accord avec nous quand on leur dit qu'ils devraient se secouer, prendre la direction de leurs activités: mais ils ne bougent pas plus après qu'avant."

Provocation

En ce sens, le geste posé hier matin par la direction de l'école s'inscrit dans un contexte plus global de revitalisation de l'activité étudiante: en un mot, c'est le bon coup de pied au cul, le choc pour réveiller quelqu'un qui s'asphyxie.

Bien sûr le geste lui-même a une portée limitée et plusieurs étudiants parmi les plus vieux, s'en rendent bien compte.

"C'est tout une gang de braillards", explique une étudiante de secondaire V en regardant la foule des élèves de secondaire III qui restent muets lorsque les membres du comité provisoire leur demandent ce qu'ils ont à dire sur la situation et comment ils voient ce que pourrait être une journée sommet qu'ils feraient eux-mêmes.

Ce groupe de secondaire III, le "bouchon" comme on l'appelle, est constitué pour beaucoup par les premiers élèves de l'élémentaire qui ont "sauté" la 7e année. Ils sont en général plus jeunes et ont fortement tendance à agir ou plutôt, à ne pas agir en groupe.

"Moi, je vais au cégep l'année prochaine, poursuit l'étudiante, et ça ne m'intéresse plus de me fendre en quatre pour eux. Ils auront l'école qu'ils mériteront."

Et pourtant, elle continue à tenter de secouer l'apathie qui règne à l'école et est perçue comme un des leaders étudiants par la direction.

Réputation

Charles-Gravel qui a une réputation bien établie "d'agitation", peut-être en comparaison avec la tranquilité "mortuaire" d'autres polyvalentes, manifeste ainsi sa vitalité.

Déjà pour l'an prochain, une restructuration du régime pédagogique est à l'étude, qui permettrait de dégager plus fréquemment des journées consacrées aux étudiants. Des journées qui justifieraient le qualificatif de "polyvalent" qu'on accolle aux écoles secondaires du type de Charles-Gravel.

A la direction de l'école, on est conscient de l'énormité de la tâche qui consiste à réveiller des jeunes que le système scolaire tend plutôt à rendre comme des zombis.

Mais comme le disait Daniel Vaillancourt, "ne rien faire ne changera sûrement pas la situation. Aussi bien alors tenter quelque chose."

Gérard Tremblay, principal de la polyvalente Charles-Gravel.

Chambord aura un plan d'urbanisme

CHAMBORD — Le conseil municipal de Chambord vient de lancer des appels d'offre pour la confection d'un plan d'urbanisme, a annoncé hier, M. Rosaire Simard, maire de l'endroit. Selon M. Simard toujours, ce plan devrait coûter entre $15,000.00 et $16,000.00 et il est urgent qu'il soit concrétisé, a-t-il encore prétendu, "surtout que la municipalité est déjà regroupée depuis deux ans."

Rappelons ici que Chambord possède déjà une zone industrielle délimitée par la rivière Métabetchouan et que l'usine de production laitière ACL est située dans cette même zone, plus précisément à la limite de ce qu'on pourrait appeler le parc industriel de Chambord.

Encore l'eau

Le maire Rosaire Simard de Chambord, n'y va pas de main morte quand il s'agit de la question de l'eau potable dans sa municipalité. Il déclarait de nouveau hier, que jamais on ne forcerait les citoyens de Chambord à aller chercher leur eau potable ailleurs que chez-eux.

"Dès la fonte des neiges, nous allons entreprendre une étude sérieuse sur les différentes possibilités qui s'offrent à nous dans ce domaine, et personnellement, je continue de croire que notre source d'approvisionnement actuelle du lac Belley, demeure la solution idéale pour tout le monde. Si nous devions ajouter du chlore, je pense que nous serions parfaitement d'accord pour le faire, mais si nous devons aller pomper notre eau ailleurs, nous ferons les sondages en conséquence ici. Mais il n'est nullement question que nous allions chercher nos approvisionnements à Roberval, comme certaines rumeurs l'ont laissé entendre depuis quelque temps.

Là-dessus, je n'ai pas changé d'avis et je pense que la majorité des contribuables appuie cette position" a terminé à ce sujet le premier citoyen de Chambord.

$30,000.00 pour une Marina

Des travaux de construction d'une Marina, au bout de l'ancienne route du quai fédéral de Chambord, route qui débouche sur les berges du lac Saint-Jean, sont actuellement en cours. Les travaux de ce printemps permettront de rendre cette route plus accessible aux pêcheurs et propriétaires d'embarcation désireux d'aller taquiner la ouananiche, qui comme on le sait, abonde en cet endroit. De plus, on envisage de construire une descente de chaloupe qui serait prête en mai, c'est-à-dire au tout début de la saison de pêche.

Cependant, les travaux de la Marina proprement dite s'échelonneront sur trois ou quatre ans et lorsque terminés, devraient coûter environ $150,000.00.

Chambord achète sa plage

La charte de la plage de Chambord, qui appartenait autrefois à l'OTJ vient de passer aux mains de la municipalité, nous apprenait hier le maire Rosaire Simard. "Nous avons acheté la plage conditionnellement au remboursement des dettes qu'elle avait occasionnées à l'OTJ, soit une somme de $1,200.00 environ", a aussi souligné le maire.

Rappelons que les terrains de cette plage donnant sur le lac Saint-Jean, sont loués à des particuliers contre une somme annuelle assez basse. Actuellement elle compterait 25 locataires. A savoir si cette transaction allait apporter certains changements dans la formule, le maire Simard a répondu négativement, en mentionnant toutefois qu'il y aurait possiblement changement au niveau de la taxation de même qu'au niveau des services donnés à ces mêmes locataires, services qui, selon lui, devraient être améliorés.

La loi des relations du travail pas assez sévère

CHICOUTIMI — Le gouvernement devra adopter une loi de relations de travail plus sévère et plus efficace s'il veut mettre fin à des conflits aussi pénibles que celui de la United Aircraft qui dure depuis 16 mois.

C'est l'avis que donnait, hier matin, l'un des représentants des travailleurs de la United Aircraft, M. Guy Bisaillon qui participait au cercle de presse de Chicoutimi en compagnie du directeur de grève, M. Aubert Thurbide et du chansonnier québécois Raymond Lévesque. Ce dernier était dans la région pour présenter un spectacle au profit des "gars de la United".

Selon M. Bisaillon, la loi actuelle des relations de travail est très imparfaite et ne peut que conduire les travailleurs à la grève, surtout ceux qui sont à l'emploi de compagnies multinationales.

Quant au conflit de la United Aircraft, M. Bisaillon a répété que le seul moyen d'en arriver à un règlement aurait été de retirer à la compagnie toutes les subventions gouvernementales. Aujourd'hui, il n'y a que la pression de l'opinion publique qui peut encore permettre aux travailleurs de s'en sortir.

Après 16 mois, le syndicat des travailleurs unis de l'automobile a déboursé $6 millions et demi pour supporter les grévistes. Quant à la compagnie, le conflit lui aura coûté 67 millions pour les dix premiers mois alors que si elle avait accepté de répondre aux demandes syndicales initiales, il lui en aurait coûté seulement $18 millions, sur trois ans.

Les invités du cercle de presse: dans l'ordre habituel, Aubert Thurbide, directeur de grève; Guy Bisaillon, représentant des travailleurs et le chansonnier québécois, Raymond Lévesques.

L'EDUCATION EN BREF

SAINT-FELICIEN — Les administrateurs scolaires locaux doivent cesser d'être des "exécutants" au service de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et du ministère de l'Education. Ils doivent accepter la négociation locale.

C'est ce que réclame, dans une lettre adressée à chacun des présidents des six commissions scolaires du territoire de Louis-Hémon, le président de l'association des enseignants de Louis-Hémon, M. Ghislain Laprise.

Selon M. Laprise, il est nécessaire qu'une véritable négociation locale portant sur divers objets ait lieu entre l'AELH et les commissions scolaires.

Rappelant aux commissaires que les décret régissant les conditions de travail des membres de l'AEHL arrive à échéance le 30 juin 1975, le président du syndicat d'enseignants informe les commissaires que la loi 95 devant régir les prochaines négociations des secteurs public et para-public permet une véritable négociation locale à la condition que les parties provinciales s'entendent sur un partage des objets à négociation locale à la condition que les parties provinciales s'entendent sur un partage des objets à négocier par les instances locales.

Les pré-négociations qui se sont déroulées entre la

Les pré-négociations qui se sont déroulées entre la CEQ, la FCSCQ et le MEQ n'ont pas permis d'en venir à une entente, la FCSCQ refusant toute entente sur un partage des objets de négociations.

Selon le président de l'AELH, c'est du conseil d'administration de la FCSCQ que vient le blocage." Cet entêtement", poursuit M. Laprise, "illustre de façon fort éloquente le degré peu élevé de confiance que la FCSCQ accorde au commissaires."

Les commissions scolaires doivent donc, "à l'heure où la FCSCQ claironne sur tout le toits" la nécessité de la décentralisation administrative de l'appareil d'éducation, reprendre en main une partie des pouvoirs qu'elles ont abandonné aux instances provinciales.

GOUTEZ A
UNE NOUVELLE CRÈME GLACÉE AU GOÛT SUPÉRIEUR
La fraîcheur de votre été!
En vente dès maintenant chez tous nos dépositaires.

LAITERIE CHICOUTIMI LTÉE
373, Ste-Anne, Chicoutimi, Qué.
LAIT-BEURRE-FROMAGE-CRÈME GLACÉE
La Saguenéenne, une autre marque de notre savoir-faire!

du personnel de classe a l'image de notre magasin

ANDRE TREMBLAY
pour vous guider dans le choix de vos meubles

MARIO TREMBLAY
pour vous guider dans le choix de vos meubles

Meubles Rideaux Draperies
Tapisserie Tapis

DECORATION INTERIEURE GRATUITE

YVES GIRARD
comptabilité

POTVIN TREMBLAY
meubles
boul talbot chicoutimi

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

MIREILLE AU CINEMA

NEW YORK (AFP) — Mireille Mathieu va faire du cinéma. La jeune chanteuse tournera l'année prochaine, un film avec le metteur en scène Robert Aldrich. C'est le producteur américain de la tournée de Mireille qui l'a annoncé à l'issue du récital triomphal de la chanteuse lundi soir au Carnegie Hall de New York.

De longues ovations ont marqué chacune des 50 chansons, interprétées en anglais, allemand et français, par l'ancienne ouvrière d'usine d'Avignon. Parmi la foule qui se pressait pour la féliciter, à la fin du tour de chant, Mireille a été particulièrement sensible à l'hommage d'une vieille dame de 80 ans: "Zezette" chanteuse du temps jadis, d'origine belge, qui avait chanté avec Mistinguett...

Devant l'ampleur de ce succès, le producteur a annoncé qu'une nouvelle tournée de Mireille serait organisée en octobre prochain aux Etats-Unis. Il a également révélé que la jeune chanteuse se rendrait en mai prochain durant une dizaine de jours auprès de M. Aldrich, en Californie, pour se préparer à son rôle du film intitulé "time Off". Celui-ci sera tourné en mars 1976. Mireille y sera une chanteuse française.

RIXE A LATERRIERE

Pour rétablir les faits, mentionnons que les deux jeunes gens impliqués récemment dans une rixe au Manoir Clairval, et qui furent accusés d'avoir causé des dommages à la propriété, ne sont pas de Laterrière, mais deux citoyens de Chicoutimi. Des citoyens de cette coquette municipalité rurale tiennent à conserver le bon renom de leur coin.

CULTURE DES ROSIERS

C'est le sujet de la prochaine clinique de la Société horticole d'Alma, dimanche soir, à 20 h., à la salle polyvalente, au deuxième étage de l'Unité sanitaire. Le conférencier et animateur sera M. Réjean Belley.

CONGRES PROVINCIAL

Des représentants des 11 sections locales de la Croix-Rouge du Saguenay-Lac-Saint-Jean participeront les 9, 10 et 11 avril, à Montréal, au congrès provincial où le principal conférencier sera M. Roger Rousseau, commissaire général des Jeux olympiques de 1976. D'autre part, M. Raymond Bergeron, président régional de la Croix-Rouge pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, doit présider l'atelier de travail portant sur la campagne de souscription et les relations publiques.

RALLYE TIERS MONDE

Des rallyes nouveaux genres dans le secteur de la CSR Louis-Hémon. Toujours avec l'assentiment du responsable régional, différentes formules seront utilisées pour le rallye de cette année. Ainsi, dans le secteur de Saint-Félicien (La Doré, Saint-Prime et Saint-Félicien), on utilisera la formule de mini-rallye à l'heure des messes dominicales les 26 et 27 avril. La formule traditionnelle est réduite à sa plus simple expression.

L'ère des marathons et des "commanditaires forcés" parfois est terminée. Tout en venant accomplir leur devoir dominical, les paroissiens et les paroissiennes, en parcourant les étapes rapprochées, pourront offrir eux-mêmes leur offrande pour le Tiers-Monde. Les personnes malades ou invalides pourront également participer au rallye en se procurant des enveloppes officielles pour y déposer leur offrande.

CENTRE PSYCHIATRIQUE

Le ministère des Affaires sociales du Québec vient d'autoriser la Corporation du centre psychiatrique de Roberval à exécuter des travaux, au coût de $30,000, à son établissement. Le député libéral du comté, M. Robert Lamontagne, fait savoir, dans un communiqué de presse, que ces travaux consistent en la rénovation du département Saint-Dominique.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Saül Otis, curé de Saint-Gabriel de Ferland, vient d'être nommé curé de la paroisse Saint-Marc de Bagotville.

La cérémonie d'accueil aura lieu le samedi 19 avril, à la messe du soir. M. l'abbé Charles-Auguste Boily, jusqu'ici curé de Saint-Marc, demeurera attaché à la paroisse et prendra part au ministère pastoral. Son état de santé l'oblige à diminuer ses responsabilités pour le moment.

HOPITAL DE CHICOUTIMI

M. Aurélien Tremblay est toujours président du conseil d'administration de l'Hôpital de Chicoutimi, organisme qui possède le droit de gérance de l'institution, et il occupe la vice-présidence de la Corporation qui est propriétaire de l'immeuble, et dont le président est M. Gilles Tremblay, l'ancien maire de la municipalité de Chicoutimi. Des précisions qui s'imposaient.

ROUTE 170

Le ministère des Transports du Québec vient de publier un appel d'offres pour la pose d'un revêtement souple (couche d'usure) sur la Route 170, dans le comté de Dubuc. Le député provincial Ghislain Harvey a fait savoir que l'ouverture des soumissions aura lieu le 29 avril 1975.

DES FELICITATIONS

Il est rare que des organismes prennent la peine d'envoyer une lettre aux media d'information pour les remercier de leur collaboration.

Ainsi, nous ne voulons pas laisser passer sous silence la gentille lettre reçue hier, signée par M. Jean-Marc Lavoie, président et Mme Elise Morin, vice-présidente, au sujet de la dernière campagne de souscription de la Croix-Rouge, section Chicoutimi métropolitain.

ORDINATEUR POUR LES MOINES

Les 21 moines de l'abbaye cistercienne de Caldey, une petite île perdue au large des côtes galloises, attendent l'arrivée d'un chalutier qui doit leur livrer un ordinateur.

Celui-ci sera chargé de tenir la comptabilité des moines dont les nombreuses activités vont de la distillerie de parfum à la pâtisserie. La comptabilité de l'abbaye était dans le plus grand désordre depuis la mort, l'an dernier, du frère chargé de la tenir à jour.

L'ordinateur permettra de remettre les choses en ordre et, ajoute frère Robert, l'un des moines de Caldey, il permettra à ceux-ci puisqu'ils appartiennent à un ordre contemplatif de disposer davantage de temps pour se livrer à la contemplation.

AZNAVOUR ACCUSE

Le chanteur Charles Aznavour est accusé par l'administration française des finances d'avoir irrégulièrement passé en Suisse une partie de sa fortune. Une enquête a été ouverte par le parquet de Versailles. Le chanteur connaîtra le 14 avril devant le magistrat instructeur agissant à la requête du ministère français des Finances, et il devrait alors être inculpé d'infraction douanière. Le montant des sommes passées irrégulièrement en Suisse s'élève à près de $1,000,000. Aznavour a obtenu, en 1972, la qualité de résident suisse et n'a plus payé d'impôt en France depuis ce grâce, à ce transfert de capitaux opéré sans autorisation ministérielle.

L'administration, pour soutenir son accusation, affirme que le chanteur, millionnaire du disque, a créé en Suisse des sociétés fictives, dirigées par des "prête-noms" et dont l'unique but est de recueillir le produit des activités artistiques du chanteur.

PERE CHANTEUR

M. Jean-Guy Morin, père Oblat, donnera un récital de chant samedi, à 20 h. au couvent Sainte-Marie, à Port-Alfred. Il répètera son récital dimanche soir à 19 h. 30, à la maison provinciale des soeurs du Bon-Pasteur, 376, rue Price, à Chicoutimi. Aux deux endroits, le public est invité à assister au spectacle.

HOMMAGE AU LAUREAT

Plusieurs journalistes et des personnalités de la région ont assisté, mercredi, à la réception donnée en l'honneur de Gabriel Berberi, du Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui a mérité un premier prix national en journalisme. Cette fête s'est déroulée à l'Auberge des Gouverneurs, de Chicoutimi. Sur la photographie, on reconnaît MM. Denis Séguin, le nouveau directeur régional de la Banque Royale du Canada, Denis Tremblay, directeur de la rédaction du Progrès du Saguenay Ltée, Gabriel Berberi, Henri Girard, maire de Chicoutimi, et Jean-Gérard Lamontagne, doyen des journalistes de la région.

Par ailleurs, mentionnons que M. Berberi, déjà détenteur du prix Auguste-Béchard, décerné par la Société nationale des Québéçois, vient d'être nommé chef des nouvelles au QUOTIDIEN.

AU ROYAUME DE L'ERABLE

Cette année encore, plusieurs centaines de personnes de la région ont profité pleinement de la saison des sucres, en se rendant dans la Beauce, le pays de l'érable. Parmi les joyeux excursionnistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui furent accueillis par les Jarrets Noirs, se trouvent des employés du Progrès du Saguenay Ltée. Ces derniers ont été reçus par M. Léonce Doyon, qui exploite une importante érablière (il entaille 2,800 arbres), à Saint-Georges-Ouest. La visite des gens du Progrès dans la Beauce le 6 avril, coïncidait avec la dernière journée du Festival régional de l'érable. On peut mentionner que la production du sucre laisse à désirer cette année, surtout parce que le soleil n'est pas souvent de la partie.

CENTRE-DIEU

Les Chevaliers de Colomb, 4e degré, de Chicoutimi organisent encore cette année un souper-bénéfice, le 27 avril, à l'Hôtel Chicoutimi, sous la présidence de Mgr Marius Paré. Le souper, à $50 le couvert, contribue au maintien du Centre-Dieu au centre commercial Place du Royaume. Selon le responsable de cette manifestation, M. Fernand Dallaire, il devient de plus en plus urgent d'assurer la permanence de cette oeuvre. L'an dernier, les Chevaliers de Colomb ont remis $14,750. "Nous faisons appel au grand public. Toute souscription, si minime soit-elle, doit être adressée au Conseil des Chevaliers, a/s du Centre-Dieu, à 200 est, rue Racine, à Chicoutimi", déclare M. Dallaire.

AVORTEMENT ET EUCHARISTIE

Les membres de l'Organisation nationale des femmes (NOW) et ceux des groupes en faveur de l'avortement ne pourront plus recevoir le sacrement de l'Eucharistie dans le diocèse de San Diego (Californie).

L'évêque Leo Maher, dans une lettre envoyée à ses prêtres, leur interdit désormais de donner la communion à quelqu'un qui aura "admis publiquement" appartenir à l'association NOW et autres groupes favorables à l'interruption de grossesse.

"Personne soutenant ou professant des vues contraires aux enseignements de l'Eglise ne peut se dire catholique pratiquant ni être admis à recevoir les sacrements," affirme Mgr Maher dans son message. Cette mesure entrera en vigueur dès dimanche prochain.

Les camelots du Quotidien sont à votre service

6

jours par semaine

6 jours par semaine dans votre foyer grâce aux petits porteurs du QUOTIDIEN

RENDEZ-VOUS

JONQUIERE

LE CENTRE DES FEMMES — Le Centre des femmes présente un cours intitulé "L'Age de femmes" qui traite de la situation des femmes. Ce cours commence dans la semaine du 13 avril. Pour inscription, s'adresser au 106A, de la Fabrique, Jonquière, ou téléphoner à: 542-3348.

MESSE POUR LES HANDICAPES — Une messe sera célébrée pour les handicapés et leur famille, le 13 avril à 9.30 hres a.m., à l'église Saint-Dominique de Jonquière. Il y aura exposition des oeuvres de nos handicapés à l'église même, les 12 et 13 avril prochains. Bienvenue à tous. L'Association des droits de l'enfant.

SAINT-HONORE

REUNION CLSC SAGUENAY-NORD — Le CLSC Saguenay-Nord annonce une réunion d'information pour le Comité local de Saint-Honoré jeudi, le 10 avril prochain, à 19.30 hres, à la bibliothèque de l'école Saint-Honoré. Toute la population est également invitée à assister à cette rencontre.

CLINIQUES 11 avril 1975.

PORT-ALFRED — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'hôtel de ville de 2 à 3 hres.

N.B.: Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité Sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 hres a.m.

N.B.: Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 hres à 11 hres a.m. Entrée: portes des Cliniques Externes. Tél.: 549-2195, local: 316.

N.B.: Tous les enfants qui se sont inscrits à la maternelle de septembre, devront se présenter aux cliniques de vaccination pour recevoir leur rappel scolaire.

Rapport du vérificateur général

Il manque plusieurs centaines de millions de dollars dans les états financiers du Québec pour l'année 73-74

Par
Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Des sommes de plusieurs centaines de millions de dollars n'ont pas été inscrites dans les états financiers du Québec lors de l'exercice financier 1973-74, révèle le vérificateur général dans le rapport qu'il a déposé hier à l'Assemblée nationale.

M. Gérard Larose souligne dans son rapport que nombre de suggestions qu'il avait faites dans son rapport de l'année précédente pour l'amélioration de l'administration financière de la province demeurent pertinentes, "puisqu'aucun changement n'a été apporté à la directive émise sur ce plan par le Conseil de la trésorerie en février 1971."

Au chapitre des emprunts garantis et autres engagements du gouvernement, M. Larose a souligné que les montants suivants n'avaient été inscrits ni aux comptes à payer ni aux engagements:

— $100 millions, représentant des indemnités d'expropriation;

— $315 millions, représentant des subventions de frais de fonctionnement octroyées par le ministère de l'Education;

— $38 millions, représentant aussi des subventions de frais de fonctionnement octroyées par le ministère des Affaires sociales.

Le vérificateur ajoute:

"La dette du gouvernement pour les bénéfices accumulés au crédit des participants à ses différents régimes de retraite s'établit à plusieurs centaines de millions de dollars et ne paraît pas au passif de la province au 31 mars 1974."

DEFICIT

A l'item prêts et avances, la provision pour pertes "aurait dû être majorée de $51 millions pour tenir compte du déficit de l'Office des autoroutes du Québec au 31 décembre 1973."

Le vérificateur a identifié pour $10 millions de dépenses non inscrites aux livres au 31 mars 1974 "pour des travaux effectués, des marchandises reçues et des services rendus à cette même date."

Les services comptables du ministère des Affaires sociales n'ont pas en main "la liste des personnes autorisées à certifier que les marchandises commandées ont été reçues en bon état et en quantité demandée ou que les services requis ont été rendus de façon satisfaisante," dit le vérificateur.

La même situation se représente un peu partout.

"Nous avons constaté que le contrôle interne à l'égard des revenus était plutôt faible chez l'Editeur officiel. Il n'existe pas de contrôle sur les quantités de marchandises expédiées dans les librairies administrées par l'Editeur officiel.

"Il en résulte donc qu'il est impossible pour ce dernier d'exercer un certain contrôle sur les recettes provenant des ventes de marchandises expédiées."

DELEGUES

La vérification des avances faites aux délégations du Québec à l'étranger est "insuffisante, dit le rapport qui note que les délégations n'ont pas présenté un état de leurs comptes dans les 30 jours suivant la fin de l'exercice financier, comme elles sont tenues de le faire.

Au ministère des Transports, des comptes évalués à $16.3 millions n'avaient pas été comptabilisés à la fin de l'exercice financier couvert par le rapport.

Le vérificateur a relevé un pourcentage d'erreur de 20 pour cent dans le calcul du taux de l'aide sociale. Le rapport explique comme suit cette situation:

"Les pourcentages d'erreurs que nous avons relevés dans notre échantillonnage sont un indice, à notre avis, de faiblesses administratives importantes qui se situeraient davantage au niveau du personnel attaché à l'administration de la Loi d'aide sociale qu'au niveau des systèmes mêmes d'attribution des allocations sociales."

COMMUNICATIONS

Au ministère des Communications, une somme de $440,000 a été dépensée pour des appels interurbains qui auraient pu être faits sans frais sur le réseau intercentres du gouvernement.

Au ministère des Travaux publics et Approvisionnement, on a réduit de $43 millions les comptes à recevoir d'autres ministères parce que les crédits de ces ministères-clients étaient insuffisants.

Au même ministère, des comptes à payer $400,000 n'ont pas été inscrits aux livres, même si les crédits du ministère étaient suffisants pour permettre l'inscription de ces comptes dus principalement à la ville de Québec.

Au ministère de l'Agriculture, des comptes à recevoir pour une somme de $8 millions ont été radiés des livres sans que cette opération ait été approuvée par un arrêté en conseil.

Le rapport note que certaines dépenses sont faites avant d'avoir été autorisées.

"Cette lacune administrative se retrouve particulièrement à l'égard de l'emploi des occasionnels et du temps supplémentaire."

Le rapport de près de 400 pages répète ce qu'il avait dit l'an dernier au sujet des encaissements des revenus à la Sûreté du Québec. Un contrôle plus sévère devrait être exercé sur ces revenus provenant de différentes sources.

Une subvention accordée au musée des Beaux-arts de Montréal n'a pas été utilisée pour les fins auxquelles elle avait été accordée, note le rapport.

Le conseil des ministres a accordé au musée une subvention de $1.5 million, répartie en trois tranches de $500,000, pour la construction d'une annexe.

Une somme de $732,000 reçue par le musée a servi plutôt à effacer un déficit d'opération.

Deux nouveaux comtés au Québec

La carte électorale inchangée pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — Création de deux nouveaux districts électoraux au Québec, modifications dans 66 districts existants et statu quo dans les 44 autres.

Telles sont les grandes lignes du troisième rapport de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux, rendu public mardi à Québec par le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie.

Les deux premiers rapports de cet organisme créé en juillet 1971 ont engendré la loi 62 adoptée à l'Assemblée nationale en décembre 1972. Cette loi établissait les nouveaux districts dans lesquels se sont tenues les élections d'octobre 1973.

Cette nouvelle délimitation territoriale, qui portait d'ailleurs de 108 à 110 le nombre de circonscriptions, était basée sur le principe suivant: chaque comté devait regrouper entre 25,000 et 40,000 électeurs et le comté idéal compterait 32,000 électeurs.

REMISE A JOUR

On a fait une exception pour le comté des Iles-de-la-Madeleine, avec ses 7,743 électeurs. Cependant, la commission a constaté qu'aux élections de 1973, quinze districts excédaient la limite de 40,000 électeurs et deux autres, Richmond et Matapédia, regroupaient moins de 25,000 électeurs.

Conformément à leur mandat, les commissaires ont décidé de réviser la carte électorale pour que chacun des comtés se rapproche de la moyenne de 32,000 électeurs.

Dans leur rapport, ils expliquent qu'il a été impossible sur l'île Jésus et sur la rive sud de Montréal de faire absorber le surplus d'électeurs par les districts existants.

"C'est pourquoi nous suggérons que deux nouveaux districts soient ajoutés aux 110 qui existent aujourd'hui. Le premier sur l'île Jésus, que nous suggérons d'appeler Chomedey, et le second sur la rive sud, que nous suggérons d'appeler Longueuil."

ADDITIONS

Ainsi, sur l'île Jésus, on aurait désormais quatre comtés. Le comté de Fabre passerait de 47,381 à 36,346 électeurs, celui de Laval à 40,991 à 31,422 et celui des Milles Iles de 46,860 à 35,126 électeurs.

Sur la rive sud, le nouveau comté de Longueuil recouperait celui de Taillon, qui passerait de 51,529 à 36,854 électeurs, et celui de Laporte, dont le nombre d'électeurs passerait de 46,135 à 34,436. Le comté de Laprairie perdrait quelque 10,000 électeurs, passant de 45,681 à 35,355.

Dans la régions de la Gaspésie, du Bas-du-Fleuve, de la Beauce, des Cantons de l'Est, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord, il n'y a à peu près pas de changements.

Dans le Québec métropolitain, Louis-Hébert est réduit de 43,229 à 36,956 électeurs, alors que Jean-Talon augmente de 34,740 à 37,569 électeurs et Taschereau passe de 31,331 à 38,228 électeurs.

La majorité des districts montréalais sont touchés par le rapport et il serait fastidieux d'en préciser les modifications suggérées.

Les députés de l'Assemblée nationale doivent débattre le rapport en commission parlementaire avant d'en accepter ses recommandations.

Saisie de documents chez William Obront

MONTREAL (PC) — Des agents du ministère provincial du Revenu, armés de mandats de recherches, ont saisi une forte quantité de documents reliés aux transactions financières du négociant en viande William Obront, mardi, au cours de quatre raids différents.

Les agents ont fouillé les bureaux de sept entreprises de salaison avec lesquelles M. Obront aurait des relations d'affaires. Au ministère du Revenu, on laisse entendre que M. Obront doit $1,058,000 en taxes impayées.

A l'enquête de la Commission de police du Québec sur le crime organisé, un agent de police a déjà témoigné que M. Obront est considéré comme l'un des magnats de la pègre montréalaise.

Les entreprises visitées par les agents du fisc provincial ont été Obie's Meat Market Inc., Salaison Alouette Inc., Alouette Meat Inc., Morantz Beef Co. Inc., Marché Champion Inc., Lamoureux Vallée Ltée, et Bonaventure Meat Packers Inc.

Des documents ont été saisis également au bureau du comptable Larry Smith, à la résidence du fils aîné de M. Obront, Howard, et au domicile de M. George Demtre, secrétaire de M. William Obront.

Me Yvan Bolduc, avocat de M. Obront, a déclaré, mardi soir, que son client avait quitté le Canada au mois d'août dernier, et qu'il était encore quelque part dans le Sud à profiter du soleil.

Nouvelle cie de taxis à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Un regroupement de 11 voitures-taxis, à Chicoutimi, vient de donner naissance à la compagnie "Les Taxis Unis Enr.", dont le kiosque sera situé rue Morin, face à la compagnie Transport Régional.

M. Gary Talbot, président de la nouvelle compagnie a déclaré, hier, que ce regroupement de voitures-taxis entraînera l'abolition pour trois ans de trois numéros, soit 543-7552, 543-4202 et 543-5631. Le numéro de téléphone qui servira, désormais, sera 543-3868.

Le président des Taxis Unis Enr., a révélé que les 11 chauffeurs avaient préféré conserver le numéro 543-3868, qui existe depuis maintenant 35 ans.

Les 11 voitures-taxis seront munies, à compter du 20 mai, de radios qui seront reliés au kiosque où un opérateur transmettra les messages aux chauffeurs dans les véhicules.

Le kiosque sera réaménagé et une salle d'attente servira aux clients. Trois kiosques disparaîtront, à la suite de cette fusion.

L'ambition de la compagnie Les Taxis Unis Enr., est d'uniformiser, dans les mois à venir, la couleur des véhicules moteurs et de faire en sorte que les quelque 20 chauffeurs qui seront appelés à conduire les clients soient costumés de façon uniforme.

"Nous entendons donner un service jour et nuit", a confié M. Gary Talbot, hier, lors d'une conférence de presse. "Nous voulons également faire bénéficier notre clientèle d'un service rapide. Nous ferons le nécessaire pour en arriver à cette fin."

L'exécutif des Taxis Unis Enr., outre M. Gary Talbot comprend M. Octave Côté, vice-président: Guy Grenon, secrétaire et M. Lucien Tremblay, (Benjamin), Emile Boivin et Lucien Tremblay.

Nouveau pont à Val-Jalbert

ROBERVAL — Ce serait en juin prochain que seraient lancés les appels d'offre pour la construction d'un nouveau pont à la hauteur de Val-Jalbert. C'est ce qu'aurait déclaré le député Robert Lamontagne il y a un ou deux jours. Ce nouveau pont représenterait des investissements de $2 millions de dollars et serait construit en aval du pont actuel, c'est à dire plus près du Lac-Saint-Jean.

Toujours selon les informations recueillies ces travaux sur le pont de la rivière Ouiatchouan débuteraient dès septembre prochain.

Avec les travaux de rénovation qui se font actuellement au village-fantôme, ont peut dire que le sort de Val-Jalbert commence à préoccuper très sérieusement les autorités gouvernementales.

Pour le pont actuel, il serait mis hors d'usage dès que le nouveau serait en état de recevoir la circulation.

Audehou reprend dès lundi

Lac Bouchette — L'usine de fabrication de pièce Audehou de Lac Bouchette reprendra ses activités normales dès lundi, apprenait-on hier des autorités de cette compagnie. De fait, tous les employés attachés au complexe, retrouveront leur emploi.

Notons que cette usine avait récemment ralenti ses activités en considération d'une baisse assez prononcé dans le marché du meuble, confiait hier M. Evers, gérant de cette firme. Même que pendant une semaine, on avait dû se départir des services des employés attachés à la fabrication des pièces de meubles. Cependant les employés du moulin de sciage eux, n'ont pas cessé de travailler durant cette même période.

Depuis lundi dernier, le côté fabrication de pièces de l'entreprise fonctionnait avec une semi-équipe, mais tout cela n'était que temporaire ajoutait M. Evers.

Woolco

OFFRES SPECIALES

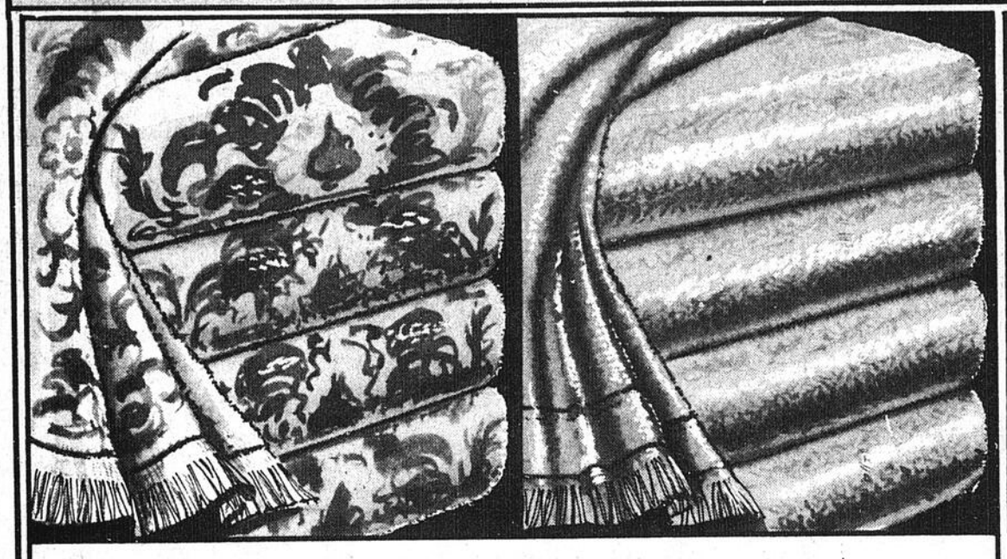

Assortiment de serviettes de bain

Serviettes de bain d'aspect luxueux en 100% coton épais, offertes dans une grande variété de motifs charmants, incluant le motif jacquard à fleurs, et de belles teintes unies. Les dimensions varient de 22" sur 42" à 24" sur 46", (elles sont inscrites sur chaque serviette). Choix de couleurs suivantes: bleu, vert, or, bouton de rose et pourpre.

chacune 2.44

Serviettes en coton à motifs géométriques

(Non représentées). Offrez-vous l'ensemble complet...Elles sont si douces et confortables! Confectionnées en 100% coton ciselé, elles ont l'aspect du velours. Bouts élégamment frangés. Elles sont rehaussées d'un motif géométrique hardi. Rouge, ton or et brun.

DRAPS DE BAIN 30" x 60" chacun 6.93

SERVIETTES DE BAIN 22" x 44" chacune 3.33 — ESSUIE-MAINS 16" x 28" chacun 1.63 — Débarbouillettes 11" x 11" chacune .86

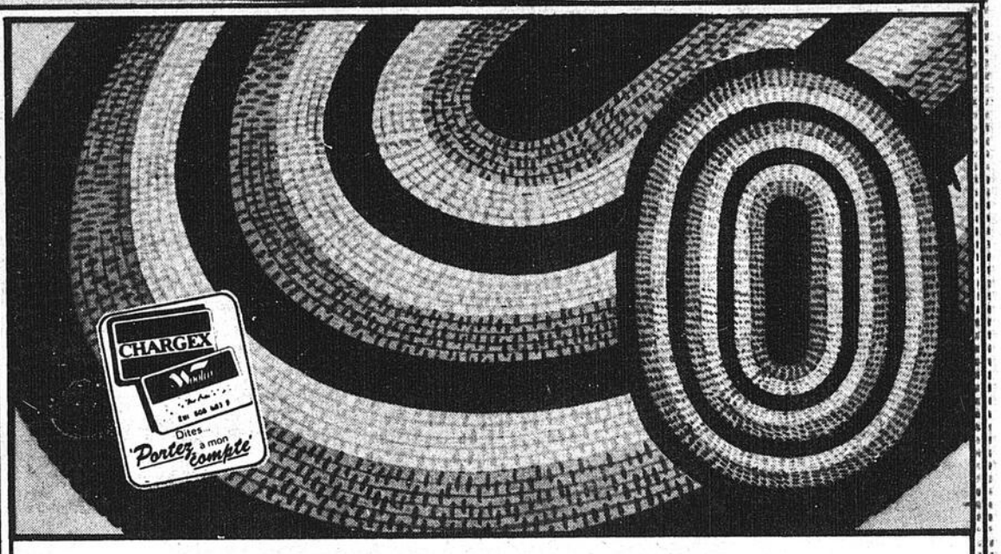

Jolis tapis tressés de style colonial

Donnez plus de brio à toute pièce de la maison ou du chalet... Choisissez un tapis tressé résitant en 99% nylon/1% autre fibre! Réversible, il dure deux fois plus longtemps. Tout indiqué pour chambres à coucher, passages, salles de jeux, etc. Choix des couleurs suivantes: rouille, or, avocat et rouge automne.

Profitez sans tarder de cette offre exceptionnelle!

22" x 32" chacun 3.49 — 32" x 53" chacun 9.99 — 67" x 103" chacun 29.99 — 102" x 138" chacun 66.88

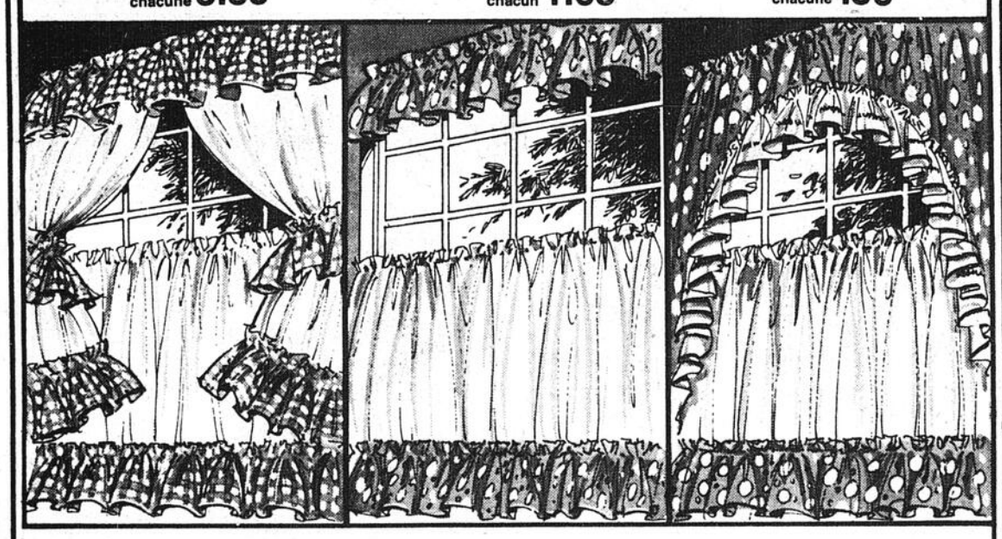

Rideaux de cuisine

Enjolivez vos fenêtres avec cet ensemble pimpant genre "chalet", à superbes ruchés quadrillés. Belle confection en 100% polyester lavable et d'entretien aisé. Choix de tons or, rouge, bleu et vert. Rideaux du haut: 65" sur 28" sur 48"; brise-bise: 56" sur 34".

l'ensemble 5.96

Brise-bises droit et cantonnières

Voici un ensemble à la fois décoratif et pratique qui rehaussera à coup sûr l'aspect de votre cuisine! Cet ensemble à petits pois est agrémenté de ruchés et assorti à l'ensemble à jabots. Confection soignée en batiste 100% polyester. Tons or, melon, avocat, lilas et rose. La cantonnière mesure 65" sur 11" et le brise-bise, 64" sur 36".

l'ensemble 4.96

Magnifiques rideaux... à bas prix

Cet adorable ensemble orné de ruchés comprend la cantonnière à jabots de 80" sur 36" et le brise-bise de 64" sur 36", confectionnés en polyester sans souci et gardant longtemps sa belle apparence. Attrayant motif de petits pois. Tons or, melon, avocat, lilas et rose.

l'ensemble 5.96

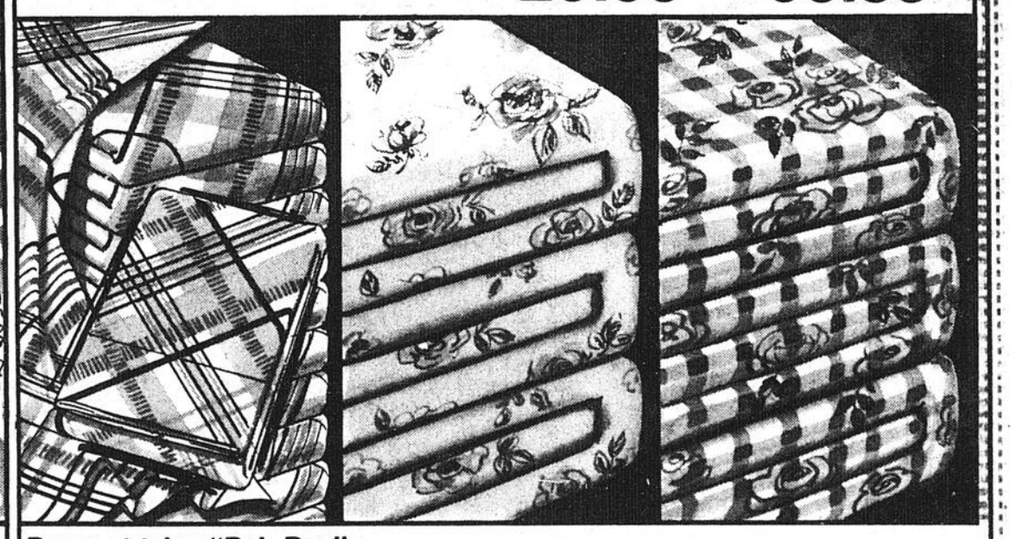

Draps et taies "Rob Roy"

Draps et taies à texture gauffrée et à motif plaid dans les tons de brun, de vert et de jaune, (sur fond blanc). En tissu pratique et résitant aux faux plis 50% polyester/50% coton. Une offre à ne pas manquer!

TAIES, 42" x 36" chacune 2.99
Jumeau, drap droit, 66" x 104", drap emboîtant, 39" x 76" chacun 5.46
Double, drap droit, 81" x 104", drap emboîtant, 54" x 76" chacun 5.46
Grand format, drap droit, 90" x 110", drap emboîtant, 60" x 80" chacun 8.99

Couvertures douillettes

Epaisses couvertures confectionnées en tissu 65% polyester/35% rayonne viscose chaud et facile d'entretien. Bel assortiment de motifs de fleurs sur fond blanc. Bordure de 4" en acétate. Tons or, lilas, rose et bleu. Dimensions: 72" sur 90".

chacune 7.44

Luxueuses couvertures imprimées

En tissu très doux, 60% polyester/40% rayonne viscose. Profitez de cette offre fantastique durant notre gigantesque vente-réclame! Remarquez nos très bas prix!

chacune 7.44

Ameublement

SECHEUSES de marque "Whirlpool", modèle 6000, 3 cycles de séchage, 3 degrés de température, blanc seulement, garantie 1 an. 206.88

SECHEUSES de marque Mc Clary, 4 sélections de chaleur, séchage automatique, blanc seulement, 1 an de garantie. 179.98

TELEVISEURS de marque "Sanyo", 100% transistorisés, 19 pouces, entièrement automatiques, 1 an de garantie sur pièces, main-d'oeuvre et service, 2 ans sur tube-écran. 479.95

TELEVISEURS de marque "Brentwood", fini noyer, 20 pouces, 100% transistorisés, entièrement automatiques, garantie 1 an sur pièces, main-d'oeuvre et service, 3 ans sur tube-écran. 479.95

BALAYEUSES Hoover aspirateurs modèle Constellation, flottent sur l'air, outils de nettoyage, sacs remplaçables, garantie 1 an. 49.99

Articles de sport - Hobbies

TENTES EN NYLON pour 2 personnes, grandeur: 5' x 7', hauteur: 3'8", poteaux en aluminium, cordes en nylon, piquets en plastique ABS. 29.97

TENTES EN NYLON pour 3 personnes, grandeur: 7' x 7', poteaux en aluminium, cordes en nylon, piquets en plastique. 44.97

SIEGES DE BEBE pour bicycles, idéals pour promener un bébé, s'adaptent sur tous les bicycles. 9.97

BATEAUX pneumatiques pour 3 personnes, grandeur: 103" x 58", capacité 650 lb., garantie 1 an. 39.97

Articles divers

LAMPES DE TABLE convenants pour tous les styles, conviennent aussi à toute pièce. 22.88

Planches à repasser modèle standard, fil électrique, support pour fer. 20.77

ARTICLES DIVERS

SIEGES DE BAR tons de crème et noir, idéals pour votre bar, 28" de hauteur. 6.88

COFFRES A OUTILS grandeur: 20" x 9½ x 8½, bleu seulement, serrure de sécurité. 10.96

Articles ménagers

COUTELLERIES différents motifs, acier inoxydable. 10.77

"ELDORADO" verres, ensembles de 24 pièces, grandeurs: 6, 9, 12 onces. 4.47

SETS DE PUNCH 26 pièces, idéals pour réception, prix économique. 7.77

CUISEURS pression presto aluminium, choix de couleurs, 3½ pintes et 5 pintes. 17.88 et 22.88

ENSEMBLES de casseroles "Marquise" émaillés, 7 morceaux, les bords d'acier inoxydable des casseroles ne s'écaillent pas, spécialement conçues pour une cuisson parfaite. 24.77

ARTICLES MENAGERS

PANIERS métalliques pour cuisson à la vapeur, acier inoxydable, s'ajustent pratiquement sur toutes les casseroles, s'utilisent également comme plat de service. 3.99

POUBELLES d'intérieur, fini plastique, capacité environ 10 gallons. 3.77

POUBELLES EXTERIEUR poubelles aluminium extérieur, capacité 17 gallons. 5.47

Bijoux - Horloges - Cadeaux

ASSORTIMENTS de Shelton-Ware plaqués 24K, comprenant: beurrier, sucrier, salière et poivrière, chandelier et différents plats. 4.99 à 17.99

COUTELLERIES "Tormaline" jolis ustensiles en Stainless Steel, comprenant: 8 cuillères, 8 fourchettes, 8 couteaux, 8 fourchettes à salade et 8 cuillères à thé. 19.88

Cameras - Musique

ENSEMBLES de photographie comprenant: caméra Instamic X15, film 126, 12 poses, couleurs et magic cubes, de marque Kodak. Offrez-le en cadeau. 20.87

CAMERA — MUSIQUE

ALBUMS PHOTOS auto-adhésifs à multiples usages, sans colle ni ruban gommé, feuilles de rechange vendues séparément. 1.99

RADIOS DE POCHE de marque Westinghouse, AM seulement, batteries incluses, ainsi que l'écouteur. 4.87

RADIOS-REVEILS de marque Audition, AM/FM, très pratiques. 59.99

STEREOS de marque Brentwood, pour les jeunes, 3 vitesses, phonographe manuel De Luxe. 29.95

SYSTEMES STEREOS de marque Brentwood, comprenant: 2 haut-parleurs, pour de la bonne musique. 79.95

ECOUTEURS de marque A.G.S. pour entendre de la bonne musique, s'adaptent à différents système de musique. 9.87

PORTE-CASSETTES en forme de volume, pouvant contenir 40 cassettes, très pratiques. 8.87

Le coin du tapis

CARPETTES de prélart Decolon vinyle, grandeur: 9' x 12', idéales pour chalets ou toutes autres pièces, choix de motifs et couleurs. 17.99

CARPETTES 100% nylon grandeur: 9' x 12', endos caoutchouc, surjetées, effet tweedé, choix de bleu, rouge, or, rouille, lilas, brun. 54.95

CARPETTES ORIGINALES grandeur: 9' x 12', motifs modernes, shag bouclé, fibre 100% nylon. $125

PETITS TAPIS tressés ovals 22" x 32", choix de rouge, orange, vert, or. 3.49

TAPIS d'utilité grandeur: 18" x 36", qualités et choix assortis. 1.99

DESCENTES DE BAINS 2 pièces, 100% kodel, lavables à la machine, choix de or, vert, rose, bleu, lilas, comprend: siège et tapis. 5.50

MAGASINS À RAYONS Woolco

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE OU ARGENT REMIS

DE L'ENTREPOT Woolco

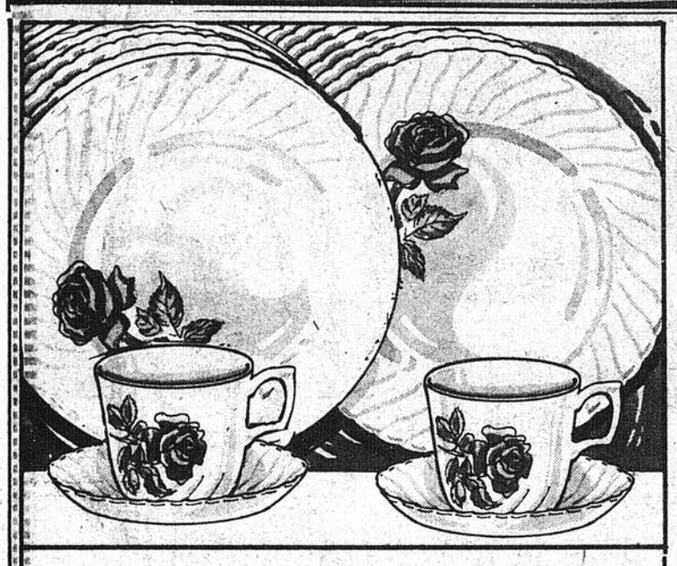

Service de vaisselle anglaise Ironstone

Ce service 20 pièces de grande allure et très pratique comprend: 4 assiettes à dîner, 4 tasses, 4 soucoupes, 4 assiettes à pain et beurre et 4 bols à soupe/céréales. "Anniversary Rose". Poids: 10 livres. Procurez-vous le vôtre sans tarder!

l'ensemble **15.95**

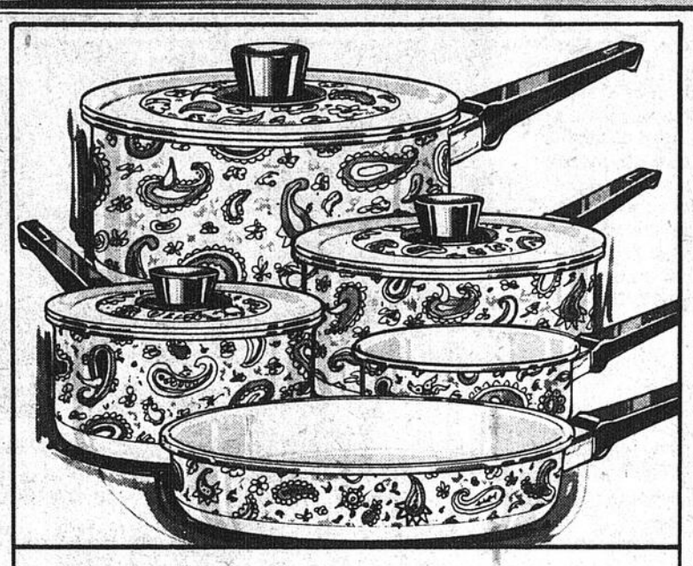

Batterie de cuisine Del' Coronado

Fêtez le printemps... offrez-vous une nouvelle batterie de cuisine... nos prix sont si invitants! Fabrication des plus robustes en acier de calibre élevé fini à l'émail porcelaine, ce qui assure une répartition uniforme de la chaleur. Poignées et boutons en bakélite isolante. Motif paisley sur fond blanc.

Poêlon 10" non couvert ou casserole couverte 2 pintes — AU CHOIX **4.95**

Casserole non couverte 1 pinte — CHACUNE **2.95**

Casserole non couverte 1½ pinte — CHACUNE **3.95**

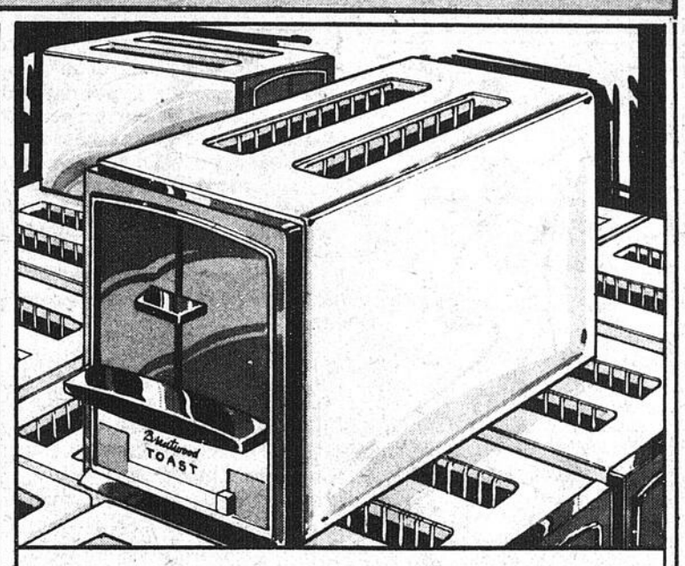

Grille-pain à 2 tranches Brentwood de luxe

Ce grille-pain Brentwood vous donnera à tous coups des rôties savoureuses... à votre goût! Il est doté de panneaux de bout en plastique à motif nouvelle mode et de fentes très larges permettant de griller muffins et petits pains. Cadran Select-O-Matic à 9 positions (de pâle à très foncé); plateau à miettes pratique. Fini chrome luisant.

chacun **9.96**

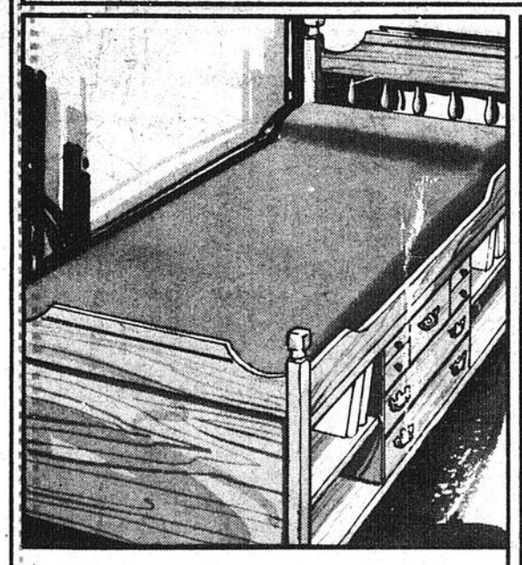

Lit de matelot en bois franc

Une reproduction superbe d'un grand favori de toujours! Monture robuste en bois franc; magnifique fini de ton érable; 3 tiroirs pratiques à devant à queue-d'aronde et à poignée finie laiton. Le matelas et le panneau de soutien sont inclus.

chacun **228.88**

SECHOIRS

Lady Brentwood, 5 positions, commande à distance, casque très grand et léger, portatif, vapeur hydratante.

$25 chacun

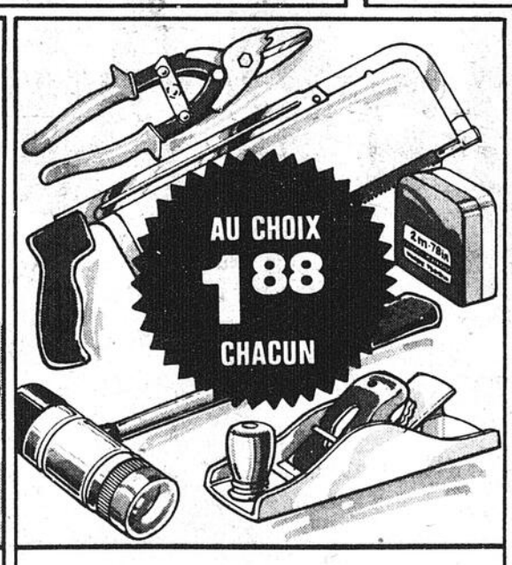

De bons outils pour le bricoleur!

Economisez temps et argent en prenant en main les petits travaux de réparation dans la maison! Les outils fiables et de bonne qualité que nous vous offrons vous seront d'un grand secours. Vous n'avez qu'à faire votre choix: maillet à deux têtes, cisaille à tôle, rabot, ruban à graduation métrique, ou scie à métaux... tous offerts à un seul bas prix remarquable! Adoptez la solution la plus économique... faites-le vous même!

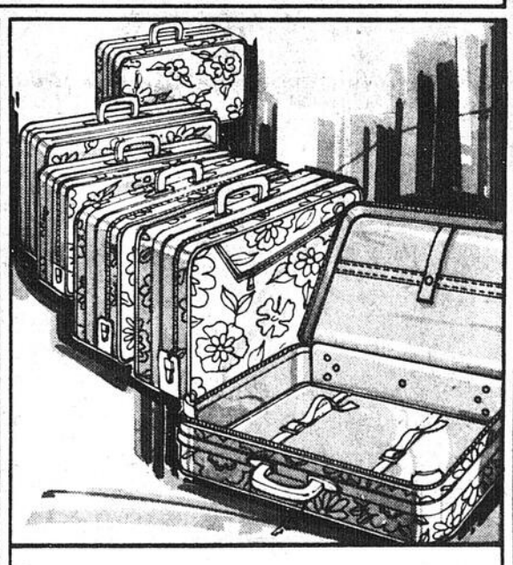

Ensemble de 6 valises

Des valises en doux vinyle conçues spécialement pour le voyageur d'aujourd'hui qui recherche des bagages à la fois spacieux, compacts et légers. Poignées et boutons décoratifs en plastique résistant. Attrayant motif floral. Vert, bleu, rouge et brun. D'excellents compagnons de voyage!

14" chacune **6.98** — 15" chacune **6.98**

16" chacune **7.98** — 18" chacune **8.98**

19" chacune **9.98** — 20" chacune **10.98**

DESCENTES DE LIT 50% polyester, 50% nylon, grandeur: 24" x 45", antidérapant, forme ovale, longs poils. **$12**

Chemins de passage ou escalier 100% nylon, 27" largeur, endos caoutchouc, solide, choix de vert, rouille, or, lilas. **4.50** v.l.

PLASTIQUE transparent antidérapant, idéal pour protéger les tapis, 27" largeur. **2.99** v.l.

TAPIS d'extérieur 100% polypropylène, imitation de gazon, 6' largeur, idéals pour galeries, escaliers, choix de vert, or. **5.99** v.c.

TAPIS à la verge rayé, 100% polypropylène, 12' largeur, endos caoutchouc, très résistant, idéal pour sous-sol, chalets, ou toutes autres pièces. **3.99** v.c.

TAPIS à longs poils "Shag" 12' largeur, endos caoutchouc, armature polypropylène, lavables, choix de lilas, vert, bleu, orange, blanc crème, rouge, brun. **7.95** v.c.

TAPIS 100% commercial marque Ozite, 100% nylon, lavables, motifs aux choix, idéals pour cuisine. **6.79** v.c.

PRELART 100% VINYLE impérial accotone, 12' largeur, endos d'amiante, pratiquement sans cirage, choix de motifs et de couleurs. **2.99** v.c.

Papeterie - Jouets - Livres

BUREAUX de marque Commodore, grandeur: 30 x 60, beige ou noir. **162.85**

FILIERES de marque Commodore, grandeur: 12½ x 10 x 8, avec serrure, beige seulement. **9.88**

SACS DE VOYAGE comprenant: plusieurs compartiments, pour habits ou autres, en cuir brun lavable. **14.95**

BICYCLES de marque Brentwood, dans le rouge et blanc, 12 pouces, très amusants pour le petit débutant. **36.88**

RIDEAUX

RIDEAUX CAFE idéals pour cuisine, comprend: une paire de rideaux, grandeur: 60" x 36" plus valence 54" x 11", choix de rose ou bleu. **$5** l'ensemble

RIDEAUX CAFE idéals pour cuisine, comprend: une paire de rideaux 60" x 36" plus valence 54" x 12", choix de lilas seulement. **$2** l'ensemble

Tissus - Menus articles

BOITES pour bobines très pratiques, plastique transparent résistant, peut contenir 21 bobines format régulier, 42 bobines format 600, série Singer. **.99**

LAINE à tricoter "Woolcrest", 4 plis, 100% acrylique, résiste aux mites, facile d'entretien, lavable à la machine, sèche rapidement, couleurs variées. **2.21**

COORDONNES 100% polyester, 60" large, teintes pastelles imprimées, lavables à la machine, couleurs variées. **2.76**

POLYESTER pour blouse ou robe, 45" large, lavable, choix de motifs. **2.76**

POLYESTER pour couvertures piquées, élasticité uniforme, à l'épreuve des mites et de la moisissure, 78" x 100", blanc seulement. **3.26**

TRICOT DE COTON 60" large, lavable, choix de motifs, confection: blouse ou robe soleil. **3.79**

DENIM 45" large, lavable, couleurs variées. **2.76** et **3.76**

SHAG COUPE "4½" très pratique pour effectuer un tapis à motif, 100% polyester, lavable à la machine, vous pouvez également réaliser couvertures, couvre-lit, coussin, jouets, etc., couleurs variées. **.84**

Toile et literie

COUSSINS décoratifs grandeurs, couleurs, qualités assorties. **$3**

COUSSINS décoratifs grandeurs, couleurs, qualités assorties. **$5**

COUSSINS 100% polypropylène, changez de recouvrement ou de couleur, autant de fois que vous le voulez, grâce au recouvrement Kapor, très résistant, 12 x 12. **1.64**

TABLIERS passant autour du cou, articles idéals pour la cuisinière, 100% coton, bordure de dentelle et fleurs appliquées. **2.99**

LINGES à vaisselle 53% coton, 47% lin, très absorbants, faciliteront la corver de la vaisselle, motifs variés, 22 x 32. **.79**

ENSEMBLES de serviettes comprenant: débarbouillettes, serviettes à main, serviettes de bain, choix de rose, vert, or, bleu, motifs rose.

1.07 débarbouillettes

2.44 serviettes à main

7.61 serviettes de bain

SERVIETTES DE BAIN avec légère imperfection, motifs jaquard avec franges, choix de rose, vert et bleu, aussi motifs floraux sur fond écru, 22 x 36. **2.44**

CENTRES de tables ou bureaux, très belle apparence, bordure or, motifs floraux.

1.59 à **3.49** Rond

2.17 à **8.29** Oval

2.50 à **8.39** Rectangulaire

OREILLERS 100% polyester, doux, moelleux, à carreaux jaune, bleu, rose. **5.36**

COUVERTURES 70% polyester, 27% viscose, 3% nylon, faciles d'entretien, lavables à la machine, motifs floraux sur fond blanc, 72 x 90. **8.88**

COUVERTURES 60% polyester, 40% viscose, lavables à la machine, chaudes et légères, 72 x 90, blanc seulement. **8.96**

MAGASINS A RAYONS Woolco

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE OU ARGENT REMIS

Roy refuse d'assister au prochain congrès du RC

QUEBEC (PC) — Le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a confirmé, mardi, qu'il n'assisterait pas au congrès à la direction du Raliement créditiste qui se tiendra le 11 mai prochain.

"Je dis et je répète que notre parti n'était pas suffisamment structuré pour organiser un tel congrès. J'aurais voulu qu'on travaille d'abord à faire un regroupement des nôtres", a déclaré M. Roy au cours d'une conversation avec des journalistes.

"Actuellement, vous avez trois mouvements créditistes au Québec, et le congrès prématuré qui a lieu en mai ne fait que confirmer cette division chez les créditistes", a-t-il ajouté.

Le député de Beauce-Sud a d'autre part révélé qu'il avait eu des entretiens récemment avec le président du parti, M. Laurent Legault, dans une vaine tentative pour trouver un compromis.

Georges Nadeau
(Telephoto PC)

Un gardien de pénitencier est tué à coups de marteau

COWANSVILLE (PC) — La police a annoncé, mercredi, qu'un jeune prisonnier âgé de 19 ans, Mario Gauthier, était détenu comme témoin important en rapport avec le meurtre, mardi, d'un gardien du pénitencier à sécurité moyenne de Cowansville.

M. Georges Nadeau, âgé de 34 ans, instructeur en chef de l'atelier de peinture industrielle de cette institution depuis sept ans, a été tué à coups de marteau alors qu'il pénétrait dans son bureau.

Les gardiens ont révélé que 10 détenus étaient présents dans l'atelier au moment du crime, mais qu'aucun n'est venu à la rescousse de la victime au moment de l'assaut.

Les autorités pénitencières n'ont encore aucune idée des motifs pouvant expliquer ce meurtre. Il semble que Nadeau était un des instructeurs les plus populaires chez les détenus. Il était marié et père de trois enfants.

Souvent seul

La femmme de la victime, Francine, a révélé que son mari s'était plaint à de nombreuses reprises d'être laissé souvent seul avec des groupes de détenus, sans protection.

Mais M. J.-C. Laferrière, directeur régional pour le Québec des services pénitenciers fédéraux, a déclaré que c'était la politique du gouvernement, dans le cas des prisons à sécurité moyenne, de laisser les instructeurs seuls avec des groupes de détenus.

Statistiques erronées sur la silicose

TORONTO (PC) — Le ministre ontarien de la Santé, M. Frank Miller, a annoncé, mardi, que son ministère est actuellement à réviser ses rapports et statistiques sur le nombre des victimes de la silicose, et le nombre des travailleurs qui auraient déjà souffert de symptômes de cette maladie, à Elliot Lake.

Ces études sont entreprises depuis que les statistiques du ministère ont été battues en brèche à la législature par le leader NPD Stephen Lewis, durant le débat du discours du Trône, en mars dernier. C'est ce qu'a admis M. Miller.

ARTS ET SPECTACLES

Foire populaire de Chicoutimi

Une pièce de Michel Garneau qui suscite la participation

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI "Les voyagements c'est le connais-toi toi-même vu comme un mouvement, un voyage, une partance, une allance sans jamais d'arrivée, une allure vers soi-même, dans la recherche de l'identité. Sans véritablement d'autre trame, histoire, anecdote, que ce mouvement, la pièce est écrite dans un vocabulaire de rêves, de cauchemars, de délires et de réalités très ordinaires qui s'entrechoquent. Elle veut dire: et la réalité et le rêve et le plaisir parfois cruel de la rencontre de soi à travers le langage qui nous réfléchit. "Pourquoi expliquer ce que Garneau dit si bien de lui-même et de sa pièce "Les voyagements" présenté au Cegep de Chicoutimi dans le cadre de la foire populaire de l'Aurore.

Quatre jeunes comédiens, et plus de 200 personnes sur la scène. Les rideaux sont fermés, séparant l'insolite du conventionnel. Et les spectateurs assis par terre ou adossés aux murs vont assister à une interprétation étonnante d'une pièce écrite par Michel Garneau, mais qui pourrait l'être par les 4 comédiens, tellement ils la vivent.

Véronique Le Flaguais, Michel Côté, Marc Messier, Marcel Gauthier partent en voyage. Ils sont sur un vélo et pédalent à la poursuite de leur visage. C'est du théâtre, plus encore de la poésie même si les mots n'ont rien d'une caresse. Ils sont quatre et ils réussissent pourtant à donner, à tous ces autres qui les regardent, l'impression qu'ils sont directement concernés par ce drame qui se joue, qui se vit.

Garneau, par leur voix, nous otusse aussi loin qu'il le peut dans le doute de soi, et ce qui semblait nous acculer au désespoir aboutit tout à coup à la certitude de trouver sa réponse, de se trouver soi-même.

Programme d'aujourd'hui

Voici les activités prévues aujourd'hui, dans le cadre de la Foire populaire de l'Aurore, qui se tient au Collège de Chicoutimi:

10h. à 12h.: Atelier d'écriture animé par Michel Garneau (local 313) Atelier de caricature, et de conception graphique (animatek).

Atelier de musique traditionnelle, animée par le Tamanoir (local 325).

Information sur l'édition, animée par Victor-Lévy Beaulieu, Gilbert Larocque et Roger Desrochers (local 314).

14h. à 16h.: Suite des ateliers:

Information sur la politique et l'édition (local 314)

20h: Spectacle: musique traditionnelle, avec le Tamanoir (Auditorium Dufour).

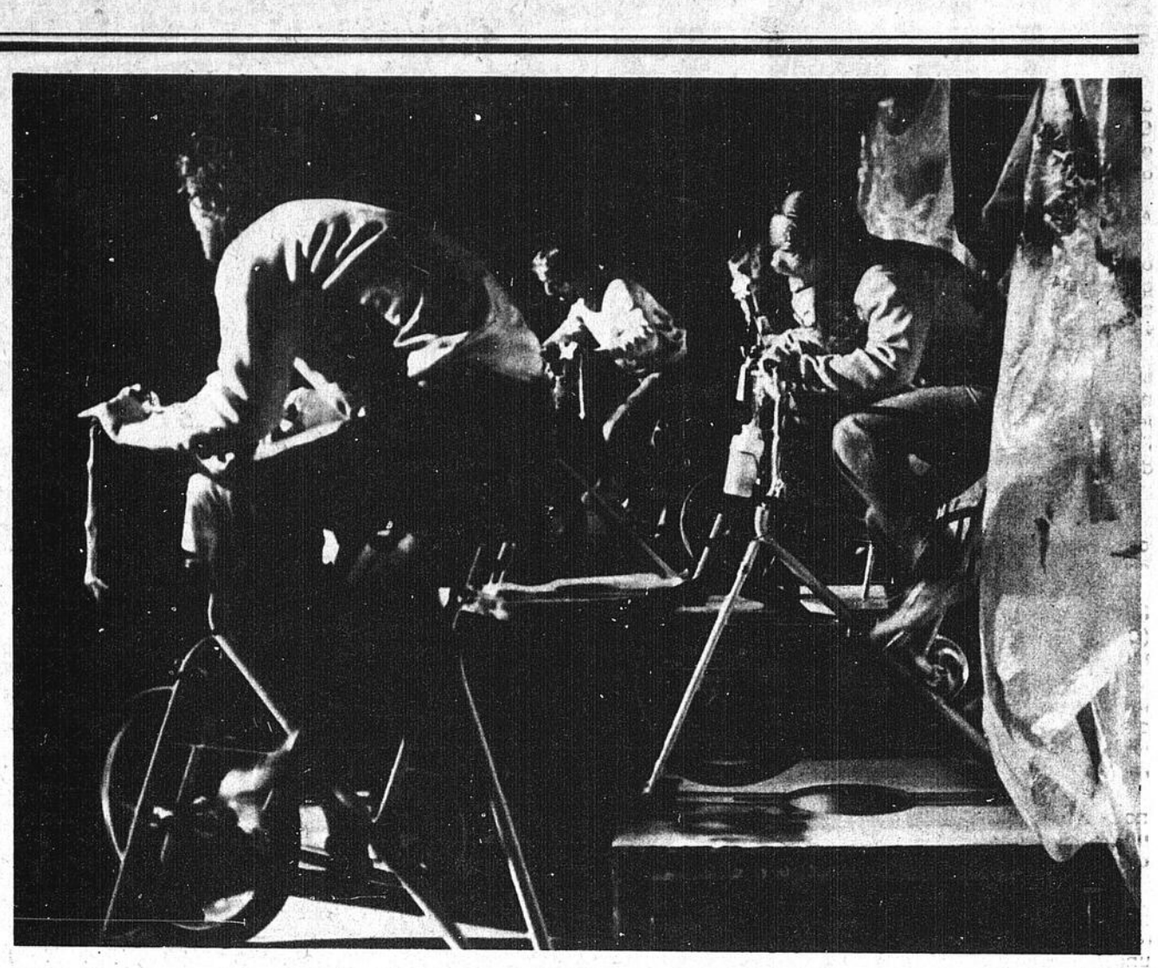

LES VOYAGEMENTS: Pièce de Michel Garneau, les "Voyagements" doivent beaucoup à l'excellente interprétation des quatre comédiens: Véronique Le Flaguais, Michel Côté, Marc Messier et Marcel Gauthier.

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

JEUDI, LE 10 AVRIL

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Mon coin de pays c'est (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Topino (C)
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez vous
"Le colosse de Rome"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grugeot et Délicat (C)
17.00 Tarzan
"Le cheval de Troie" (C)
18.00 Pinocchio (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les Grands Films
"Rak" (C)
21.31 A communiquer
22.00 Vedettes en direct (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Conférence féd.-prov. (C)
23.30 Appelez-moi Lise (C)
00.30 Cinéma
"La mort sonne toujours deux fois"

VENDREDI, LE 11 AVRIL

8.45 Dessins animés (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Mon coin de pays c'est (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Clak (C)
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez vous
"La victoire alliée en Europe et en Asie"
16.00 Bobino (C)
16.30 Major Plum Pouding (C)
17.00 Pour tous
"Le grand secret" (C)
18.30 Information première
18.40 Les plus beaux films
"Le temps du châtiment"
20.31 Avec le temps (C)
21.01 Hors série "Jalna" #6 (C)
22.00 Coup de filet (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma
"Les novices" (C)

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

JEUDI, LE 10 AVRIL

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin:
"Fin d'un voyou"
11.00 Adèle (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Sans détour (C)
13.00 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
14.30 Bonjour été (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Thierry La Fronde
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase (C)
19.30 Jeudi 7:30:
"Volupté"
21.30 Vrai ou faux (C)
22.00 Fernand Gignac (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 Festival de Yul Brynner (C)
"Salomon et la reine de Saba"

DÉMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC.
237, RUE COLBERT
JONQUIERE.
TELS: 547-9919
547-9990

VENDREDI, LE 11 AVRIL

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin:
"Danseuses de Cadix"
11.00 Adèle (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Sans détour (C)
13.00 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
14.45 Toucher du bois
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 La famille Stone
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase (C)
19.30 En première:
"Le train de 16h.50"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 75 (C)
22.00 Pop 75
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 Pour toi
23.40 Festival de Yul Brynner (C)
"Pancho Villa"

CINÉMA

ALMA

Alma
Jusqu'au 10 avril incl.: "La fureur du Dragon" - "2e film en couleur".

Canadien
Jusqu'au 10 avril incl.: "L'enfant de la solitude" - "Le hasard et la violence".

CHICOUTIMI

Impérial
Jusqu'au 10 avril incl.: "La fureur du dragon" - "La belle affaire".

Capitol
Jusqu'au 10 avril incl.: "A nous quatre Cardinal" - "Lucky Luke".

Cartier
Jusqu'au 10 avril incl.: "S" comme Sally" - "Le corps a ses raisons".

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 10 avril incl.: "La fureur du dragon" - "La mort caresse la nuit."

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Bruce Lee" - "La grande Mafia".

Cinéma 2
"V'là que les nonnes dansent le tango" - "Les anges pervers".

Cinéma 3
"J'irai comme un cheval fou" - "Madly".

JONQUIERE

Centre
Jusqu'au 10 avril incl.: "La fureur du dragon" - "La mort caresse la nuit".

Bellevue
Jusqu'au 10 avril incl.: "A nous quatre Cardinal" - "Lucky Luke".

Elysée
Jusqu'au 10 avril incl.: "S" comme Sally" - "Le corps a ses raisons".

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 12 avril incl.: "Aurore l'enfant martyre" - "Allons tuer Sartana".

MISTASSINI

Orphéon
Jusqu'au 10 avril incl.: "Y'a pas de mal à se faire du bien" - "Le jour du jugement".

ARVIDA

Palace
Jusqu'au 12 avril incl.: "Carnage" - "Terreur aveugle".

Le dialogue fut difficile entre étudiants et écrivains

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Le dialogue apparaît difficile entre étudiants et écrivains, alors qu'une rencontre était prévue, à l'occasion de la Foire populaire de l'Aurore, avec André Beaudet, Ives Taschereau, Victor Lévy Beaulieu et Michel Garneau au Cegep de Chicoutimi.

Presque totalement inconnus des étudiants ces écrivains faisaient face à un auditoire silencieux qui semble considérer la littérature comme un luxe dont ils savent se passer.

Les jeunes reprochent surtout à ces auteurs, notamment Beaulieu et son livre "Les grands-pères" d'user d'un style difficile à comprendre, qui paraît ne s'adresser qu'à une sorte d'élite intellectuelle.

Après avoir accorder trois quart d'heures à l'oeuvre de l'écrivain Jacques Ferron, absent à cette rencontre, les auteurs présents ont tenté d'exprimer le pourquoi de leur choix, de leur existence en tant qu'écrivains.

Outre Michel Garneau qui dit que "la littérature est ce qu'on obtient en utilisant le langage, en le réfléchissant", Victor-Lévy Beaulieu remarque que l'écrivain est autant celui qui manipule les mots que celui qui est manipulé par ceux-ci.

En plus de ces rencontres le programme de la foire populaire a prévu le lancement de 8 volumes des éditions de l'Aurore et une seconde pièce de théâtre pour la journée de mercredi: "And now, Ladies and gentleman Raynald Bouchard".

Des volumes d'auteurs québécois sont également exposés et les visiteurs peuvent rencontrer différentes personnes collaborant aux Editions de l'Aurore.

C'est une occasion de mieux connaître plusieurs de nos écrivains québécois, de découvrir tout ce qui se fait, tout ce qui se dit, pour le Québec d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Un Oscar rapporte popularité et argent

HOLLYWOOD (AP, Reuter et AFP) — "The Godfather, Part II", de Francis Ford Coppola, a obtenu mardi soir les Oscar 1974 du meilleur film, de la meilleure mise en scène, du meilleur scénario et de la meilleure histoire originale.

L'Oscar du meilleur acteur et de la meilleure actrice ont été décernés respectivement à Art Carney, pour son rôle dans "Harry and Tonto", et à Ellen Burtsyn, pour "Alice doesn't live here anymore".

Le film italien "Amarcord", de Federico Fellini, a obtenu l'Oscar du meilleur film étranger.

Robert de Niro, pour son rôle dans "The Godfather, Part II", et Ingrid Bergman, pour "Murder on the Orient Express", ont obtenu les Oscar des meilleurs seconds rôles masculin et féminin. Ingrid Bergman a déjà obtenu deux fois l'Oscar de la meilleure actrice, avec "Gaslight" et "Anastasia".

Parmi les autres Oscar décernés figurent:

—Meilleure chanson: "We never look like this again", tiré de "The Towering Inferno".

—Son: "Earthquake".

—Bande sonore originale: "The Great Gatsby".

—Costumes: "The Great Gatsby".

—Photographie: "The Towering Inferno".

—Montage: "The Towering Inferno".

—Documentaire: "Hearts and Minds" sur la guerre du Vietnam.

—Court métrage animation: "Closed mondays".

—Court métrage documentaire: "Don't".

Un Oscar spécial a été également décerné, pour l'ensemble de son oeuvre, à Jean Renoir, qui, souffrant, était absent. "Merci Renoir, nous vous aimons, Jean", a déclaré Ingrid Bergman, qui était chargée de la remise des prix.

Grand champion

Ainsi, "The Godfather, Part II" s'est révélé le grand champion des Oscar 1974. Il figurait six fois au palmarès de la Motion Picture Academy de Hollywood. C'est la première fois que la suite d'un film ayant remporté l'Oscar est à son tour couronné.

Burt Schneider, auteur du meilleur documentaire, "Hearts and Mind", a provoqué un incident lorsqu'il a lu un télégramme louangeur de M. Dinh Da Thi, représentant du Vietcong à Paris, "c'est assez ironique, a déclaré Schneider, que nous soyons ici" alors que le Vietnam est sur le point d'être "libéré".

Les spectateurs qui avaient applaudi la remise du prix à M. Schneider sont restés silencieux devant cette déclaration et Frank Sinatra, qui présentait le spectacle, s'est hâté de dissocier l'Académie du cinéma des propos du metteur en scène, soulignant que les Oscar n'avaient aucune signification politique.

Mais le grand vaincu de la soirée est sans conteste "Chinatown" de Roman Polanski.

Le film avait reçu autant de nominations pour les Oscar que "The Godfather, Part II", mais il n'a obtenu qu'une récompense pour Robert Towne, auteur du scénario.

FILMS A LA TELEVISION

CHICOUTIMI-CJPM
VOLUPTE (6)

Jeudi, 19h. 30

E.U. 1960. Drame psychologique de R. Mac Dougall avec Ernest Borgnine, Gina Lollobrigida et Antony Franciosa. — Une prostituée renonce à l'homme qu'elle aime pour ne pas lui gâcher sa vie. — Thème artificiel et usé. Scénario mal construit. Mise en scène luxueuse. Interprétation valable. Confusion des valeurs.

SALOMON ET LA REINE DE SABA (5)

Jeudi, 23h.

E.U. 1959. Drame biblique de K. Vidor avec Yul Brynner, Gina Lollobrigida et George Sanders. — Le roi Salomon lutte contre la reine de Saba qui veut s'emparer d'Israël. — Traité à la western. Invraisemblable. Passages réussis. Interprétation faible. Climat sensuel.

LA DANSEUSE DE CADIX (5)

Vendredi, 09h.

Esp. 1951. Film musical de L. Vajda avec Elena Salvador et José Suarez. — Des troupes de danses folkloriques espagnoles font une tournée en Amérique. — Mince intrigue servant de prétexte à de nombreux numéros de danse. Ensemble répétitif et peu inventif sur le plan technique. Un certain intérêt folklorique. — A.

JONQUIERE-CKRS
RAK (4)

Jeudi, 19h. 30

Fr. 1970. Drame psychologique de C. Belmont avec Sami Frey, Lila Kedrova et Anne Deleuze. — L'amour entre un fils et sa mère est rendu plus profond par l'attente de la mort de celle-ci. — Une certaine dispersion sur le plan du scénario. Traitement sensible aux détails de la vie quotidienne. Dénué de sensiblerie. Interprétation sobre et retenue. — A.

LA MORT SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (6)

Jeudi, minuit

It. 1970. Drame policier de H. Philipp avec Dean Reed, Adolfo Celi et Werner Peters. — Deux détectives privés sont engagés afin de démasquer l'assassin de la femme d'un industriel. — Dénué de tout suspense.

Des artistes s'impliquent dans le conflit de la United Aircraft

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Les grévistes de la United Aircraft ont entrepris une tournée provinciale pour présenter dans chaque milieu le disque de l'Automne-Show. Accompagnés de Raymond Lévesque, Omer Turbide et Guy Bisaillon étaient les invités du cercle de presse de Chicoutimi, à l'occasion de leur passage dans la région pour y présenter une partie du spectacle qui s'est déroulé en octobre dernier à Longueuil, On se souvient de cet "Automne-Show" qui regroupait soixante artistes pour un spectacle qui a duré 24 heures sans interruption. Cet événement syndical-artistique, unique en son genre, est un précédent dont le souvenir est gravé non seulement dans les mémoires mais encore sur ce disque enregistré en direct à la salle du Colisée Jean Béliveau.

Ce spectacle a permi de verser au fond de grève une somme de $33,000. Quant au disque, 50% du revenu de sa vente seront également versé au fond de grève. Quant à leur passage dans la région, les fonds recueillis ici seront partagés entre les grévistes de la UA et les grévistes du magasin Woolworth de Chicoutimi. Raymond Lévesque, qui participe à cette tournée, considère que la collaboration des artistes est tout à fait normale puisqu'ils sont aussi des travailleurs.

"Ce sont les p'tits journaux qui donnent une fausse idée de ce que sont les artistes. Un événement comme "Automne-Show" est une excellente occasion de démontrer de quel côté sont les artistes. "Ce dernier devait donner un aperçu du spectacle à l'occasion de la rencontre organisée au Centre d'apprentissage entre les dirigeants des syndicats locaux.

Pour les 1,200 grévistes de la United Aircraft qui font face au conflit depuis maintenant seize mois, "L'Automne-Show" est une date qui a permis, non seulement d'aider financièrement ces gens, mais encore de démontrer que ce problème est davantage social que syndical. A cette occasion aussi, les témoignages de solidarité ont été nombreux entre grévistes et population.

C'est donc tout cela que contient ce disque de l'Automne-Show, réalisation simple, sans prétention des travialleurs. On y retrouve des chansons de Louise Forestier, Pauline Julien, Priscilla, La Sémille, Gilles Hunter, Raymond Lévesque, Georges Dor, Jacques Michel, Claude Gauthier, Claude Dubois et des textes de Louis Laberte, Yvon Charbonneau, Guy Bisaillon, Michel Chartrand. Ce disque se vent témoignage du passé mais aussi symbole de ce qui reste à faire.

Raymond Lévesque était l'un des invités, hier matin, du Cercle de presse de Chicoutimi.

impôt 74
FAITES-LE BIEN...TÔT!

LE MIEUX EST LE PLUS TÔT

L'an passé, au 31 mars, le ministère du Revenu du Québec avait déjà effectué près de 200 000 remboursements d'impôt. Un mois plus tard, soit au 30 avril, ce nombre avait plus que triplé et atteignait 650 000. À la fin de mai, 1 250 000 contribuables avaient reçu leur remboursement. Les remboursements sont effectués au rythme de la rentrée des déclarations, pourvu que celles-ci ne contiennent pas d'erreur. Alors ne tardez pas et *consultez bien le guide et le supplément du guide.*

C'EST L'TEMPS DE L'IMPÔT...
FAITES-LE BIEN... TÔT...

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

QUEBEC EN BREF

AMBULANCES

QUEBEC (PC) — Les entreprises privées de service ambulancier situées hors des zones de Montréal et de Québec pourront toucher un montant de $35 du ministère des Affaires sociales pour chaque sortie d'urgence, tant qu'elles n'auront pas atteint le seuil de rentabilité.

C'est ce qu'a annoncé, mercredi, le ministère des Affaires sociales, dans un communiqué.

Le seuil de rentabilité a été fixé à 400 sorties par année par véhicule en moyenne. Toutes les zones sauf les régions de Québec et de Montréal où le nombre moyen de sorties par véhicules admissible est inférieur à 400, deviennent éligibles à la politique de subventions.

Chaque entreprise ambulancière privée devra en outre remplir un certain nombre de conditions: fonctionnement permanent de service, obligation de répondre à tous les appels d'urgence, délai de 30 minutes maximum entre l'appel et l'arrivée de l'ambulance sur les lieux, obligation de remplir les formules de contrôle du ministère.

PRIMES

QUEBEC (PC) — La majorité des primes d'assurances est trop élevée dans le cas d'une première offense criminelle au code de la route.

C'est l'avis exprimé, mercredi, à la commission des Institutions financières, par les députés Fabien Roy (Créd.-Beauce sud) et Julien Giasson (L-Montmagny-L'Islet).

Selon ces deux députés, un automobiliste voit sa prime d'assurance tripler lorsque, pour la première fois, il est arrêté pour une offense de type criminel au volant, soit ivresse, délit de fuite (hit and run) ou conduite dangereuse.

Les deux députés estiment qu'une première offense ne veut pas nécessairement dire que l'automobiliste est un criminel d'habitude; il devrait bénéficier d'une certaine clémence dans ce cas.

TETLEY

QUEBEC (PC) — Le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, a refusé de commenter, mercredi, une nouvelle selon laquelle le nouveau régime québécois d'Assurance-auto serait confié à une régie d'Etat.

Visiblement réticent, M. Tetley a néanmoins affirmé que la chose était "erronée". Il était invité par le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, a commenter une information publiée dans le quotidien Le Devoir.

M. Tetley a indiqué que lorsque sa décision serait prise au sujet du régime d'assurance-auto, il présentera cette solution au conseil des ministres, puis à l'Assemblée nationale. "Mais la décision n'a pas encore été prise", a-t-il dit.

Le quotidien Le Devoir rapporte, mercredi, que l'instauration graduelle d'un système de responsabilité sans égard à la faute serait confiée à une régie d'Etat détenant, dans quelques années, le monopole de l'assurance automobile au Québec.

La recommandation d'instaurer un tel régime va être faite incessamment par les sous-comité interministériel chargé d'étudier le rapport Gauvin, selon Le Devoir.

En procédant par étapes, estime le sous-comité, le Québec évitera les erreurs commises en Colombie Britannique où l'on a tenté de mettre en vigueur au moins d'un an un système de responsabilité sans égard à la faute.

NEGOCIATIONS METALLOS

SEPT-ILES (PC) — Les négociations entre la compagnie Québec Cartier Mining et les Métallurgistes unis d'Amérique en vue du renouvellement de la convention collective des 3,000 travailleurs de cette entreprise à Port-Cartier, Gagnon, Fermont et Mont-Wright, ne reprendront pas avant lundi prochain.

C'est ce qu'a fait savoir un porte-parole syndical qui a d'autre part révélé que la compagnie avait soumis des offres salariales qui n'atteignent pas les termes du contrat type négocié et accepté par les compagnies Iron Ore et Wabush Mines.

Les pourparlers ont été interrompus mardi.

Par ailleurs, la grève déclenchée il y a deux semaines par les 700 ouvriers de la compagnie Wabush Mines, à Wabush, au Labrador, pourrait avoir des effets prochainement dans la région de Sept-Iles.

L'entreprise a indiqué qu'elle pourrait procéder à la mise à pied temporaire de 185 de ses 600 travailleurs à son usine de Pointe-Noire, dès la prochaine fin de semaine, si la grève se prolonge.

Les travailleurs de Wabush ont débrayé après avoir rejeté par un vote de 87 pour cent le contrat type accepté par leurs confrères de Pointe-Noire et par plus de 4,000 travailleurs de l'Iron Ore sur la Côte-Nord.

PEINE PROLONGEE

QUEBEC (PC) — Un individu qui avait porté sa cause en appel après avoir été condamné à deux ans de détention pour un vol à main armée a vu sa peine prolongée de cinq ans, mardi, par la Cour d'appel.

En plus de rejeter l'appel, le tribunal a jugé qu'une peine de sept ans était plus appropriée dans le cas de Michel Pellerin, de Trois-Rivières.

Ce dernier avait été condamné à deux ans de prison par le juge Maurice Langlois, de la Cour des sessions de la paix, en août 1974, après avoir été reconnu coupable d'un vol à main armée de $4,750. commis à la Caisse populaire Notre-Dame. à Trois-Rivières, le 17 octobre 1973.

SPRINGATE

LONDON (PC) — Le député québécois George Springate a affirmé mercredi que "le Québec a décidé de ne pas faire partie d'une nation vraiment bilingue".

"Le Parti libéral du Québec est un parti fédéraliste, est traditionnellement libéral, mais un important changement se fait jour actuellement," a ajouté le député de Sainte-Anne.

"La langue anglaise a été extirpée du Québec, que les Canadiens anglais le veulent ou non," a-t-il affirmé dans un discours prononcé devant les membres d'un club social.

Il est d'avis que la Loi 22, Loi sur les droits linguistiques au Québec, crée, de fait, une seule langue officielle dans les affaires, le gouvernement et l'éducation, soit la langue française, seule langue officielle de la province.

"Le gouvernement croit ainsi sauver le fait français au Québec." Il croit que le gouvernement a adopté cette loi dans l'intention de battre en brèche le déclin de la natalité au Québec, l'arrivée massive de nouveaux immigrants et la popularité du Parti québécois.

"Même si cette loi a un caractère politique et avait pour but de détruire le PQ, elle a failli dans sa tâche," a-t-il terminé.

FUNERAILLES-GAGNON

QUEBEC (PC) — Les funérailles du juge Claude B. Gagnon, de la Cour d'appel du Québec, ont eu lieu, mercredi, à Québec.

Fils de feu Onésime Gagnon, ancien lieutenant-gouverneur du Québec, Me Gagnon est décédé, lundi, à la suite d'une longue maladie.

Il était âgé de 52 ans.

Me Gagnon a été bâtonnier général du Barreau de la province en 1969-70 et bâtonnier du Barreau de Québec en 1970-71.

De 1962 à 1968, il a siégé comme membre du bureau des gouverneurs de la radiodiffusion canadienne. En 1967 et 1968 il fut président de l'Association canadienne des boursiers Rhodes.

M. Gagnon avait été nommé juge de la Cour d'appel au Québec le 7 mars 1972.

Goldbloom prépare un code d'éthique des maires et des conseillers municipaux

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — M. Victor C. Goldbloom, ministre des Affaires municipales, semble déterminé à épurer les moeurs politiques dans le domaine municipal.

Il a annoncé, mercredi à Québec, deux mesures importantes qu'il entend appliquer dans les prochains mois:

— édicter un code d'éthique à l'intention des maires et conseillers municipaux, de façon à "les protéger contre eux-mêmes" devant toute tentation de corruption.

— interdire formellement à toute municipalité de contribuer ou d'encourager financièrement tout candidat ou tout parti politique, à l'échelle provinciale et fédérale.

M. Goldbloom a été amené à faire cette déclaration à l'occasion de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire.

Les députés de l'opposition Marc-André Bédard et Maurice Bellemare le harcelaient de questions sur la corruption municipale et sur la nouvelle vogue qui tendrait à se répandre à travers le Québec d'encourager les partis politiques en puisant à même les deniers des municipalités.

Enquête

M. Goldbloom a fait en quelque sorte l'historique de l'enquête sur la corruption municipale, au sujet de laquelle M. Roger Gagnon, ex-urbaniste de la ville de Montréal, doit répondre de quatre chefs d'accusations.

Cette enquête, a-t-il rappelé, a été précédée de la pré-enquête du juge Chaloux qui s'est mise en branle sur l'ordre du ministre Goldbloom, à la suite de plaintes de conseils municipaux et de trois de ses collègues, MM. Oswald Parent, Omer Dionne et Marc Assad, respectivement député de Hull, Compton-Mégantic et Papineau.

On a laissé entendre à certaines municipalités qu'il fallait l'intervention de certaines personnes auprès du gouvernement pour l'obtention de subventions ou pour l'acceptation de projets municipaux, le tout naturellement moyennant pots-de-vin appropriés.

M. Goldbloom a clairement établi toutefois que "ces prétendues pressions n'ont pas eu d'effets au ministère". En d'autres mots, aucun fonctionnaire des Affaires municipales ne serait impliqué.

Rapports verbaux

C'est du moins ce qu'affirme le ministre Goldbloom, sur la foi de rapports verbaux qu'il a reçus du ministère de la Justice, lequel est chargé de mener l'enquête.

La pré-enquête a été ordonnée en août 1974 et le rapport a été remis au ministre Jérôme Choquette à la fin de l'an passé. Depuis ce temps, l'opposition à l'Assemblée nationale tente vainement d'en obtenir une copie, mais le ministre s'y objecte avec la dernière énergie, prétextant que ce n'est pas d'intérêt public.

"Ce rapport appartient au ministre de la Justice, c'est lui qui s'en occupe et qui s'en sert", a répliqué M. Goldbloom aux oppositionnistes Bédard et Bellemare qui insistaient à nouveau pour que ce rapport soit déposé.

M. Choquette a déjà déclaré en Chambre là-dessus que ce rapport restera secret, tant que les poursuites intentées contre M. Gagnon ne seront pas terminées.

Le ministre Goldbloom a d'ailleurs admis qu'il n'a pas lui-même pris connaissance du rapport Chaloux, à la grande stupéfaction des députés de l'opposition, "d'autant plus que le ministre soutient que ses fonctionnaires ne sont pas impliqués".

Pas au courant

M. Goldbloom a de plus ajouté que, 48 heures après sa décision de déclencher la pré-enquête Chaloux, "c'est devenu la juridiction du ministre de la Justice... c'est son affaire, je n'en suis pas au courant".

Un peu plus tard, le ministre a indiqué qu'il y a présentement trois municipalités en tutelle: Pincourt, Anjou et Sainte-Anne-des-Monts.

Son collègue de Verdun, le libéral Lucien Caron, lui a alors suggéré de former une "équipe volante" qui se chargerait spécialement de surveiller les administrations municipales, tout en faisant un travail de prévention, ce qui éviterait, dit-il, de porter des accusations.

Le ministre a noté qu'il est à peu près impossible de surveiller quelque 11,000 maires et conseillers qui, a-t-il insisté, sont élus pour répondre de leurs responsabilités devant l'opinion publique.

"Je voudrais travailler avec les municipalités pour assurer une moralité aussi parfaite que possible", a enchaîné M. Goldbloom, en manifestant son désir d'établir ce qui n'existe pas encore, selon ses termes, c'est-à-dire un code d'éthique pour maires, conseillers et fonctionnaires municipaux.

Le député péquiste Bédard en a profité pour rappeler le cas de certaines municipalités, dont le cas de Malartic, qui supportent tel candidat ou tel parti politique, en se servant des fonds publics.

C'est inacceptable, a répliqué aussitôt M. Goldbloom, mais il a laissé entendre qu'on ne lui a jamais présenté un cas où une municipalité serait passible de sanction.

Pour éviter la répétition de tels cas, a-t-il poursuivi, il s'est engagé à "faire publier dans la revue mensuelle du ministère un avertissement à ce sujet et à répéter cet avertissement avec le déclenchement de futures élections, pour que ce soit un aide-mémoire pendant les campagnes électorales".

La CSN trouve insuffisantes les normes proposées par le gouvernement pour l'amiante

THETFORD-MINES (PC) — Le président du Syndicat des mineurs d'amiante CSN, M. Oliva Lemay, a qualifié de "gros compromis avec les compagnies" les nouvelles normes que le gouvernement du Québec se propose d'adopter pour protéger la santé des travailleurs de l'amiante.

"Le gouvernement du Québec ne s'est jamais préoccupé de notre santé et il doit croire qu'il fait un gros effort aujourd'hui", a déclaré M. Lemay, alors qu'il commentait les mesures annoncées, mardi, par le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé.

Il a toutefois indiqué que le syndicat était prêt à accepter la norme de cinq fibres d'amiante par centimètre cube comme une limite temporaire, si la limite de deux fibres demandée par les syndiqués est approuvée d'ici deux ans.

De son côté, le président de l'Asbestos Corporation, M. William W. Oughtred, s'est dit heureux de la décision du gouvernement de créer un comité indépendant de spécialistes médicaux qui sera chargé d'analyser tous les aspects de la santé dans l'industrie québécoise des mines d'amiante.

Climat d'angoisse

"La création de ce comité indépendant servira les intérêts de toute la population du Québec et contribuera grandement à dissiper le climat d'angoisse qui s'est installé récemment en rapport avec les conditions de travail dans les installations productrices d'amiante", a-t-il dit.

Selon lui, les mesures annoncées par le gouvernement pourraient favoriser une reprise des négociations pour régler la grève des 3,500 mineurs de la région de Thetford-Mines.

"Etant donné que l'Etat a compris toute l'importance de la situation et qu'il propose, par la formation de ce comité, une solution aux problèmes de la santé et de la sécurité dans l'industrie, nous croyons qu'il est possible de faire des démarches visant à reprendre les négociations pour en arriver au règlement de la grève", a précisé le président d'Asbestos Corporation.

Le conseil des ministres décidera qui utilisera l'impôt foncier

Par BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — C'est le conseil des ministres qui décidera si les commissions scolaires abandonneront le champ de l'impôt foncier et la décision sera annoncée par le ministre des Finances, lors du discours du budget, la semaine prochaine.

C'est la position adoptée hier par le ministre des Affaires municipales Victor C. Goldbloom, devant la commission permanente des affaires municipales, où des députés de l'opposition ont vainement tenté de connaître l'opinion du ministre sur la question.

Il incombe au ministre des Finances Raymond Garneau de dire au nom du gouvernement ce qui va être fait, a déclaré M. Goldbloom.

A M. Marc-André Bédard (PQ—Chicoutimi) qui lui demandait carrément s'il y aurait dans le prochain budget des transferts de nouvelles sources de taxation au profit des municipalités, M. Goldbloom a souligné deux points.

D'abord, que le gouvernement s'efforce depuis 1972 de réduire le taux normalisé de la taxe scolaire. "Constatant que cette mesure progressive n'a pas encore eu les résultats escomptés, ce gouvernement

devra agir de façon à obtenir des résultats de la nature que l'on voulait obtenir."

Ensuite, a-t-il dit, "il n'est pas logique que nous ayons deux autorités en évaluation foncière. Nous cherchons donc à rationaliser cette situation et à choisir entre les deux systèmes.

Système

"Je pense qu'il est clair que c'est le système municipal qui confectionne déjà les rôles qui doit avoir l'ensemble des responsabilités dans le domaine de l'évaluation foncière."

Les deux organismes qui représentent les 1500 municipalités du Québec ont récemment demandé formellement au gouvernement de leur remettre tout le domaine de l'impôt foncier.

Ils ont proposé un programme en quatre points permettant aux commissions scolaires d'évacuer ce champs de taxation progressivement au cours des cinq prochaines années.

Les municipalités affirment que les écoles devraient être financées par le gouvernement provincial tout comme les hôpitaux, elles ajoutent qu'elles courent à la faillite si elles n'obtiennent pas d'autres sources de revenus. Elles ont souligné que la taxe foncière est arrivée à un niveau d'environ 4 pour cent de la valeur bien-fonds et que ce niveau est reconnu comme étant un maximum.

M. Bédard a noté l'urgence d'apporter une solution au problème "avant que ne s'engage en fait une lutte entre les municipalités et les commissions scolaires.

Les deux parties, a-t-il dit, sont placées dans une situation financière précaire et il ne faudrait pas assister au spectacle d'un gouvernement qui "regarde la bataille entre ces deux ordres de gouvernement, municipal et scolaire, pour prendre ensuite ses décisions.

Commissions

"Il est facile de dire qu'il faut éliminer les commissions scolaires du champ de la taxation foncière," a dit M. Goldbloom, en soulignant que la masse monétaire en jeu était de $500 millions.

"Une somme de cette importance ne se trouve pas facilement dans un autre secteur, à un autre poste budgétaire, sans planification assez soigneuse. C'est ce que nous sommes en train de faire.

Mais M. Goldbloom a affirmé que le financement des commissions scolaires n'était pas "principalement, primordialement une chose provinciale."

"C'est principalement une chose locale . . . C'est un rôle supplétif qu'a joué le gouvernement jusqu'à maintenant."

"Peut être qu'il y a des ajustements à faire sur le plan financier. Mais à l'argument que l'on doit simplement écarter le système scolaire de l'assiette foncière, je ne suis pas prêt, aujourd'hui, à dire qui on non à cela.

"Je pense que c'est une question de portée très profonde qui mérite un examen très profond avant de tirer des conclusions."

ANALYSE DU MOTEUR et MISE AU POINT

17.95 Plupart des 4 et 6-cylindres

23.95 Plupart des 8-cylindres

Voilà ce que nous faisons...

• Pose ou réglage des bougies, pointes, rotor, condensateur, chapeau de distributeur; réglage allumage et angle de saturation • Vérification débit bobine; nettoyage ou remplacement filtres air et essence • Réglage courroie ventilateur • Nettoyage câbles de batterie • Essai génératrice/alternateur, régulateur et batterie • Réglage carburateur • Essai pression refroidissement • Nettoyage ou remplacement valve PCV • Réglage valve réchauffage (externe) • Essai câbles haute tension • Elimination résistance circuits primaire et secondaire • Comparaison du rendement des cylindres. (Pièces en sus, si nécessaire).

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui. Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire!

PIECES DE MISE AU POINT Moto-Master

VOITURES IMPORTÉES ET NORD-AMERICAINES
ÉCHANTILLON DES PRIX

Nos prix de pièces pour les autres voitures sont tout aussi abordables!	NÉCESSAIRES DE MISE AU POINT	CÂBLES	CHAPEAUX DE DISTRIBUTEUR	BOBINES ALLUMAGE DE 6 OU 12 V
VOLKSWAGEN—Volks type 1 1965-73	5.49 à 6.39	5.89	2.29 à 2.99	5.99
DATSUN—B10, B110, B510, 1967-75 à pointes simples	4.39	4.49*	3.95	5.99
510 1970-72 à pointes doubles	7.95	4.49*	3.95	5.99
TOYOTA—Corona, Corolla, Celica et camionnette Hi-Lux 1968-75	4.19 à 5.79	4.49*	3.59 à 4.49	5.99
FORD-MERCURY et **METEOR**—V8 1968-72, sauf pointes doubles	2.39	8.89 à 9.29	2.59	5.99
6 cylindres 1963-1973	2.59	4.99	2.35	5.99
VOITURES GENERAL MOTORS— V8 1963-72	3.34	8.19 à 9.69	2.99	5.99
6 cylindres 1963-73	2.59	4.99	1.95	5.99
VOITURES AMERICAN MOTORS— 8 cylindres 1967-73	3.45	8.59	2.99	5.99
6 cylindres 1968-73	2.59	4.89	1.95	5.99
VOITURES CHRYSLER— 8 cylindres 1966-72 équipés du distributeur Chrysler	2.58	7.59 à 13.69	2.49	5.99
6 cyl. '66-72 avec dist. Chrysler	2.58	6.79	2.29	5.99

**Câbles semi-taillés*

POSE PAR EXPERTS SUR DEMANDE (EN SUS)—PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

prix en magasin FREINS MOTO MASTER

Plupart des voitures avec sabots

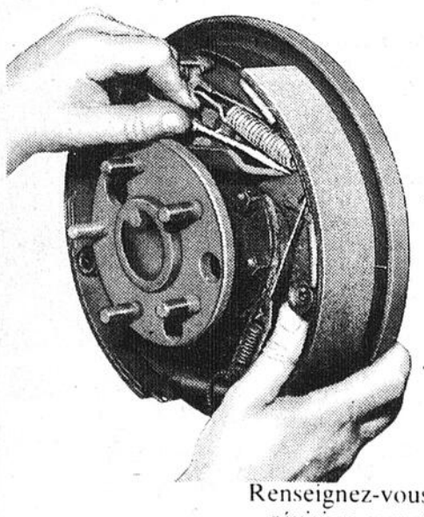

Exemple: Grosses Chevrolet et Pontiac 59-70

ROUES AVANT
Garnitures 'Ancrage spécial' pour 2 roues **7.99** avec échange

ROUES ARRIÈRE
Garnitures 'Ancrage spécial' pour 2 roues **6.95** avec échange

Plupart des voitures avec disques

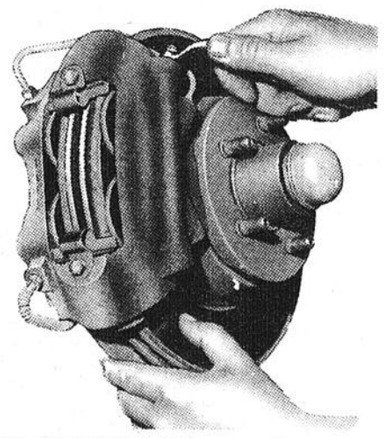

Exemple: Grosses Ford, Mercury, Meteor 68-72

ROUES AVANT
Garnitures de disques rivetées **13.59** pour 2 roues

ROUES ARRIÈRE
Garnitures 'Ancrage spécial' pour 2 roues **8.39** avec échange

POSE EXPERTE SUR DEMANDE (en sus)

Renseignez-vous sur la garantie de 12 mois ou 12,000 sur pièces et main-d'oeuvre offerte avec la révision complète du système de freinage. **Prix également avantageux pour autres marques.**

Epargnez davantage!
BILLETS-BONIS
au comptant

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

Utilisez la
CARTE DE CRÉDIT
Canadian Tire

SILENCIEUX MOTO-MASTER

3 SÉRIES GARANTIES

Exemple: Grosses 6-cylindres Chevrolet et Pontiac de 1965-68

SUPREME	SERVICE DUR	STANDARD
Garantie de 30 mois	Garantie de 24 mois	Garantie de 18 mois
13.59 Plus Installation	**11.49** Plus Installation	**5.99** Plus Installation

Garantie Moto-Master: l'achat initial d'un silencieux Supreme, Service Dur ou Standard est garanti contre les défauts de fabrication et éclatements, dus à la rouille ou autres, pour les durées indiquées.

Pose par experts sur demande (en sus)

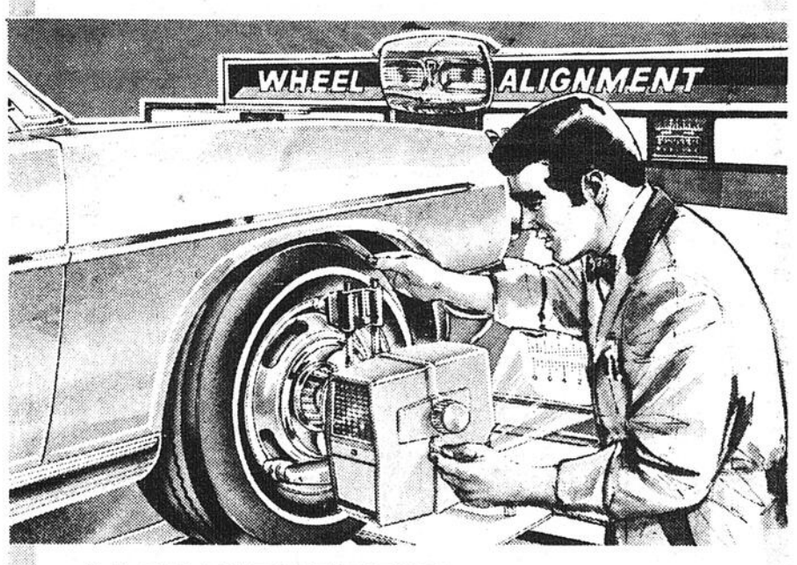

ALIGNEMENT DES ROUES et vérification suspension — 11.95 PLUPART DES VOITURES

Réglage pincement, carrossage, chasse; réglage barre de torsion; centrage du volant; réglage engrenage de direction, roulements de roues, pression des pneus; équilibrage des roues, vérification bruit des roulements, correction du pincement et inspection générale de la direction et de la suspension AV et AR.

ALIGNEMENT DES ROUES — 8.40 PLUPART DES VOITURES

Réglage pincement, carrossage, chasse; centrage du volant; vérification ressorts AV, amortisseurs; réglage roulements des roues.

Pièces et pose en sus—le cas échéant

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20, RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257, BOUL. TALBOT
549-5014

ALMA
COIN DU PONT ET ST-LUC
662-6618

Le contrat d'Yvan Gingras sera-t-il renouvelé?

(En page 14)

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORT

2e section | Jeudi 10 avril 1975 | Page 13

Les Saguenéens acculés au pied du mur

"Il n'y a plus rien à faire maintenant"

Miville Leclerc

par Pierre Raymond

JONQUIERE — Jean-Paul Tremblay remplit les fonctions de statisticien de la Ligue junior régionale de hockey depuis plusieurs années déjà. Son expérience parlait, hier soir, lorsqu'il affirmait qu'aucune équipe n'avait déjà comblé un déficit de 3 à 0 dans l'histoire des séries éliminatoires du circuit.

Tremblay confiait cette impression en ragardant, du haut de la passerelle des journalistes du Palais des Sports de Jonquière, les Marquis s'acheminer vers un troisième gain aux dépens des Saguenéens de Chicoutimi, cette fois-ci au pointage de 5 à 2.

Et le secrétaire-statisticien de la ligue ne risque certainement pas d'inscrire une nouvelle marque dans ce domaine tellement les Saguenéens semblent se plaire au fond d'un énorme baril de nonchalance.

La supériorité des Marquis a complètement décontenancé les hommes de Miville Leclerc qui paraissent anxieux de jouir enfin du repos de la saison morte.

Difficile à coucher sur papier les différentes phases de cette troisième victoire des Marquis. Les seuls moments où les Saguenéens ont bien paru furent lorsque leurs adversaires avaient de la difficulté à s'organiser. A part cela, jamais il n'a semblé aux spectateurs de voir deux équipes de calibre égal... apparemment.

A tour de rôle, les Marquis et les Saguenéens ont joui d'une faible avance d'un but. En première période, Denis Villeneuve a ouvert le pointage mais les Jonquiérois ont riposté un peu plus tard, par l'entremise de Steve Girard.

Raynald Jomphe, au début du deuxième engagement, a procuré une priorité aux siens mais Daniel Dufresne créait de nouveau une égalité à la 17e minute.

Les Marquis ont attendu jusqu'au dernier tiers pour se rassembler et finalement écarter les Saguenéens de leur chemin. Martin Voyer et Alain Deschênes ont porté le coup de grâce aux rivaux en inscrivant chacun un but. Puis, Marcellin Boudreault, dans un filet désert, a confirmé la victoire.

Plus rien à faire

Pour l'instructeur des Saguenéens, tout semble maintenant terminé. Il a confirmé que le comportement de ses joueurs, avant le match, lui avait laissé prévoir une défaite.

"Oui, c'est fini! Il n'y a plus rien à faire maintenant. Ce n'est pas tellement moi qui affirme que cette série est terminée comme les agissements des joueurs avant la rencontre. Un calendrier de 40 matches pour eux, semble beaucoup trop chargé", soulignait Leclerc, désillusionné.

"Les Marquis nous donnent l'opportunité de demeurer dans le match pendant deux périodes et nous ne sommes même pas capables d'en profiter. Laval (Leclerc) nous donne la même opportunité et cela ne change rien. J'ai tout tenté pour les fouetter mais rien n'a réussi", de continuer le pilote des Saguenéens.

Leclerc n'espère qu'une chose. "J'ose croire que les Marquis ne nous donneront pas la chance de gagner vendredi au profit d'une autre recette davant leurs partisans. J'espère qu'ils ne feront pas une telle chose".

Le capitaine des Saguenéens, Lambert Tremblay, ne corroborait pas les affirmations de son instructeur. Sur un point, plus précisément.

"Il nous reste encore un match et nous le jouerons. Non, ce n'est pas fini! C'est regrettable à dire mais c'est un peu l'histoire de toute une saison. Absence du jeu d'équipe. Seulement Laval (Leclerc) travaille... seulement lui," signalait Tremblay.

Germain Munger, toujours fier de porter son ensemble pâle et sa cravate rayée bleue, fidèle à une superstition, fumait déjà un long cigare comme ceux qu'on retrouve généralement à l'issue d'un championnat.

"Il s'agissait du match-clé pour Chicoutimi ce soir. La série sera courte maintenant, il n'y a pas d'erreur. Nous avons cependant joué du meilleur hockey cette saison. Mais comment ne pas être satisfait?"

Munger n'expliquait mal cette absence d'agressivité durant tout le match. L'officiel Roger Maltais n'a décerné que onze pénalités mineures, accélérant ainsi le cours de la rencontre contrairement à l'habitude.

"Inexplicable", de dire Munger. "Nous avons appliqué 25 mises en échec en première période mais notre jeu d'ensemble en a été affecté. Nous nous sommes mis à jouer du hockey avec le résultat que l'on connaît maintenant".

L'instructeur des Marquis a appris avec le sourire le renvoi de Jean Labelle de la formation chicoutimienne. "Le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre. Labelle a toujours joué de gros matches à Jonquière. Miville avait peut-être ses raisons mais j'avoue que nous étions heureux d'apprendre cette nouvelle", a conclu Munger.

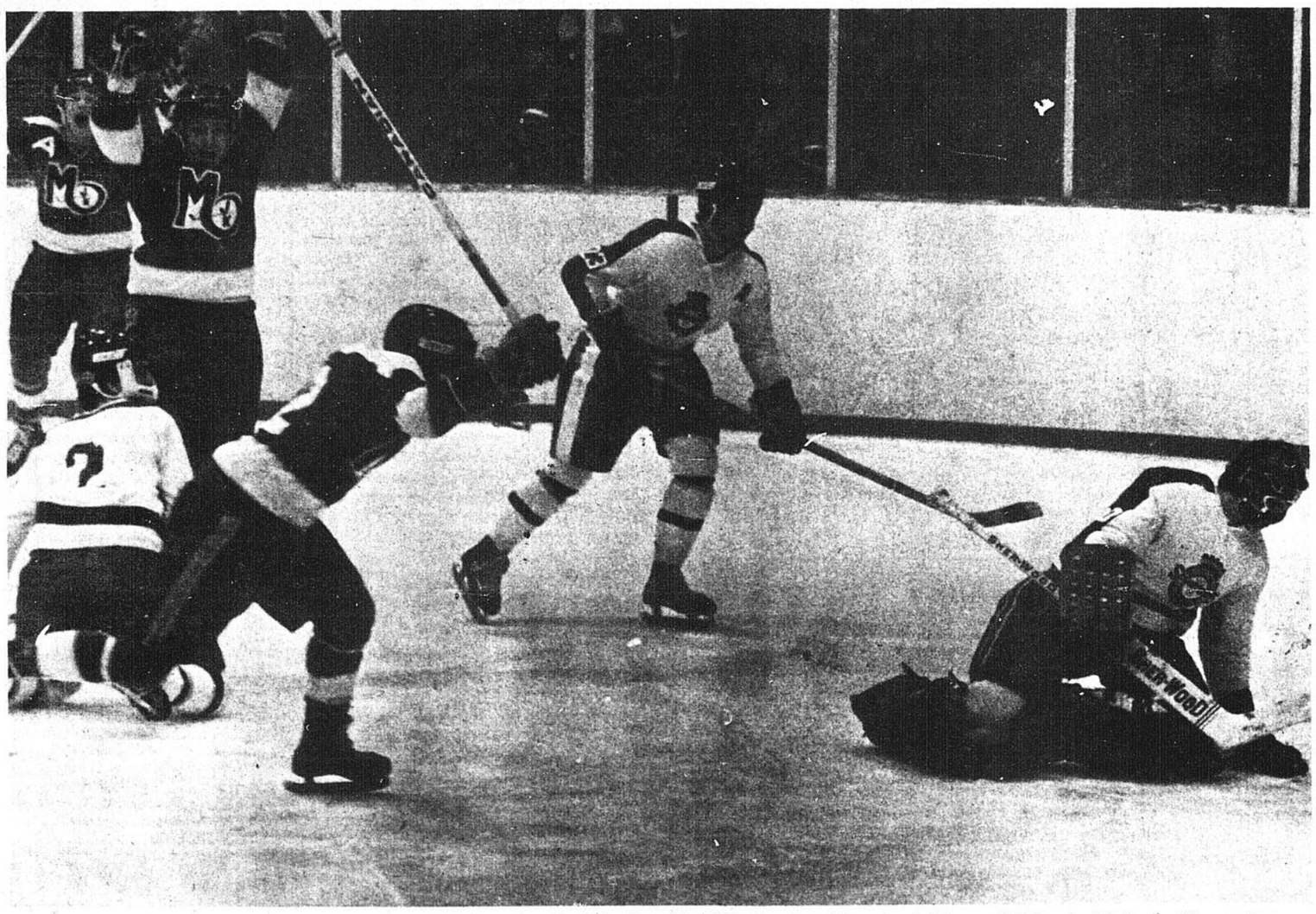

UN PREMIER — Steve Girard marque le premier but des Marquis de Jonquière, au premier engagement. Les Jonquiérois ne devaient pas s'arrêter là puisqu'ils ont mérité une victoire de 5 à 2 aux dépens des Saguenéens de Chicoutimi, devant 3,935 spectateurs.

Les Saguenéens à Sherbrooke ... en vitesse

CHICOUTIMI — Bon gré mal gré, les Saguenéens devront se rendre ce soir, à Sherbrooke, pour participer au premier match de la série demi-finale contre les Castors.

Tard en fin de soirée, la décision a été rendue par les officiers de la ligue qui n'ont voulu rien entendre des revendications de la direction des Saguenéens, dont les joueurs viennent à peine de sortir de la série contre les Remparts.

"Nous n'avons pas le choix", s'est contenté de répondre Yvan Gingras. "Les ordres sont formels et il nous faut obéir. Nous nous rendrons donc à Sherbrooke".

Aucun joueur des Saguenéens n'était au courant de la nouvelle. Chacun a été prévenu ce matin de faire ses valises en vitesse. Soulignons que le deuxième match sera également présenté à Sherbrooke, dès demain soir, tandis que la série se poursuivra à Chicoutimi, dimanche et lundi. Pour la balance, personne n'a osé penser à une cinquième rencontre, le temps étant trop précieux.

Dommage tout de même, car il s'agit d'une série demi-finale menant à la Coupe Memorial!

Picard a été traumatisé par le comportement de Gingras

Outre la victoire insoupçonnée des Chicoutimiens, l'un des éléments surprises de la série entre les Remparts et les Saguenéens aura certes été le comportement de l'instructeur Yvan Gingras.

Homme renfermé et habituellement modéré dans ses propos et gestes, le mentor des Saguenéens a été tout autre que lui-même lors de cette première ronde éliminatoire, faussant même ses conceptions du hockey pour atteindre ses buts.

D'un caractère pourtant pacifique, Gingras s'est improvisé comme un second Rodrigue Lemoyne pour prendre un malin plaisir à utiliser l'intimidation et la provocation pour dérouter l'adversaire.

Incarnant merveilleusement bien son nouveau rôle de matraqueur, Gingras a risqué le tout pour le tout, pris des chances calculées, pour déboucher sur la voie gagnante et devenir la pierre angulaire de cette confrontation épique.

Attitude contestée

Jamais encore par le passé, Gingras n'avait obtenu autant de publicité, alertant toute la province avec ses déclarations enflammées. Dans l'excitation du moment, il s'est même permis de défier l'autorité de la ligue, ce qui lui a valu des représailles de la part du président Lagacé.

Il va sans dire que l'attitude étrange de Gingras a soulevé des réactions différentes, selon les allégeances de chacun. Du côté des perdants, il est bien évident que la critique a été sévère, surtout que Picard et Gingras se voulaient deux amis de longue date.

Dans les circonstances, il faut excuser le pleurnichage de Paul Dumont, frustré dans ses aspirations, qui a piqué une sainte colère à la suite de l'extermination des siens.

C'est fort compréhensible! Encore considéré comme un novice, Gingras venait d'ébranler la forteresse québécoise en ayant recours à des moyens primitifs, tout comme l'avait fait Wolfe contre Montcalm, lors de la conquête des Plaines d'Abraham.

"Gingras a frappé en bas de la ceinture. Il n'a pas été honnête", de prétendre le digne état major des Remparts. "Marc a été traumatisé par le comportement de Gingras."

Et profondément humilié, Dumont se refuse de donner crédit à Gingras. Sa dernière déclaration, empreinte d'aversion, doit être prise avec un grain de sel.

"Yvan est un cocu content. Il a été chanceux d'avoir eu un connaisseur de hockey comme Jacques Gagnon pour mettre de l'ordre dans la cabane."

Malade à en vomir

Tout en essayant de cacher ses sentiments, Picard devait corroborer les déclarations de son chef, avant même de rendre les armes.

"Je suis malade à en vomir de voir mes joueurs se faire barouetter de la sorte", m'avait-il confié lors d'un long tête-à-tête avant le cinquième match. "Si c'est ça faire du hockey, je ne marche plus, même si je dois reconnaître que Lemoyne a toujours eu assez de succès avec cette formule."

Et pourtant, Gingras n'a profité que des circonstances, tout en faisant preuve d'intelligence et de perspicacité, tandis que l'opposant prenait panique.

Secret de polichinelle, Gingras se devait de jouer gros jeu, l'enjeu de cette série ayant possiblement affaire avec son rôle futur dans l'organisation des Saguenéens.

Il ne faut donc pas se scandaliser, ni se surprendre que Gingras ait employé tous les moyens à sa disposition, même ceux peu catholiques de la provocation et l'intimidation, pour sauver sa tête.

Pour espérer avoir un pouvoir de négociations, Gingras avait absolument besoin d'enregistrer un coup d'éclat. Il lui fallait s'affirmer ou renoncer à cette profession ingrate d'instructeur.

Fort des résultats obtenus, il faut se rendre à l'évidence. Gingras possède un leadership certain, de même qu'une influence incontestable sur ses joueurs. Le plus fort est qu'il a réussi à leur faire croire qu'ils étaient des fiers-à-bras.

Ne serait-ce que pour faire la paix avec son ami Marc Picard, il n'a pas à s'excuser.

Un peu de tout...

S'il n'en tient qu'à Paul Dumont, Marc Picard obtiendra un renouvellement de mandat pour la prochaine saison, alors que le gérant des Remparts se promet de lui donner des outils pour redorer le blason de la formation québécoise...

Le compte de banque des Saguenéens n'a jamais été aussi florissant. Avec les $10,000 dollars de revenus du match de mardi, le déficit d'opération de l'an dernier aurait été totalement effacé...

S'il me fallait choisir la révélation de cette série Remparts-Saguenéens, j'opterais sans hésiter pour le défenseur Pierre Quintal qui s'est surpassé, tout particulièrement lors de la sixième rencontre...

Jeannot Gilbert a été emballé par le jeu de Daniel Poulin. "Je ne connais pas son âge, mais je n'ai jamais vu un junior contrôler le disque avec autant de facilité", de mentionner l'athlète de La Baie qui n'attend que le signal de son instructeur pour sauter dans le feu de l'action...

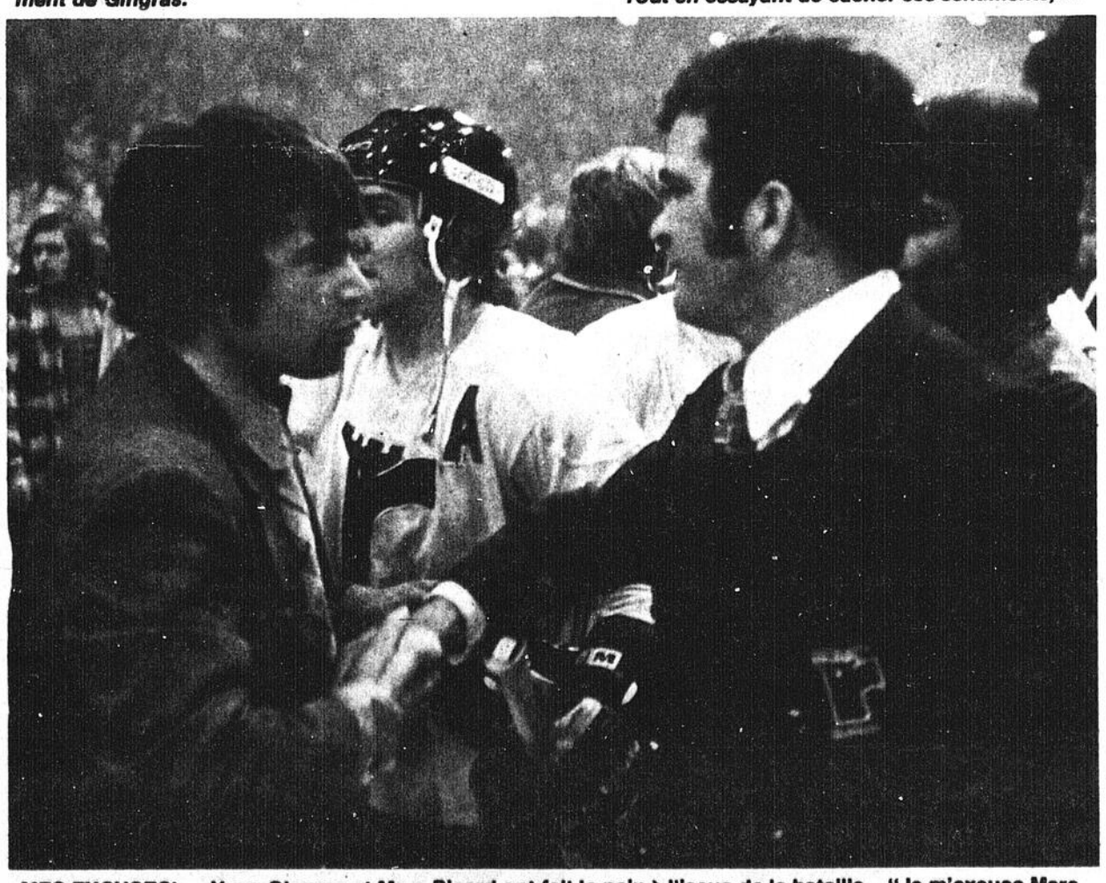

MES EXCUSES! — Yvan Gingras et Marc Picard ont fait la paix à l'issue de la bataille... "Je m'excuse Marc, mais j'étais obligé de faire ça...", a lancé le pilote des Saguenéens à l'oreille de son ancien ami.
(Photo Réal Tremblay)

ANDRE LESTOURNEAU

"Nous attendrons le rapport d'Yvan"

Le président Cantin

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Renouvellera... renouvellera pas! Reviendra... reviendra pas!

Les sons de cloches les plus contradictoires continuent d'entourer l'avenir d'Yvan Gingras avec les Saguenéens junior majeurs de Chicoutimi.

Dans un premier temps, Dame rumeur veut que l'instructeur des Chicoutimiens soit tout simplement remercié de ses services à l'expiration de son contrat. Et ce, même si l'équipe vient d'éliminer les Remparts de Québec.

Cette décision ferait suite à un voeu majoritaire de l'exécutif de l'équipe, même si au moins deux directeurs seraient favorables à son retour.

Questionné sur le sujet, le président Denis Cantin s'est montré fort prudent.

"Nous ne sommes pas encore attardés sur le sujet. Nous attendrons d'avoir son rapport avant de prendre une décision. Nous ne savons même pas s'il est encore intéressé à travailler pour notre organisation."

Le président des Saguenéens a été encore plus vague dans sa réponse concernant le retour possible de Gingras, dont l'attitude a soulevé des critiques en milieu de saison.

"Nous avons toujours été satisfaits de son travail, mais je ne peux dire s'il reviendra. Tout dépendant de ses conditions. Je ne pense pas que l'argent soit un problème. Aucune approche n'a été amorcée à ce jour. Il nous faudra connaître ses exigeances et ses conditions avant de se prononcer."

Image à refaire

Une chose est certaine, s'il n'en tient que du président Cantin, le poste d'instructeur-gérant ne sera plus cumulé par la même personne.

"Je crois que c'est beaucoup trop d'ouvrage pour le même homme, a-t-il précisé. Je ne pense pas que ce travail puisse être rempli par le même."

L'idéal serait, selon les aspirations du président Cantin, d'avoir deux hommes à plein temps, l'organisation pouvant se permettre un tel luxe.

Mais le plus important pour l'âme dirigeante des Saguenéens demeure de refaire l'image de l'équipe, de mettre un peu d'ordre dans la maison, où les opinions et façons de travailler sont parfois contradictoires.

"J'ai assez discuté, argumenté depuis deux ans que je sais maintenant comment faire pour opérer une équipe majeure. Il nous faut restructurer le bureau de direction et refaire l'image de l'équipe."

S'apercevant qu'il avait trop parlé, le président Cantin s'est contenté d'ajouter... "Il est trop tôt pour en parler. Nous allons attendre d'avoir le rapport d'Yvan. On verra par la suite."

Pour sa part, Yvan Gingras est anxieux d'avoir des nouvelles de ses employeurs. Il s'est fixé la date du 15 mai pour renouveler son contrat. Sans quoi, il se cherchera du travail. Entre-temps, il vit d'incertitude et d'angoisse, sachant fort bien qu'il fait l'objet de controverse parmi l'exécutif.

Le fait d'avoir invité ses joueurs à souper, hier, sans l'approbation de ses supérieurs n'a fait que confirmer et aggraver la situation déjà suffisamment tendue.

Championnats de hockey mineur

Free Air et Optimistes visent un objectif commun

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — La scène se passe au Centre Georges-Vézina de Chicoutimi, hier soir. Les Optimistes pee-wee viennent de terminer une dernière séance d'entraînement avant d'entreprendre le long périple devant les conduire aux championnats provinciaux de hockey mineur qui débutent demain en Abitibi, et l'instructeur Daniel Mercier est quelque peu de mauvaise humeur. "Je ne suis pas tellement satisfait de cette séance d'entraînement et j'espère que vous ferez mentir le dicton qui veut qu'une mauvaise pratique veut également dire une mauvaise partie par la suite". Les jeunes acceptent cette réprimande de leur instructeur sans protester et revêtent rapidement leur habits de rue. Le message est passé.

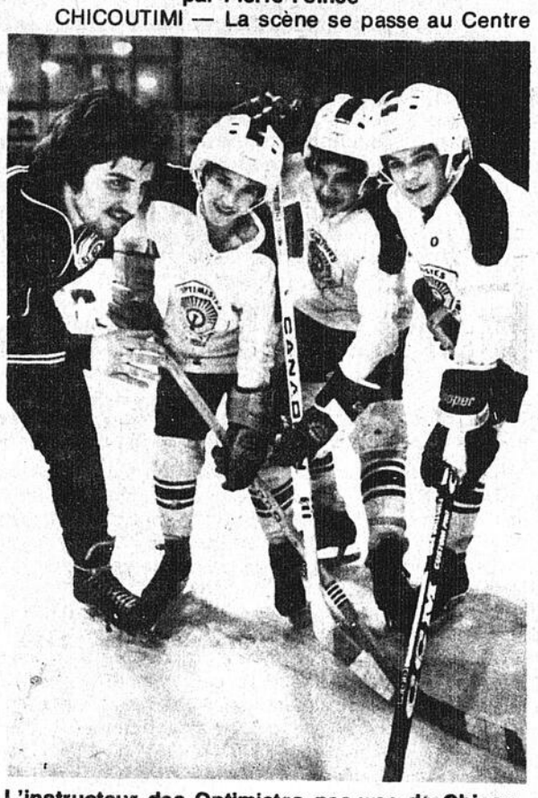

L'instructeur des Optimistes pee-wee de Chicoutimi, Daniel Mercier, mise beaucoup sur ces trois jeunes, Yves Gaudreault, Steeve Villeneuve et François Otis, pour décrocher quelques victoires à Val D'Or.

Car au fond, le volubile instructeur des jeunes Optimistes est conscient du fait que son équipe est susceptible de faire bonne figure lors de ces championnats provinciaux. Champions de la saison régulière du circuit régional avec un dossier de 22 victoires et seulement trois défaites, les Optimistes n'ont subi aucune défaite en séries éliminatoires et ils sont confiants d'accumuler encore les succès à Val-d'Or. "Je crois que c'est la bonne année pour les Optimistes surtout si l'on considère que nous avons seulement trois "vétérans" de l'an dernier", souligne Mercier. "Ce qui nous a aidés et nous aidera lors de ces championnats provinciaux c'est le fait que tous mes joueurs vivent encore de hockey alors que la température se prête parfois à d'autres sports. Je dois dire que j'ai une bonne gang de gars et il n'est pas besoin de chercher longtemps pour trouver la raison de nos succès régionaux, succès qui nous ont conduits à ces championnats provinciaux", de conclure le jeune instructeur.

Les jeunes Optimistes ont quitté Chicoutimi à cinq heures ce matin et ils disputeront leur premier match demain matin à 10h00 en affrontant le Lac-Saint-Louis, en classe "A". Sans être trop optimistes (c'est le cas de le dire), le président de l'équipe, Denis Hudon, espère que sa jeune équipe évoluera à la hauteur de son talent et qu'elle reviendra à Chicoutimi avec une autre corde à son arc.

Le Free Air dans la lutte

Dans une autre catégorie, celle du Bantam "A", c'est le Free Air de St-Honoré qui représentera le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'instructeur Jean-Claude Gagnon estime que les siens sont fins prêts à tout genre d'opposition. Gagnon souligne que son équipe préconisera un jeu robuste lors de ces championnats provinciaux et que l'adversaire devra être sérieusement motivé pour la déclasser. "Nous avons un avantage sur plusieurs équipes, en ce sens que nous avons disputé plusieurs rencontres hors-concours au niveau provincial. Nous avons connu tous les genres d'opposition et je pense que c'est susceptible de nous aider au cours de ces championnats", de noter Gagnon.

Pour sa part, le gérant Simon Tremblay est plutôt avare de commentaires. Il estime toutefois que sa jeune équipe a prouvé par le passé qu'elle était à son meilleur lorsque la compétition était forte. "Je pense que nous avons chez nous des gars de championnats et de tournois et d'ailleurs, la dernière saison de la Ligue bantam régionale nous donne raison sur ce point".

Qu'il suffise de rappeler qu'en saison régulière, le Free Air a terminé au troisième rang au classement général mais que par la suite, il a éliminé les Elites de Jonquière et le 74 d'Arvida pour décrocher les grands honneurs des séries éliminatoires. "Nous allons en Abitibi pour jouer au hockey et si une équipe désire nous vaincre elle devra travailler plus fort que nous, sinon..." a conclu Tremblay.

Le Free Air est au programme pour demain matin à 11h00 à l'aréna de Macamic et l'adversaire sera le représentant des Cantons de l'Est.

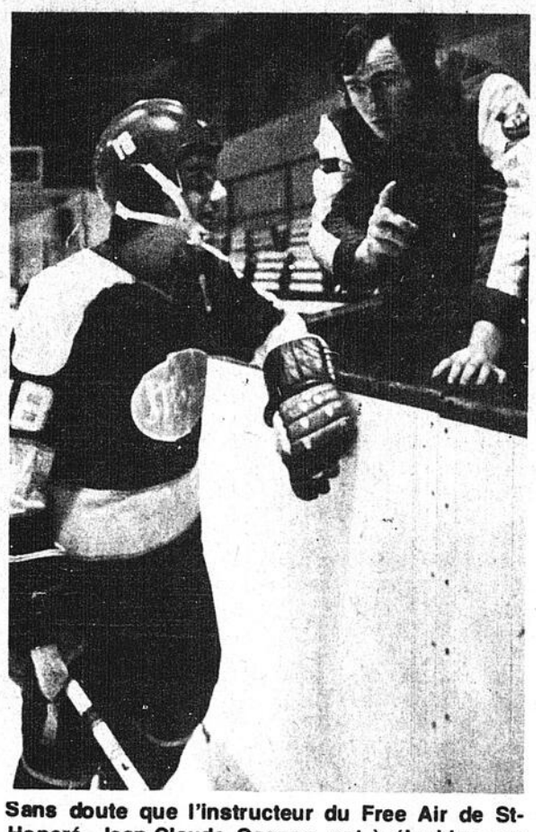

Sans doute que l'instructeur du Free Air de St-Honoré, Jean-Claude Gagnon, est à élucider une nouvelle stratégie en compagnie de son capitaine Paul Gaudreault. Gagnon mise beaucoup sur sa jeune équipe au cours des championnats provinciaux qui débutent demain en Abitibi.

Les Nordiques espèrent que les années creuses sont passées

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec ont joué perdant aux guichets et sur la patinoire au cours de leurs deux premières années d'existence dans l'Association mondiale de hockey. Ils espèrent cependant que ces années creuses sont devenues définitivement des choses du passé.

Les Nordiques détiennent présentement une avance de 1-0 sur les Roadrunners de Phoenix dans leur série quart-de-finale de l'AMH, suite à leur victoire de 5-2 mardi soir.

Les Nordiques ont terminé en tête de la Division canadienne cette saison. Ils pourraient, de ce fait, améliorer sensiblement leur situation financière l'an prochain.

Les Nordiques se sont améliorés sur la patinoire quand ils ont fait l'acquisition de Steve Sutherland, Marc Tardif et Christian Bordeleau. De plus, certains dirigeants de l'équipe mentionnent que les Nordiques n'auront peut-être pas à supporter de déficit cette saison.

Déficit énorme

Même si plusieurs chiffres sont avancés, on croit que les Nordiques ont perdu entre $800,000 et $1 million au cours de leurs deux premières saisons. Lors de leur première saison, les Nordiques ont attiré en moyenne 5,000 spectateurs par match. L'an dernier, ils ont attiré environ 7,000 spectateurs en moyenne.

Avant que ne débutent les séries éliminatoires, on prévoyait que les Nordiques allaient subir un déficit de $160,000 cette année, alors que les assistances moyennes ont été de 9,414 spectateurs. Maintenant que les Nordiques ont atteint les séries, on pense qu'ils pourront boucler leur budget.

Depuis que les Nordiques ont fait l'acquisition de Sutherland, Tardif et Bordeleau, les assistances ont grimpé à plus de 10,000 spectateurs en moyenne.

C'est le directeur-gérant Maurice Filion qui a convaincu la direction de l'équipe qu'il fallait présenter un spectacle de classe avec des joueurs de calibre si l'on voulait attirer les spectateurs.

Les Nordiques ont même demandé aux autorités municipales de Québec d'ajouter 2,000 sièges au Colisée ou de bâtir un nouvel amphithéâtre de 15,000 places. La réponse doit être donnée le 15 mai.

L'insructeur Jean-Guy Gendron déclare que Québec est une bonne ville de hockey, mais que les amateurs réclament une équipe championne.

Gendron a révélé que ses joueurs avaient connu un début de saison plutôt lent, mais que l'arrivée de Tardif et Sutherland avait fait une grande différence.

Il a de plus louangé le travail du défenseur Jean-Claude Tremblay. Dale Hoganson, Réjean Houle et Serge Bernier ont également abattu de l'excellente besogne. Ils faisaient tous partie de l'Equipe Canada '74.

"La saison a été très longue pour eux, Houle était très fatigué. Il a été blessé à un pied et il a pu jouir de deux semaines de repos. Cela lui a aidé beaucoup", a révélé Gendron.

L'instructeur des Nordiques a révélé que les siens avaient connu un mauvais match mardi, même s'ils avaient triomphé.

"Je m'attends à un match plus difficile jeudi. Les Roadrunners ont une bonne équipe. Ils semblaient fatigués après un long voyage mardi. Les choses ne seront pas aussi faciles lors des autres matches de la série", a conclu Gendron.

"Vous formez l'équipe qui m'a donné les plus grandes joies"

—Yvan Gingras—

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Au lendemain de la victoire contre les Remparts de Québec, Yvan Gingras a réuni tous ses joueurs. Non pas pour pratiquer, mais pour prendre le repas en commun. Et ce à ses propres frais.

"Je considère ce souper comme une réunion de famille où en ces occasions on est porté à faire des confidences, laissant de côté tout ce qui est artificiel pour faire place à des sentiments plus profonds".

"Dans l'euphorie du moment, je ne trouvais pas opportun de dire ce que j'ai sur le coeur, suite aux succès de l'équipe", de mentionner le pilote des Saguenéens. "Mais ce soir je me sens sans aucune retenue pour vous exprimer mes sentiments".

"Je suis fier de chacun des joueurs de l'équipe, a-t-il enchaîné. Chacun a mis sa contribution, ses efforts, ses qualités et son courage pour en faire un succès collectif. N'était-ce pas là notre objectif?"

Le message du pilote des Chicoutimiens se voulait un témoignage d'appréciation, à la face même de l'exécutif de l'équipe qui avait pris place autour de la même table.

"Grâce à vous, Chicoutimi vient d'apparaître sur la carte du Québec en ce qui concerne le hockey. La population vous en saura gré. Depuis que je suis dans le hockey, vous formez l'équipe qui m'a procuré les plus grandes joies".

Gingras aurait pu également mentionner l'équipe qui m'a causé le plus de soucis.

"Le hockey, comme les études et le travail, est une école de formation. Et la formation d'un individu, c'est l'accumulation de performances heureuses et moins heureuses. C'est pour ça que j'ai réprimandé et félicité au cours de l'année".

"Comme tout être humain, j'ai fait des erreurs et je les ai reconnues sans honte d'ailleurs. C'est pourquoi j'ai l'intention de continuer d'agir avec vous jusqu'à la fin".

En revanche, le capitaine Gilles Quintal devait rendre un vibrant tribut à son instructeur.

"Yvan s'est amené avec une fausse image, par la réelle d'Yvan Gingras", a fait remarquer le robuste défenseur. Je suis convaincu que c'est le meilleur instructeur de la ligue. Il n'est pas parfait, mais tu peux parler avec lui. Il a su nous motiver à 100%".

Visiblement mal à l'aise, le président Cantin et ses lieutenants Jacques Gagnon, Jean-Marc Caron et André Lajoie acceptèrent néanmoins de trinquer à la santé des champions.

Le hockey télévisé au pays des kangourous

Même si la Ligue nationale de hockey a rencontré quelques problèmes au niveau de la retransmission de la partie de la semaine aux Etats-Unis, il a été annoncé hier que la finale entière de la Coupe Stanley serait télévisée en Australie. C'est la première fois de l'histoire que le hockey de la NHL sera vu au pays des kangourous et ce en collaboration avec la compagnie australienne de radio-télévision. De plus, le vice-président de la Ligue nationale, Don Ruck, a également annoncé que quelques parties de cette finale seront également montrées en Angleterre. Ruck a de plus souligné l'intérêt toujours grandissant qui semblait s'implanter au Japon et à Mexico mais qu'aucun arrangement n'avait été conclu pour cette année. Cela viendra très prochainement, a-t-il conclu.

BONSPIEL REGIONAL FEMININ

C'est aujourd'hui que débute, sur les glaces du club Riverband, le bonspiel régional féminin qui réunira 32 équipes. Plusieurs activités parabonspiel sont également prévues dont une parade de mode précédée d'un souper, qui se tiendra samedi soir. Auparavant, vendredi, il y aura danse et goûter alors que dimanche, après la grande finale prévue pour 14.00 hres, on pourra déguster un excellent cocktail.

AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE BASKETBALL

C'est en fin de semaine, que se tient, à Sherbrooke, le 5e championnat provincial scolaire de basketball et deux équipes de la région y participeront. Il s'agit de la polyvalente Charles-Gravel de Chicoutimi-Nord, chez les filles et de la polyvalente d'Arvida chez les garçons. Les premières rencontres sont prévues pour samedi matin alors que les filles du Saguenay affronteront celles de l'Est du Québec pendant que les garçons joueront contre le Nord-Ouest. 26 équipes, dont 13 féminines, sont inscrites à ce championnat.

UNE PETITE DE CYCLISME

Pour faire plaisir à André Lestourneau, disons que le Belge de 23 ans, Freddy Maertens, a remporté hier la 37e reprise de la classique cycliste Gand Wenegem. Maertens est aussi le récent vainqueur du tour de Belgique. Dans l'épreuve Gand Wevelgem, Eddy Merckx a terminé en sixième place du classement général.

IL VEUT ETRE ECHANGE

Le receveur Endie Etchebarren, qui a demandé à être échangé à plusieurs reprises, a finalement signé un nouveau contrat de travail avec les Orioles de Baltimore, de la Ligue américaine de baseball, au cours de la journée d'hier.

LE RAPIDO

VOULEZ-VOUS VOIR LES OLYMPIQUES

Les billets d'entrée aux Jeux olympiques, sauf ceux des cérémonies d'ouverture et de clôture, seront en vente à partir du 5 mai dans tous les bureaux de vente Eaton au Canada. C'est ce qu'a annoncé hier le comité organisateur des Jeux de la XXIe Olympiade. Eaton, qui est l'agence nationale de vente de billets d'entrée aux Jeux olympiques, ouvrira 80 bureaux de vente au Canada. Les renseignements sur la vente des billets donnant accès aux cérémonies d'ouverture et de clôture seront diffusés ultérieurement.

VICTOIRE DE LA POLOGNE

Au championnat mondial de hockey sur glace, la Pologne a infligé un revers à la formation des Etats-Unis hier à Munich. La Pologne a triomphé 5-3.

VIVE LE FOOTBALL

La Ligue canadienne de football a maintenant un argument pour soutenir l'affirmation faite récemment par le commissaire de la ligue, Jake Gaudaur, voulant que les amateurs préfèrent regarder le football canadien plutôt que le football de la Ligue nationale.

Les résultats d'une étude des cotes d'écoute, menée simultanément à Halifax et en Alberta, tandis qu'on présentait et du football canadien et du football américain à la télévision, s'est en effet révélée fortement favorable au football canadien.

UN RECORD MONDIAL EN NATATION

La jeune nageuse canadienne Nancy Garapick, une écolière de Halifax, âgée de 13 ans, a réalisé en 2:02.84 la meilleure performance mondiale du 200 verges dos en petit bassin au cours de la première journée des championnats des Etats-Unis de natation, hier à Cincinnati. Garapick a battu du même coup, le record du Canada en petit bassin établi par Wendy Cook en 2:04.00 i an dernier aux championnats d'hiver américains à Dallas.

SIGNATURES CHEZ LES ALOUETTES

Les Alouettes de Montréal ont annoncé hier la signature de l'américain Larry Horton et du canadien John Archbold. Horton, 25 ans, joue à la défensive et fait 6'5" tout en pesant 255 livres. C'est un gradué de l'Université d'Iowa. Pour sa part, Archbold, 21 ans, est un botteur qui est né à Dublin. Il jouait pour les Rams de Scarborough dans la banlieue de Toronto.

impôt 74

FAITES-LE BIEN...TÔT!

JAMAIS DEUX SANS TROIS

Le *Guide* de la déclaration du revenu des particuliers (1974) est un outil indispensable auquel vous devez avoir recours en préparant votre rapport d'impôt. Cette année, vous devez aussi lire attentivement *le supplément du guide* (contenu dans une enveloppe spéciale) pour voir si vous n'auriez pas droit à l'une des déductions supplémentaires qui y sont annoncées. Si, malgré tout, vous avez des problèmes, n'hésitez pas à consulter notre représentant au bureau le plus près de chez vous. C'est un autre guide très précieux dont les services sont gratuits.

C'EST L'TEMPS DE L'IMPÔT...
FAITES-LE BIEN...TÔT...

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

Séries éliminatoires de la LNH

Les jeunes n'ont pas tardé à se faire valoir

par La Presse Canadienne

Certains joueurs de la LNH sont trop jeunes pour connaître la tension des séries éliminatoires.

L'un d'eux est le jeune Pierre Larouche, 19 ans, dont le but victorieux a donné une avance de 1-0 aux Pingouins de Pittsburgh sur les Blues de St-Louis dans leur série, 2 de 3.

"J'avais prévu le but en recevant la passe de Vic Hadfield. Je n'ai pas regardé, j'ai tout simplement lancé. Ce fut ma plus grande sensation dans le hockey."

Il y a aussi le jeune Clark Gillies, 21 ans, dont le but a également donné une victoire de 3-2 aux Islanders de New York sur les Rangers dans une autre série, 2 de 3.

"C'est merveilleux, a dit Gillies. On ne peut demander mieux et je ne peux en dire davantage."

"Je suis fier de mes jeunes, a déclaré le pilote Al Arbour, des Islanders. Ils en étaient à leur premier match éliminatoire et ils se sont bien comportés."

A Los Angeles, c'est le jeune Gene Carr qui a préparé le but victorieux de Mike Murphy à 8:53 de la période supplémentaire au profit des Kings contre Toronto.

Vétérans

"Nous savions que nous nous étions améliorés, mais nous savons maintenant à quel point", a déclaré le pilote Bob Pulford, des Kings.

Par ailleurs, les vétérans ont sonné la charge à Boston.

Phil Esposito a mis fin à une léthargie avec un truc du chapeau qui a conduit les Bruins à un gain de 8-2 sur Chicago.

Ces séries se poursuivent ce soir alors que trois clubs profiteront de l'avantage de la glace pour se racheter, soit Chicago, St-Louis et Toronto, tandis que les Islanders en profiteront pour tenter d'éliminer les Rangers.

"C'est toute une affaire, selon le pilote Emile Francis, des Rangers. Vous perdez un match et vous n'avez plus le droit d'en perdre un autre, sinon élimination."

Il en va de même pour Chicago, St-Louis et Toronto.

Rangers — Islanders

Glenn Resch pouvait à peine contenir sa joie à la suite de sa première victoire dans les séries éliminatoires de la LNH.

"Je n'aurais jamais pensé battre les Rangers au Madison Square Garden", a déclaré le gardien-recrue des Islanders après leur victoire de 3-2 sur les Rangers mardi soir.

Il y a un an, Resch évoluait dans la LCH et, même s'il a été élu le joueur le plus utile du circuit, il ne rêvait pas de participer aux séries de la coupe Stanley.

"Nous savions qu'il était de calibre pour la LNH, a déclaré son pilote Al Arbour, et il nous a beaucoup aidés cette saison. Il est très intelligent et il étudie continuellement les autres gardiens du circuit, tentant d'apprendre quelque chose."

Resch imite Bernard Parent, détenteur du trophée Vézina, lequel évolue surtout debout.

Pourcentage

"Si vous êtes intelligent, vous imitez le gardien qui affiche la meilleure moyenne et vous vous améliorez."

Les Islanders ont des chances d'éliminer les Rangers dès ce soir, mais Derek Sanderson, des Rangers, affirme que les Islanders sont "maintenant nerveux, si bien que s'ils ne gagnent pas devant leurs partisans ce soir, ils ne nous battront jamais vendredi".

Resch était certes nerveux lorsque les Rangers ont pris une avance de 2-0 mardi, surtout à la suite du 2e but compté à 38 secondes de la fin de la 2e période.

Toutefois, son adjoint Billy Smith l'a aidé à se ressaisir après la période.

Les Islanders sont revenus à la charge avec trois buts dans la 3e reprise.

Resch a alors surmonté la fatigue par une grande détermination.

Rangers

Steve Vickers, des Rangers, déclarait: "Nous n'avons qu'à nous blâmer nous-mêmes... Dans la 3e période, nous faiblissions alors qu'ils étaient plus forts, c'est aussi simple que cela."

"Nous avons peut-être été trop précautionneux, a dit Rod Gilbert. Le prochain match devrait être intéressant, car il peut survenir bien des choses lorsque vous êtes acculés au pied du mur."

"Ils ont obtenu deux buts chanceux, plus un autre sur un jeu de puissance, a commenté Sanderson. Par ailleurs, aucun but pour nous en six jeux de puissance, quelque chose n'allait pas bien."

Toutefois, les Islanders avaient remporté trois victoires successives à la fin de la saison et leur victoire contre les Rangers n'a pas été une surprise.

"Nous alignons des jeunes qui ont atteint la maturité cette année, a dit Arbour, mais ce n'est pas encore fini."

Chicago — Boston

Les Black Hawks de Chicago sont à la veille de terminer leur plus courte saison dans la LNH depuis des années.

Les Hawks, aspirants logiques à la coupe Stanley pendant de nombreuses années, pourraient bien subir l'élimination dès ce soir, à la suite de leur défaite de 8-2 aux mains des Bruins de Boston mardi soir.

Les Hawks ont déclassé les Bruins à leurs deux matches à Chicago cette saison, mais la poussée des Bruins mardi laisse prévoir une courte vie aux Hawks.

"Nous devrons prier beaucoup en espérant qu'une couple de Bruins passent sous un rouleau compresseur", a déclaré Stan Mikita.

"La classe était finie, a dit le pilote Billy Reay au sujet des trois buts des Bruins en première période. Nous avons bien commencé, mais nous n'y étions plus à mesure que le match progressait."

Phil Esposito est d'avis que les Bruins élimineront les Hawks dès ce soir.

"Si nous répétons nos exploits de mardi en première période, nous les éliminerons."

Carol Vadnais avait alors compté le 3e but des Bruins, neuf secondes après le 2e.

"Ce fut là le point tournant, selon Reay. Nous avions bien joué jusqu'alors, mais le but a résulté d'un piètre jeu défensif dans le coin de la patinoire."

Laval 1 Montréal 3

"Tu peux t'imaginer ce qui se passera dans l'avenir"

Jean-Luc Phaneuf

MONTREAL — (Collaboration spéciale) — Le Junior de Montréal a bien entrepris la deuxième ronde des séries éliminatoires en remportant le premier match de la série demi-finale qui les oppose au National de Laval. Le Junior l'a emporté par le pointage de 3 à 1 devant 8,717 spectateurs, soit la plus forte assistance de la saison au Forum.

Jean-Luc Phaneuf, Val Mitchell et Richard Bowness ont déjoué le gardien Robert Sauvé pendant que Jean Trottier réussissait l'unique but des Lavallois.

La série se transportera maintenant à Laval où le deuxième match de cette série aura lieu ce soir.

Les joueurs du National ont démontré une forme physique hors de l'ordinaire au premier vingt. Ils ont patiné tels des enragés. Le jeu a été ouvert et a fourni à chaque équipe de belles occasions de marquer. Les gardiens André Lepage et Robert Sauvé ont dû se surpasser. Les deux équipes ont toutefois retourné à leur vestiaire avec un pointage nul de 1 à 1 après ce premier engagement.

Au deuxième vingt, le Junior a commencé à montrer les dents et a surtout retrouvé ses jambes ankylosées par un repos forcé de huit jours. Les passes se faisaient plus précises et les défenseurs du Laval ont dû déblayer leur territoire en maintes occasions, histoire de limiter les dégâts. Néanmoins, le Junior en a profité pour prendre une avance qui n'a jamais été menacée par la suite. Même qu'à mesure que le match tirait à sa fin, le Junior indiquait une nette supériorité sur ses opposants.

C'est d'ailleurs de quoi ont parlé les joueurs montréalais à l'issue de la victoire. Ainsi, Jean-Luc Phaneuf déclarait: "Nous nous attendions à une forte opposition mais ce soir, nous n'étions même pas à notre meilleur à cause de notre période d'inactivité et nous les avons déclassés. Tu peux t'imaginer ce qui se passera dans l'avenir. Ils ne verront tout simplement rien."

Sans employer les mêmes termes, l'instructeur du Junior, Larry Regan affichait un air fort confiant en ce début de série. "Le premier match d'une série est toujours celui que vous vous devez de remporter. Cette longue période d'inactivité ne m'inspirait pas une grande confiance. Quel que soit le degré de difficultés de vos exercices, il n'y a rien de tel qu'un bon match pour juger de la qualité et de la préparation des joueurs. Je ne voulais pas inquiéter mes joueurs avec cette longue période d'inactivité mais maintenant, je suis bien content de la façon dont ils se sont tirés d'affaire. Demain (ce soir), les choses tourneront plus rondement encore."

De l'autre côté, l'instructeur Jacques St-Jean ne semblait pas trop déçu. Les siens venaient de disputer un bon match et dans l'ensemble, rien n'indique une fin rapide pour ses équipiers. Néanmoins, St-Jean a presque lancé la serviette... en parole du moins.

"Nous ne lâcherons pas. Je suis fier de mes hommes car il faut bien l'admettre nous ne possédons pas la même profondeur que le club Montréal. Par contre, je peux vous dire que Montréal n'aura pas raison des Castors de Sherbrooke dans la grande finale. Ces gars-là du Junior ne sont pas motivés!"

Marshall croule devant les Reds

Selon AP, à Cincinnati, Darrel Chaney et le frappeur d'urgence Dave Concepcion ont produit des points avec des simples aux dépens de Mike Marshall dans la 9e manche hier soir en procurant un gain de 4-3 aux Reds de Cincinnati sur les Dodgers de Los Angeles, à Cincinnati.

Après avoir éteint le feux dans les 7e et 8e manches, Marshall a accordé un triple à Ken Griffin au début de la 9e, et Chaney l'a poussé au marbre, puis Concepcion, qui n'avait pas commencé le match en raison d'un malaise à l'aine, frappant à la place du lanceur gagnant Pedro Bourbon, a produit le point victorieux avec un simple.

Les Dodgers avaient pris une avance de 3-0 aux dépens de Jack Billingham sur un roulant de Steve Garvey dans la 1ère manche et un circuit de deux points par Bill Buckner dans la 5e.

Joe Morgan a produit le premier point des Reds avec un simple dans la 6e reprise, puis Chaney a produit le 2e avec un ballon-sacrifice.

A Houston, Cliff Johnson et le lanceur Rodney Richard ont produit deux points chacun lors d'une poussée de six points dans la 4e manche hier soir alors que les Astros de Houston en ont ajouté huit autres dans la 7e en surclassant les Braves d'Atlanta 14-2.

Johnson a réussi un simple de deux points et Richard, un double de deux points.

Les Braves ont répliqué avec des points dans les 5e et 7e manches avant que les Astros envoient 13 frappeurs au marbre dans la 2e moitiée de la 7e.

Richard n'a pas profité de ces explosions quand il s'est blessé au pied gauche en couvrant le 1er but.

Dans la Ligue américaine

A Arlington, les Twins du Minnesota ont profité de deux erreurs et du circuit de Tony Oliva pour supplanter les Rangers du Texas 3-2 hier soir.

Le sacrifice d'Eric Soderholm et le circuit d'Oliva ont donné une avance de 2-0 aux Twins au profit de Joe Decker dans la 2e manche.

Jim Sundberg a compté le point victorieux à la suite des deux erreurs rivales dans la 6e reprise.

Les Rangers ont chassé Decker dans la 6e, après deux retraits, grâce à des simples de Willie Davis et Jeff Burroughs, plus trois buts sur balles, le 3e accordé par Ray Corbin, qui a toutefois mis fin à la poussée en retirant Dave Nelson sur un roulant.

Les Whalers, surpris par les Fighting Saints

(Selon PC) A HARTFORD — Wayne Connelly a marqué deux buts, dont celui de la victoire, hier soir quand il a conduit les Fighting Saints du Minnesota à un triomphe de 6-5 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre lors du premier match de leur série quart-de-finale dans l'Association mondiale de hockey.

Gord Gallant, Bill Butters, Gary Gambucci et Mike Walton ont enfilé les autres buts des Fighting Saints.

Larry Pleau a répliqué avec deux buts pour les Whalers. Ron Climie, Wayne Carleton et John French ont complété le pointage pour la Nouvelle-Angleterre.

Les Remparts ne sont pas finis

Pour la première fois en six ans, les Remparts de Québec de Paul Dumont ont été rapidement balayés des éliminatoires. Ils ont été éliminés par une équipe inspirée, les Saguenéens de Chicoutimi, qui avaient connu leurs moments dramatiques au cours de l'hiver.

Pour quelques observateurs, c'est la fin d'une dynastie. C'est le creux de la vague pour les Québécois. C'est tout à fait normal, dans le hockey junior, mais il arrive fréquemment, dans ce genre de hockey, que le creux s'installe pour longtemps.

Dans un court laps de temps, Paul Dumont a été servi par des athlètes hors série: Guy Lafleur, Jacques Richard, André Savard, Jacques Locas, Guy Chouinard, Réal Cloutier, et j'en passe. Tellement bien servi que les Remparts ont pu se permettre la fantaisie de céder Pierre Larouche à Sorel!

Au milieu d'une structure dynamique animée par Maurice Filion, les Remparts ont eu la bonne fortune de frapper une veine du tonnerre. Sérieusement, une équipe junior ne frappe un filon de cette qualité qu'une fois en vingt ans. Et encore!

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Les Remparts ne sont pas morts malgré tout. Personne n'a jamais pris au sérieux cette menace des administrateurs du club junior québécois de mettre la clé dans la porte. En dépit du cancer des 18 ans et d'un déficit de $50,000, il y a une reprise en vue. Le junior a manqué de vie, cet hiver, mais l'entraîneur Yvan Gingras, en jouant admirablement les Rodrigue Lemoyne, avait réussi à faire éclater quelques pétards dans ce cimetière.

Si les Remparts échappaient à "l'enfer" de Chicoutimi, mardi, le Colisée accueillait 10,000 spectateurs, le lendemain soir, sans doute attirés par les fanfaronnades de Gingras. C'est quand même l'indication que le public du junior qui s'est édifié à Québec, dans les dernières années, est toujours disponible.

"Casseurs" en vue

"Nous n'avons eu que 90,000 spectateurs, cet hiver, mais c'est normal, reconnaît Paul Dumont. Nous n'avons pas donné de bon hockey. C'était fade, sans couleur, et le Québécois est un gars qui sale. C'est nous qui faisons vivre les mines de sel. Il s'agit d'aller faire un tour au restaurant pour le constater. Avant même de goûter les aliments, les gens jouent avec la salière."

Toujours coloré ce cher Paul! Déjà il a dans la tête un plan pour l'an prochain. Cette élimination par les Saguenéens n'a fait que lui planter un fer rouge au derrière. Mais quel est son plan? Là-dessus, il n'est pas bavard.

Pas besoin d'être clerc pour traduire le mot "sel" par "casseurs" et "bagarreurs". Dumont n'est pas sans savoir que ses fiers-à-bras André Deschamps, Richard Nantais, et James Bateman ont toujours su mettre le feu aux poudres.

"Dans les cinq premières années, un joueur des Remparts, personne ne touchait à son gilet, c'était sacré, affirme le patron de l'équipe québécoise. Cette année, on s'est fait barouetter partout."

Yvan Gingras des Saguenéens était bien conscient de cette nouvelle caractéristique des Remparts, et il a fort bien réussi dans son manège d'intimidation.

"Je ne donne aucun crédit à Gingras, m'arrête Dumont. Ce gars-là avait un club paqueté à Sorel, et il n'a jamais été capable de le faire fonctionner. Cet hiver, il a préparé une équipe insignifiante, plate à mourir, qui a vidé les patinoires. Il était d'ailleurs au bord de la porte. Il a fallu qu'on lui donne un adjoint, Jacques Gagnon, qui est venu mettre de l'ordre là-dedans, et qui a préparé cette équipe pour les éliminatoires. Gagnon a fait le travail, et par la suite, Gingras a agi comme un minable."

Amer, Dumont soutient que Gingras a fait une mauvaise imitation de Rodrigue Lemoyne ajoutant à son numéro des "paroles vicieuses, insidieuses, et haineuses."

En fait Gingras a fort bien décelé une brèche dans l'équipe de Québec, et derrière une formation enthousiaste, il a joué à fond la carte de l'intimidation. N'est-ce pas ce que faisaient les Deschamps, Nantais, Bateman, dans le temps?

Chacun son tour! Mais suivant Dumont, le tour des Remparts reviendra bientôt.

Qui dit mieux?

Qui dit mieux que Johnny Wilson, entraîneur des défunts Stags? En cinq saisons, il a établi pignon sur rue dans huit villes différentes... A un certain moment, Johnny avait trois maisons à vendre!

Red Fisher est l'un des confrères montréalais, qui accepte bien le record de 77 buts de Bobby Hull... Il y va du commentaire suivant: "Quand une équipe comme le Canadien s'envoie 47 buts en cinq matchs contre les "Lower Cases" de Washington, on ne va pas s'imaginer que Guy Lafleur va demander qu'on inscrive un astérique à côté de son total de 53 buts, même s'il a marqué neuf buts contre Washington. Lafleur est le meilleur franc-tireur de l'aile droite de l'histoire de la LNH, et il doit un gros merci à des équipes comme Washington".

Dale Hoganson a joué, l'autre soir, son premier match éliminatoire en six ans, et il s'est bien défendu malgré sa nervosité... "Je n'ai pas vécu cette sensation depuis mon dernier match chez les juniors à Estevan, dit-il, et je ne savais vraiment pas comment les choses tourneraient."

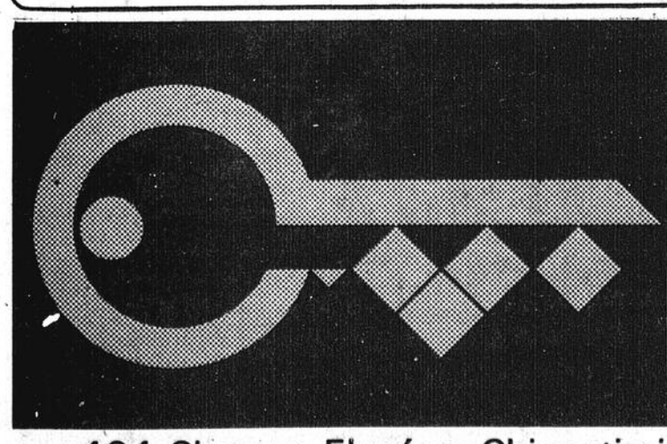

Confiez-nous l'achat ou la vente de votre propriété

TRUST GÉNÉRAL

494 Champs-Elysées, Chicoutimi - Téléphone 549-6490

Votre concessionnaire FORD La Belle VOITURE VOUS OFFRE DES RABAIS sur les petites voitures en inventaire

FORD PINTO 1975 $200

FORD Maverick 1975 $200

FORD MUSTANG 1975 $300

Profitez de ces rabais durant le mois d'avril seulement.

RABAIS — RABAIS — RABAIS
$200.00 — $300.00

A La Belle Voiture Inc. FORD Jonquière, Qué.

ROUTE - JONQUIERE - TEL.: 547-2653

Bob Forsch menotte les Expos

SAINT-LOUIS (Collaboration spéciale) — Bob Forsch n'a fait face qu'à 27 frappeurs, hier, soit le minimum requis pour un match de baseball, n'accordant que deux coups sûrs, alors que les Cardinals de Saint-Louis ont blanchi les Expos de Montréal, 4-0, à Saint-Louis.

Les Cardinals prenaient ainsi leur revanche sur les Expos, après s'être inclinés 8-4, mardi soir, toujours à Saint-Louis. Hier, ils ont eu raison de Steve Rogers, qui a été chancelant, tout particulièrement en début de match.

La série entre les deux mêmes équipes se poursuit aujourd'hui à compter de 12h.30.

"Nous n'y pouvions rien aujourd'hui. Ce "kid" est un bon lanceur. Certes, il connaîtra ses mauvaises journées, mais aujourd'hui il aurait battu n'importe qui", de commenter Gene Mauch après le match.

Et le gérant des Expos acceptait assez bien la défaite, sachant que Forsch aurait pu difficilement faire mieux.

Cet artilleur droitier a donné un simple à Barry Foote à la deuxième manche, quand l'arrêt-court Ed Brinkman a jonglé quelque peu avec la balle avant de la relayer au premier-but Keith Hernandez, mais pas à temps. Foote a été effacé comme coureur, quand Gary Carter a frappé dans un double-jeu.

A la septième manche, Tony Scott a obtenu un simple alors que la balle a ricoché au champ extérieur, après avoir frappé le gant de Forach au monticule.

Scott a été annulé à son tour comme coureur, quand Tim Foli a frappé dans un double-jeu. Forach, qui avait conservé une fiche de 7-4 et une moyenne de points mérités de 2.97 après avoir été rappelé de Tulsa dans l'Association américaine (AAA), le 4 juillet dernier, n'a donné aucun but sur balle, a retiré six frappeurs sur des prises et a été maître de la situation en tout temps, ne prenant qu'une heure et 58 minutes à disposer de ses adversaires.

Forsch se souvenait

Etais-ce le meilleur match de la jeune carrière de cet artilleur droitier? "Je dois comparer cette performance à celle du 30 septembre dernier au parc Jarry à Montréal.

Vous vous souvenez. J'avais battu Steve Rogers 5-1 et c'est Mike Jorgensen qui avait mis fin à mes espoirs de réussir un match sans coup sûr, avec un double après deux retraits à la septième", de rappeler Forsch.

Puis il continue: "Aujourd'hui j'étais très confortable au monticule. Au fait, je me sentais aussi frais à la fin qu'au début, ce qui est assez surprenant vu que ma plus longue présence au monticule dans les parties hors concours fut de sept manches. Mais je ne suis aucunement déçu de ne pas avoir réussi un match sans point ni coup sûr aujourd'hui. Il y a quelques balles qui ont été cognées solidement, mais heureusement, où se trouvait un défenseur."

Rogers peu impressionnant

Par ailleurs, Steve Rogers n'a guère impressionné plus que l'an dernier, à ses débuts en 1975 et il a subi sa première défaite, donnant dix coups sûrs, trois points, et quatre buts sur balles en six manches et un tiers.

"J'ai été chancelant à la première manche, quand les Cards ont pris une avance de 2-0, mais je pense que je lançais mieux lorsqu'ils ont marqué leur troisième point à la septième", de dire Rogers qui a perdu le plus de parties dans la Ligue nationale l'an dernier, soit 22, autant que Randy Jones des Padres de San Diego.

St-Louis a pris une avance de 2-0 dès la manche initiale, sur un but sur balles à Lou Brock, un but volé, un autre but sur balles à Bake McBride, après un retrait, un simple de Reggie Smith, bon pour un point et un ballon sacrifice de Ted Simmons.

A la septième, Simmons a fait compter son deuxième point, le troisième des Cards, avec un double, après un but sur balles à Smith.

Chuck Taylor a alors remplacé Rogers et a forcé Ken Reitz à frapper dans un double-jeu. Mais Taylor a donné un point à la huitième, quand Forsch a obtenu un simple pour compter sur le coup sûr de Sizemore, après un but sur balles à Brock.

Tous les joueurs des Cards ont frappé en lieu sûr, sauf McBride et Reitz. Brock a obtenu trois coups sûrs, deux buts sur balles et a volé un but en deux tentatives. Sizemore, Simmons et Hernandez ont récolté deux coups sûrs chacun.

Chez les Expos, aucun joueur n'a atteint le deuxième-but. "Je n'ai jamais vu une telle chose se produire en 25 ans dans le baseball", de commenter l'instructeur au troisième-but Dave Bristol.

"J'ai été témoin de parties sans coup sûr, mais au moins un coureur avait atteint le deuxième d'une façon ou l'autre", ajoute-t-il.

C'est pourquoi aucun joueur des Expos n'a ignoré le feu rouge, placé par Bristol au troisième, comme ce fut le cas, quand Jerry White a marqué le point gagnant lundi soir. "J'aurais souhaité que ça se produise aujourd'hui", de conclure Bristol.

DIXIT...

"Peut-être étions-nous des "géants endormis" à la fin de la saison. J'espère que notre dernière performance est le signe de futurs bons moments. Parce que nous avons définitivement quelque chose à prouver. Gilles Gilbert a fait la différence lors du premier match, car les Black Hawks nous ont dominés au cours des premières minutes du match sans pouvoir s'inscrire au pointage," dixit Don Cherry, le pilote des Bruins de Boston, à quelques heures d'affronter les Black Hawks de Chicago, ce soir dans le deuxième match d'une série deux de trois.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Chicoutimi 2 Jonquière 5
Demain
Jonquière vs Chicoutimi
Dimanche, le 13 (si nécessaire)
Chicoutimi vs Jonquière
Mercredi, le 16 (si nécessaire)
Jonquière vs Chicoutimi
Vendredi, le 18 (si nécessaire)
Chicoutimi vs Jonquière

Classement

Série finale	PJ	G	P	BP	BC	Pts
Jonquière	3	3	0	15	8	6
Chicoutimi	3	0	3	8	15	0

Les compteurs

	B	A	Pts
Boudreault M., Jonq.	15	8	23
Dufresne D., Chic.	10	13	23
Tremblay M., Jonq.	6	12	18
Bouchard D., Chic.	5	12	17
dufour R., Chic.	7	9	16
Labelle J., Chic.	10	2	12
Lebrasseur M., Jonq.	1	11	12
Jomphe R., Jonq.	4	6	10
Maltais D., Alma	2	8	10
Boivin G., Chic.	4	5	9
Voyer M., Jonq.	2	7	9

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Laval 1 Montréal 3
Aujourd'hui
Chicoutimi vs Sherbrooke

Série A

Trois-Riv.	6	2	4	22	32	4
Laval	6	4	2	32	22	8

Série B

Chic.	6	4	2	25	29	8
Qué.	6	2	4	29	25	4

Série C

Sher.	4	4	0	26	12	8
Hull	4	0	4	12	26	0

Série D

Mont.	4	4	0	18	11	8
Corn.	4	0	4	11	18	0

Demi-finale

Laval	1	0	1	1	3	0
Montréal	1	1	0	3	1	2

LIGUE NATIONALE

Mardi
Toronto 2 Los Angeles 3
Chicago 2 Boston 8
islanders 3 Rangers 2
Hier
Aucune joute
Aujourd'hui
Los Angeles vs Toronto
Boston vs Chicago
Pittsburgh vs St-Louis
NY Rangers vs NY Islanders

Classement

Série deux de trois

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
Los Angeles	1	1	0	3	2	2
Toronto	1	0	1	2	3	0
Boston	1	1	0	8	2	2
Chicago	1	0	1	2	8	0
Pittsburgh	1	1	0	4	3	2
St-Louis	1	0	1	3	4	0
Islanders	1	1	0	3	2	2
Rangers	1	0	1	2	3	0

Les compteurs

	B	A	P
Vadnais, Bos.	1	3	4
Esposito, Bos.	3	0	3
Schmautz, Bos.	0	3	3
Unger, SL	1	2	3
Arnason, Pgh	2	0	2
Berry, LA	1	1	2
Brown, LA	0	2	2
Carr, LA	1	1	2
Cashman, Bo.	0	2	2
Hadfield, Pgh	0	2	2
Kelly, Pgh	1	1	2
Larouche, Pgh	1	1	2
Orr, Bos.	0	2	2
Park, NY R.	1	1	2
Savard, Bos.	1	1	2
Sheppard, Bos.	2	0	2
Stackhouse, Pgh	0	2	2

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Minnesota 6 N.-Angl. 5
Toronto San Diego
Aujourd'hui
Phoenix vs Québec
Cleveland vs Houston
Demain
Minnesota vs N.-Angl.

Classement

Série quatre de sept

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
Québec	1	1	0	5	2	2
Phoenix	1	0	1	2	5	0
Minne.	1	1	0	6	5	2
N.-Angl.	1	0	1	5	6	0
Toronto	0	0	0	0	0	0
San Diego	0	0	0	0	0	0

(11 heures)

PAS OUBLIE — Tug McGraw était de retour à New York, mardi, mais dans l'uniforme des Phillies de Philadelphie. Et ses ex-partisans étaient heureux de le revoir. Les Mets l'ont échangé au cours de l'hiver. (PA)

BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

Hier
Kansas City Californie
Chicago Oakland
Minnesota 3 Texas 2
Milwaukee 7 Boston 4
Aujourd'hui
Chicago vs Oakland
Minnesota vs Texas
Baltimore vs Détroit

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal O Saint-Louis 4
Los Angeles 3 Cincinnati 4
Atlanta 2 houston 14
San Francisco à San Diego (pluie)
Aujourd'hui
Montréal à Saint-Louis
Philadelphie à New York
Pittsburgh à Chicago
Los Angeles à Cincinnati
San Francisco à San Diego

LIGUE NATIONALE

Classement
Division Est

	G	P	Moy.	Dif.
New York	1	0	1.000	—
Montréal	1	1	.500	—
St-Louis	1	1	.500	—
Chicago	0	0	.000	—
Pittsburgh	0	0	.000	—
Philadel.	0	1	.000	1
Division Ouest				
Cincinnati	2	0	1.000	—
Houston	2	1	.667	—
Atlanta	1	2	.333	1
San Diego	0	0	.000	1
San Francisco	0	0	.000	1
Los Angeles	0	2	.000	2

LIGUE AMERICAINE

Classement
Division Est

	G	P	Moy.	Dif.
Baltimore	0	0	.000	—
Boston	0	1	.000	—
Cleveland	0	0	.000	—
Detroit	0	0	.000	—
Milwaukee	1	0	.1000	—
New York	0	0	.000	—
Division Ouest				
Californie	1	0	1.000	—
Chicago	0	0	.000	—
Minnesota	1	0	.1000	—
Oakland	0	0	.000	—
Texas	0	1	.000	1
Kansas City	0	1	.000	1

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Baltimore (Palmer 7-12) à Detroit (Coleman 14-12).
Chicago (Bahnsen 12-15) à Oakland (Norris 0-0).
Minnesota (Goltz 10-10) à Texas (Browns 13-12 N).

LIGUE NATIONALE

Montréal (Renko 12-16) à St-Louis (Denny 0-0).
Philadelphie (Lonborg 17-13) à New York (Matlack 13-15).
Pittsburgh (Ellis 12-9) à Chicago (Reuschel 13-12).
Los Angeles (Rau 13-11) à Cincinnati (Kirby 12-9 N).
San Francisco (Caldwell 14-5) à San Diego (Freisleben 9-14 N).

MONTREAL 0

	AB	P	CS	PP
Scott cg	3	0	1	0
Foli ac	3	0	0	0
Mangaal cc	3	0	0	0
Jorgensen 1b	3	0	0	0
Foote r	3	0	1	0
Carter cd	3	0	0	0
MacKanin 2b	3	0	0	0
Parrish 3b	3	0	0	0
Rogers 1	2	0	0	0
Taylor 1	0	0	0	0
Scanlon fu	1	0	0	0
Total	27	0	2	0

ST-LOUIS 4

Brock cg	3	1	3	0
Sizemore 2b	5	0	2	1
McBride cc	4	1	0	0
Smith cd	3	1	1	1
Simmons r	3	0	2	2
Hernandez 1b	3	0	2	0
Reitz 3b	4	0	0	0
Brinkman ac	4	0	1	0
Forsh 1	3	1	1	0
Total	32	4	12	4

Montréal	000	000	000-0
St-Louis	200	000	11x-4

DJ — Montréal 2, St-Louis 2. LSB — St-Louis 11. 2B — T. Simmons. BV — Brock. BS — T. Simmons.

	M	C	SH	P	PM	BR	RB
Rogers P,0-1	6	1-3	1	0	3	3	4 3
Taylor	1	2-3	2	1	1	1	1
Forsch, G, 1-0	9		2	0	0	0	6

APL — par Rogers, Forsch.
T— 1:58.
A— 7,469.

A LA BARRIÈRE

Piste Jacques-Cartier

Première course — Trot — $650

1. Bayside Fury	R. Duclos
2. Radie Dino	F. Nadeau
3. Speedy Venture	P. Noël
4. Prince Omaha	Y. Catellier
5. Lucky Friday	A. Doré
6. Amish	G. Julien
7. Pompano Valentine	Y. Pelchat
8. Harry Stokes	C. Dupont

El: Miss Chickadee. Smart Fella.

Deuxième course — Amble — $550

1. Buddy Adio	F. Nadeau
2. Bobs Breeze	L. Duquette
3. Crystal R. E.	R. Chabot
4. Miss Themis	G. Robichaud
5. Abe Patch	J. Bouchard
6. Parker Forbes	G. Julien
7. Chuck Time	J. Bruyère
8. Art's Cal	G. Boily

El: Josedale Scottie. Isola Flo.

Troisième course — Amble — $900

1. Brunella Lady	G. Malo
2. Finnigan	R. Lambert
3. J. D. Champ	G.-G. Lachance
4. All Brass	J. Cyrenne
5. Patty Hobbs	R. Jutras
6. Henry Tar	E. White

Quatrième course — Amble — $700

1. Miss Show Dream	R. Bouret
2. Speedy Ember	C. St-Jacques
3. Luckiest	C. Dupont
4. Demon's Parade	J. Cyrenne
5. Allard	J. Beaudoin
6. Sixteen Cylinders	L. Duquette
7. J. D. Conney	L. Desrosiers
8. Mr Houlton	Y. Pelchat

El: Miss Chesne Adios.

Cinquième course — Amble — $1,200

1. Lord Blackstone	C. Dupont
2. Indian Brave	M. Brousseau
3. Mar Con Lee	J. Cyrenne
4. Super Stone	F. Nadeau
5. Mighty Combat	R. Paquin
6. Locust Time	Y. Pelchat
7. Carben Bunter	G. Dumont

Sixième course — Amble — $575

1. Saul Hanover	E. White
2. Conestoga Duchess	R. Jutras
3. Beta Ray	Y. Boily
4. Wildcat Kelly	R. Drapeau
5. Micheline B.	C. Denault
6. Gabalan	Y. Fontaine
7. Princess de Tracy	G. Boily
8. Wise Adios	L. Tremblay

El: Cold Spring Pete. Frisco George.

Septième course — Amble — $850

1. Cecile Mir	F. Nadeau
2. Lafleur D'Or	E. White
3. Irish Hanover	Y. Catellier
4. Blazer Scotdale	R. Jutras
5. McAdios Hanover	C. St-Jacques
6. Leslies Range	P. Roberge
7 Stephanie Win	Y. Pelchat
8. Glowing Mir	C. Denault

El: A. C.'S. Yosemite.

Huitième course — Amble — $650

1. Cepeda	C. Denault
2. Trumpet Hanover	R. Beaudoin
3. Stone Patch	R. Quessy
4. Rubys Don Juan	Y. Boily
5. Fran Brown	Y. Fontaine
6. Guido	C. Dupont
7. Tamar Ben Joe	R. Marcotte
8. Roya's Dan	G.-G. Lachance

El: Ricky Steps. Mr Vineddy.

Neuvième course — Amble — $700

1. Real Time	G. Robichaud
2. Two Mountains Stud	Y. Boily
3. Lucky Beejay	R. Lambert
4. Copper Column	C. Denault
5. Meadow Byrd	L. Desrosiers
6. Another Jersey	M. Cournoyer
7. Lauras Theme	Y. Pelchat
8. Wierkers Gold	C. Dupont

Dixième course — Amble — $800

1. Ben Ernest	H. Lepage
2. Mountain Actor	G. Julien
3. Bevs Fella	R. Chabot
4. Elaine Angus	D. Gingras
5. Dudley's Wick	J. Cyrenne
6. Belle Gay Pat	J.-C. Guenette
7. Puggy Wuggy	Y. Pelchat
8. Armbro Julep	R. Guérard

SOMMAIRES

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Jonquière 5
Chicoutimi 2

1. Chic., Denis Villeneuve (Tremblay, Leclerc) 1:55;
2. Jonq., Steve Girard (Voyer, Jomphe) 5:57;

Pén.: Hubert, Dufresne, C., min. d. 18:57.

Deuxième période

3. Jonq. Raynald Jomphe (Bezeau, Voyer) 3:26;
4. Chic., Daniel Dufresne (Bouchard, Girard jr) 17:16;

Pén.: Painchaud, C., 3:15; Lebrasseur, J., Duchênes, C., min. d. 4:26; Voyer, J., 10:10; Bezeau, J., 13:21; Déry, J., 16:40; Leclerc, C., 17:50.

Troisième période

5. Jonq., Jonq. Martin Voyer (Girard) 0:25;
6. Jonq., Alain Deschênes (Tremblay, Bezeau) 5:58;
ç. Jonq., Marcellin Boudreault (Déry) 18:33.

Pén.: Girard sr, C., 6:51; Martin, C., 12:49;
Lancers:

Chicoutimi	9	9	14:37
Jonquière	9	10	6:24

Assit.: 3,935.

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Montréal 3
Laval 1

Première période

1. Mont., Jean-Luc Phaneuf (Duhamel, Wong) 3:55;
2. Lav., Jean Trottier (Bosey) 5:40;
Pén.: Bowness (M) 19:09.

Deuxième période

3. Mont., Val Mitchell (Mondou, Lachance) 11:45;
4. Mont., Richard Bowness (Picard, Mondou) 16:07;
Pén.: Picard (M) 1:18.

Troisième période

Aucun but
Pén.: Bellemarre (L) 2:27, Lachance (M) 13:07, Picard (M) 13:39, Dutton (L) 14:07.
Lancers:

Laval	8	6	5 — 19
Montréal	7	10	12 — 29

Gardiens: Laval: Robert Sauvé, Montréal: André Lepage.
Assit.: 8,717.

Au Tournoi des Maîtres

Nicklaus, encore l'homme à battre

AUGUSTA, GA (UPI) — Le Tournoi des Maîtres débute aujourd'hui, et pour la première fois, cette semaine, les gens peuvent cesser de parler de Lee Elder et commencer à penser à Jack Nicklaus.

D'ailleurs, un important groupe, parmi les autres golfeurs participants à cette classique, ont déjà commencé à émettre des opinions en ce sens.

"Jack doit être le favori", a dit Johnny Miller. "Il est toujours le type à battre et il joue présentement mieux qu'il ne l'a jamais fait sur le circuit professionnel".

"Il peut être battu", souligne Lee Trevino. "Mais à chaque fois qu'il participe à un tournoi il est pratiquement toujours l'homme à battre."

"Favori" est pratiquement un mot qui est employé à toutes les sauces dans les tournois de golf. Nicklaus est toujours le favori lorsqu'il participe à l'un de ces tournois.

Mais il y a plus que ces différentes raisons qui font que cette semaine, les autres golfeurs respectent tant le golfeur à la chevelure dorée.

Ce dernier a remporté ses deux derniers départs tout en jouant le meilleur golf de sa carrière, étalant le style et le talent qui ont toujours fait qu'il était le golfeur le plus craint au cours de la dernière décade.

Cette récente remontée de Nicklaus n'est toutefois pas l'effet du hasard. Il a travaillé énormément fort au cours de la dernière saison hivernale, beaucoup plus qu'il ne l'avait fait dans les deux saisons précédentes. Un défi? "Je le suppose", murmure-t-il. "D'ailleurs la récente remontée de Johnny Miller m'a stimulé au plus haut point".

Quant Miller a remporté huit tournois sur le circuit américain et dépassé la somme des gains en argent obtenue par Nicklaus l'an dernier, bien des gens ont pensé que les golfeurs venaient de découvrir un nouveau leader.

Mais Nicklaus, déjà quatre fois champion du Tournoi des Maîtres et champion également à quatorze reprises dans différents tournois d'importance, ne se souciait guère de ces commentaires et était prêt à relever en quelque sorte un autre défi.

"Quoi que vous fassiez, vous ne pourriez obtenir la tête de Nicklaus", souligne Trevino. "A ce moment-là, retirez-vous, cachez-vous et commencez à pratiquer sérieusement". C'est ce qu'a fait Nicklaus récemment.

"Lorsque j'ai débuté la présente saison, j'étais impatient de jouer au golf", vous dire Nicklaus. "J'étais anxieux de jouer, et de pratiquer et de compétitionner".

Nicklaus, cependant, n'est pas le seul participant du Tournoi des Maîtres, la première des compétitions majeures de la saison, qui soit au sommet de sa forme.

Tom Weiskoff, son ancien partenaire à Ohio State, qui a dominé en 1973, a joué de l'excellent golf au cours des deux dernières semaines.

Il a terminé au deuxième rang, derrière Nicklaus, lors d'un tournoi où ce dernier a tourné une ronde de 63 sur un des parcours les plus difficiles d'Amérique.

La semaine dernière toutefois, Weiskoff a triomphé à Greensboro après avoir inscrit une première ronde de 64. "Ce triomphe a été excellent pour moi, et ce autant psychologiquement que mentalement, a dit Weiskoff, trois fois champion du Tournoi des Maîtres. "Il n'y a aucune raison pour que je ne l'emporte pas à nouveau".

Arnold Palmer sera également du départ de ce tournoi et tentera de remporter une première victoire après deux années très difficiles.

Palmer, comme Nicklaus, a remporté le tournoi à quatre reprises, sa dernière conquête remontant à 1964.

Et également comme Nicklaus, il travaille présentement beaucoup plus fort qu'auparavant pour tenter de mériter une autre victoire. "J'ai commencé à travailler sérieusement en janvier dernier et ce autant sur mon jeu que sur mon conditionnement physique", a souligné Palmer.

Le groupe de 76 golfeurs comprend également une troupe de "jeunes lions", tels John Mahaffey, Tom Watson et Hubert Green. Il y aura également le champion de 1970 de la PGA, Dave Stockton, qui a terminé dans les dix premières places à quatre reprises au cours des cinq dernières reprises du Tournoi des Maîtres.

Quoiqu'il en soit, le tournoi, qui débute aujourd'hui, semble vouloir tourner autour des grands noms du golf et ces derniers sont d'ailleurs prêts à faire face à la musique.

D'autant plus que le parcours de 7,020 verges d'Augusta se prête plutôt aux golfeurs expérimentés car aucun nouveau venu n'a réussi à triompher depuis que Nicklaus a réussi l'exploit en 1963.

MOTS CROISES

problème: no 442

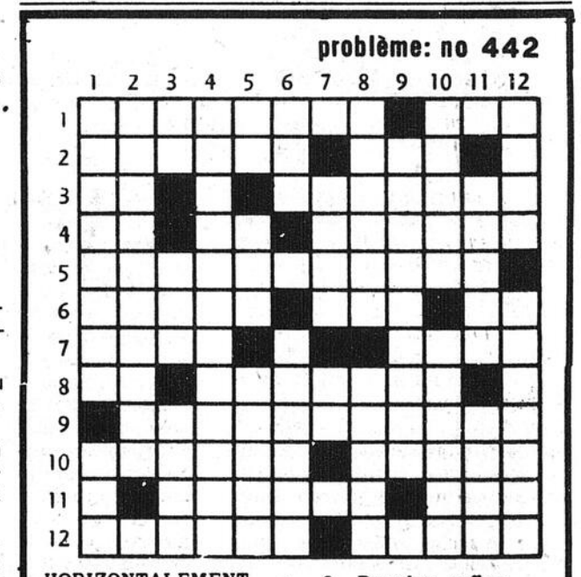

HORIZONTALEMENT
1- Evêque qui confère les ordres sacrés.-- Interjection espagnole.
2- Perdre.-- Masse de pierre très dure.
3- Gamme de do.--Evaluera le volume d'une quantité de bois.
4- Lithium.-- Richard Théberge. -- Fleuve de France.
5- Qui trouble la vue par un trop grand éclat.
6- Musique des anciens régiments de tirailleurs. -- Ecorce du chêne.-- Lithium.
7- Mentionna comme preuve.-- Chef du monde musulman.
8- En matière de. -- Personne qui pratique le taoïsme.
9- Vases de terre allongés.
10- Tirer le lait des vaches. -- Unité de mesure principale de longueur.
11- Jaunisse.-- Pouffée.
12- Périodes de douze mois . -- Jetées en l'air avec force ses pieds de derrière.

VERTICALEMENT
1- Abondance de biens. -- Fit mourir.
2- Prendre, rafler.
3- Article contracté.-- Ciment utilisé pour joints hermétiques. -- Aliment fait de farine.
4- Elle désapprouve.
5- Venu au monde.--Fit mourir.-- Artère.
6- Epaule d'animal.-- Corps flottants fixés par une chaîne au fond de la mer.
7- Carapace des oursins.-- Quatre.
8- Natta. -- Répandre çà et là.
9- Plante cultivée dans le Midi pour sa racine.
10- Vaste étendue d'eau. -- Ranger, combiner.
11- Prairie de la Suisse. -- Un des cinq grands lacs américains.
12- Manière d'être. -- Données les couleurs de l'arc-en-ciel.

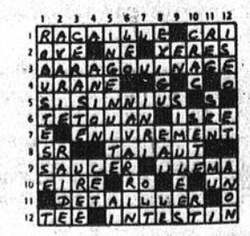

Trudeau accepte le principe d'une hausse du prix du baril de pétrole canadien

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a reconnu, mercredi matin, à l'ouverture de la conférence des chefs de gouvernement, à Ottawa, le bien-fondé de la requête de l'Alberta de hausser le prix du pétrole "mais, a-t-il ajouté, il nous faudra faire preuve d'une extrême sagesse pour déterminer le prix qui sera le plus avantageux au Canada".

En souhaitant la bienvenue aux participants, le chef du gouvernement canadien a passé en revue l'évolution de l'économie mondiale et canadienne, en particulier la crise provoquée par la très forte augmentation des coûts du pétrole qui atteignent présentement $12.50 le baril brut sur le marché international.

En apparence, la régression économique causée par la crise de l'énergie n'a pas touché les Canadiens, qui ont pu s'approvisionner en pétrole de l'Ouest à un prix beaucoup inférieur à celui des membres de l'OPEP, soit à $6.50 le baril à la tête de puits depuis mars 1974.

Cependant, a dit encore M. Trudeau, nous ne pouvons demander à l'Alberta et à la Saskatchewan de continuer indéfiniment à vendre leur pétrole aux Canadiens à un prix moindre que celui qu'elles obtiendraient si elles l'exportaient.

"Par conséquent, a-t-il poursuivi, mes collègues et moi-même en sommes venus à croire, un peu à contre-coeur, que le prix du pétrole doit être majoré et se rapprocher du prix mondial. Cela ne veut pas dire qu'il doive monter jusque là... mais le prix établi pour l'année commençant en juillet devra être plus élevé qu'il ne l'est présentement.

"Dans quelle proportion? Voilà ce que nous devrons déterminer ensemble". C'est précisément l'enjeu de cette conférence de deux jours qui ne manquera pas de donner lieu à des prises de position diamétralement opposées.

Positions opposées

Dès l'ouverture des pourparlers, en effet, le premier ministre de la riche province de l'Ontario, M. William Davis, s'est opposé à toute augmentation du prix du pétrole.

Il a fait valoir que la hausse de 71 p.c. du prix du pétrole consentie en mars 1974 "n'a servi à accroître ni la production du pétrole ni celle du gaz naturel et si cette conférence devait être une répétition de celle de l'an dernier, nous ne ferions que renforcer une politique qui a été discréditée".

M. Davis a conclu ses remarques en affirmant "qu'une augmentation de prix maintenant ne représente aucunement l'intérêt national" et que son gouvernement n'appuiera pas une telle majoration.

Un autre chef de gouvernement, M. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, a tenu des propos similaires et, selon lui, une hausse du prix du pétrole paraît injustifiée.

Trudeau

C'est au milieu de toutes ces déclarations, y comprise celle de M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta, qui réclame évidemment une hausse substantielle du prix du pétrole de sa province, que M. Trudeau tentera de jouer le rôle de l'arbitre "puisque les Canadiens nous demandent de chercher des solutions à nos problèmes dans un esprit de réconciliation et de bonne entente."

Dans son allocution d'ouverture, le premier ministre canadien a mentionné que les réserves de pétrole sont beaucoup moins considérables que ne le croyait le gouvernement, il y a un an, et qu'un tel phénomène se poursuivra pendant cinq ou dix ans alors qu'en même temps les besoins énergétiques des Canadiens iront s'accroissant.

Le Canada devra donc réduire graduellement ses exportations aux Etats-Unis et compter davantage sur les importations d'outre-mer.

Quant à l'extraction des sables bitumineux de l'Athabasca, M. Trudeau a reconnu qu'elle coûte plus cher que prévu et, dans l'intervalle, il n'y a pas eu de découvertes importantes de pétrole dans l'Arctique ni au large des côtes et les prévisions relativement à la prospection et à la mise en valeur indiquent des coûts nettement plus élevés.

Le Canada ne peut ainsi continuer à faire un usage extravagant du pétrole et à en consummer plus que les autres pays simplement parce qu'il peut être obtenu à un coût moins élevé ici.

Par ailleurs, le premier ministre de la Colombie Britannique, M. David Barrett, a proposé que le prix du pétrole soit haussé de $1 à $1.40 le 1er mai, de $1.40 à $1.60 le 1er août de façon à atteindre $2 le baril d'augmentation le 1er novembre prochain.

Quant au chef du gouvernement de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, dont la province produit également du pétrole, il a signifié que le prix actuel de $6.50 le baril est insuffisant pour permettre aux compagnies de poursuivre leurs recherches et l'exploitation de nouvelles sources de pétrole et de gaz naturel.

M. Blakeney ne propose pas de prix, laissant au fédéral l'initiative d'en fixer un à la condition que les revenus supplémentaires continuent un fonds pour la recherche et l'exploitation.

LES DEUX points de mire de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur les questions énergétiques: le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, et M. Pierre Trudeau. (PC Téléphoto)

Figure dominante de la conférence

Lougheed veut le maximum pour le pétrole albertain

OTTAWA (PC) — Dans une déclaration brève mais concise à l'ouverture de la conférence des premiers ministres, hier à Ottawa, le chef du gouvernement de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a réclamé un plus juste traitement pour sa province tout en ne manquant pas l'occasion de blâmer sévèrement l'attitude d'Ottawa dans l'établissement de sa politique pétrolière.

Le premier ministre albertain est venu dans la capitale fédérale en vue d'obtenir le maximum de revenus de son pétrole dont le prix actuel de $6.50 le baril de brut, presque deux fois inférieur au prix sur le marché international, ne satisfait nullement les dirigeants de la plus importante province productrice de pétrole au Canada.

Les politiques de l'Alberta ne peuvent être efficaces s'il n'existe pas de prolongement au gouvernement fédéral, politiques qui doivent être élaborées par la consultation et une entente au lieu d'une action unilatérale, a dit M. Lougheed.

Ce dernier n'a pas proposé de prix du pétrole, hier, attendant sans doute le résultat de la réunion de deux jours.

Deuxième rencontre

Comme il est probable qu'une deuxième rencontre des premiers ministres aura lieu dans quelques mois à la résidence de M. Trudeau, M. Lougheed profiterait alors de cette occasion pour mettre noir sur blanc ses exigeances.

Il s'est contenté, pour le moment, d'expliquer les six principes de base qui devraient prévaloir, selon lui, dans la fixation d'un nouveau prix, en vue de:

1) encourager l'exploitation et la recherche de nouvelles sources de richesses énergétiques en Alberta et ailleurs au pays;

2) encourager le développement et la mise en oeuvre de nouvelles technologies pour récupérer les gisements de pétrole connus;

3) indemniser équitablement les citoyens dans la vente de ressources non renouvelables;

4) favoriser l'écoulement de produits synthétiques sur le marché;

5) décourager la consommation inutile des ressources non renouvelables;

6) reconnaître les besoins de l'industrie canadienne de faire face à la compétition sur les marchés internationaux.

"Frustration"

Par ailleurs, le premier ministre albertain a donné des exemples "frustration" de sa province par suite de gestes posés par le gouvernement fédéral: la taxe "discriminatoire" sur les importations de pétrole, la double taxe résultant de la non déductibilité des redevances provinciales sur le pétrole albertain, imposée en dépit de l'opposition unanime des premiers ministres provinciaux, et le manque apparent de reconnaissance de la propriété provinciale des ressources naturelles illustrée dans le projet de loi fédérale sur l'administration du pétrole.

L'Alberta reconnaît néanmoins la complexité du problème a poursuivi M. Lougheed, et elle réaffirme sa volonté de travailler en collaboration avec les autres chefs de gouvernement à la recherche de solutions.

Ce désir de coopération s'accompagne également par une égale détermination de trouver une solution juste pour les gens de l'Alberta.

Au début de son allocution, le premier ministre de l'Alberta a brossé un tableau sommaire de la situation du pétrole dans sa province.

Contribution albertaine

Entre avril 1974 jusqu'à aujourd'hui, l'Alberta a vendu 485 millions de barils de pétrole dans les autres provinces canadiennes au prix de $6.50 l'unité, soit $5.50 de moins que le prix international.

Ceci signifie, a-t-il expliqué, que l'Alberta, via les revenus tirés de la taxe fédérale d'exportation du pétrole et les prix réduits au Canada, a fait bénéficier les autres Canadiens de plus de $2.5 milliards dans une seule année.

De plus, M. Lougheed est d'avis que pour cette année le gouvernement fédéral retirera au-dessus de $750 millions sous forme d'impôt sur le revenu des producteurs de pétrole.

Pendant ce temps, a expliqué encore M. Lougheed, les autres Canadiens ont bénéficié de $3 milliards, ou $9 millions par jour, alors que l'Alberta recevait moins de la moitié de cette somme émanant de la production et de la vente de cette ressource naturelle non renouvelable.

"Une telle contribution est sans précédent dans l'histoire de la Confédération et il serait simplement injuste de s'attendre à ce qu'une province continue de faire preuve d'autant de magnanimité", a dit le premier ministre de l'Alberta.

Jeux Olympiques

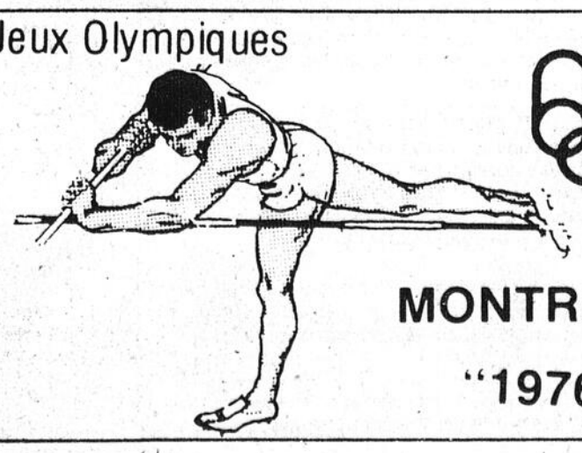

MONTREAL

"1976"

LES MEILLEURES AUTOS USAGEES SONT ICI!

1975 — Oldsmobile
Cutlass SS, 2 portes, équipement complet, toit de vinyle, 150 milles seulement, garantie 12 mois, 12,000 milles.
$5,375

1969 — Oldsmobile
Cutlass, convertible, 8 cylindres, automatique, servodirection, servofreins, radio, garantie O.K.
SPECIAL: $1,075

1974 DATSUN, PICK-UP
½ tonne, bas millage, garantie O.K.
$1,975

1973 — VOLVO
Sedan, modèle 144, très propre, garantie O.K.
SPECIAL: $3,075

1972 — Oldsmobile
442, transmission au plancher, automatique, sièges baquets, toit de vinyle, garantie O.K.
$2,875

1973 — CHEVROLET
Station-wagon, 4 portes, équipement complet, radio, garantie O.K.
$2,975

1973 PONTIAC ASTRE
Automatique, radio, en excellent état, garantie O.K.
$1,675

1974 — CHEVROLET
Impala, hard-top, équipement complet, toit de vinyle, garantie 4,000 milles.
$4,375

1974 — Oldsmobile
Cutlass, 2 portes, 8 cylindres, automatique, servodirection, servofreins, radio, garantie 4,000 milles.
$4,175

1974 — CHEVELLE
Malibu, 4 portes, 8 cylindres, automatique, servodirection, servofreins, radio, garantie 4,000 milles.
$3,975

CÔTÉ bolvin
auto service inc.
76-80 EST, RACINE, CHICOUTIMI — C.P. 1450
TELEPHONE: 543-7721

Les députés sont presque unanimes pour leurs salaires

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Les débats sur le projet de loi octroyant une hausse de traitement aux parlementaires a émoussé quelque peu le tranchant des lignes de parti, hier, alors qu'un député libéral annonçait sa ferme intention de s'opposer au principe du projet de loi et que deux néo-démocrates se prononçaient en faveur de l'augmentation des indemnités, telles que proposées par le gouvernement.

Les Communes reprenaient ainsi l'étude du projet de loi, suspendue en décembre dernier, avant l'ajournement des Fêtes, suite à l'obstruction que menaçait d'opposer le Nouveau Parti démocratique et à ce que les différents porte-parole des partis qualifiaient de "mauvaise interprétation au sein de la population".

Le gouvernement a ainsi annoncé qu'il maintenait sa dernière proposition visant à augmenter de 33 1-3 pour cent, rétroactivement au 8 juillet dernier, le traitement des députés et sénateurs, ainsi qu'à prévoir un ajustement annuel à l'indice composite des salaires industriels pour les années subséquentes jusqu'en 1978.

Compromis

Cette formule, qui représente un certain compromis au regard du libellé du projet de loi, octroierait un traitement global de $34,600 aux députés fédéraux, comparativement aux $26,000 qu'ils touchent présentement sous forme d'un salaire annuel de $18,000 et d'une allocation de dépenses non-imposables de $8,000.

Le projet de loi, qui devra ainsi être amendé à l'étape de l'étude en comité, prévoit une augmentation de traitement de l'ordre de 50 pour cent pour les parlementaires fédéraux portant notamment les indemnités globales des députés de $26,000 à $39,000 et celui des ministres de la Couronne de $43,000 à $64,000 jusqu'au terme du présent Parlement.

C'est le député de la circonscription torontoise de Davenport, M. Charles Ciaccia qui, du côté des ministériels s'est dissocié de la ligne de son parti en dénonçant aussi bien l'approche du projet de loi que son opportunité à l'heure actuelle.

Quolibets

M. Ciaccia, qui au cours de son allocution eut à subir les quolibets de certains de ses collègues, s'est déclaré en faveur de la création d'une commission indépendante chargée de faire des recommandations sur l'ajustement du traitement des parlementaires, comme par exemple ce fut le cas lors de la dernière hausse en 1970.

Cette fois-ci, un comité ad hoc formé de députés des quatre partis s'est chargé de préparer le projet de loi.

M. Ciaccia a par ailleurs proposé que les hausses d'indemnité que les députés sont appelé à se voter ne soient applicables que pour le Parlement suivant.

Du côté des néo-démocrates, les députés de Broadview et de New Westminster, MM. John Gilbert et Stuart Leggatt, se sont dissociés de la ligne intransigeante de leur parti, affirmant que la hausse proposée est juste et répond à un besoin certain.

Pour M. Gilbert, un traitement annuel de $30,000 ajusté au coût de la vie, en plus du paiement des dépenses réellement encourues, constitue une forme d'indemnité acceptable et raisonnable pour un député fédéral.

La position du Nouveau Parti démocratique, telle qu'exprimée par son leader parlementaire, M. Ed Broadbent, favorise une hausse annuelle de quelque sept pour cent pour les années suivant la dernière augmentation, et un ajustement à l'indice des prix à la consommation pour les années subséquentes.

L'indice du salaire moyen dans l'industrie progresse généralement plus rapidement que le coût de la vie, ayant atteint par exemple 37 pour cent au cours des quatre dernières années.

Les néo-démocrates réclament par ailleurs que l'allocation annuelle de $8,000 ne soit pas sujette à l'augmentation, compte tenu que les dépenses relatives à la fonction de député sont en grande partie couvertes par des crédits spéciaux depuis quelques années.

C'est le doyen des néo-démocrates, M. Stanley Knowles, qui a prononcé le plus vibrant plaidoyer en faveur du retrait du projet de loi, demandant à la Chambre d'être logique avec elle-même en prenant l'initiative de pratiquer la restriction que prêchent depuis quelque temps déjà aussi bien le ministre des Finances que le chef de l'Opposition.

Pour les créditistes, M. Réal Caouette a tenté de démonter l'illogisme de la situation selon laquelle de nombreux secteurs de la société -journalistes, professionnels, vedettes du sport, pilotes d'avion,- jouissent d'un traitement plus élevé que celui des députés, "qui, pour leur part, ont la responsabilité de 22 millions de personnes".

M. Caouette s'en est particulièrement pris, au cours de son allocution aux Communes, à la presse parlementaire qu'il a accusée de tenter de jeter le discrédit sur la fonction de député, ainsi que sur "l'institution démocratique par excellence, le Parlement".

Quant aux conservateurs, ils n'ont soufflé mot tout au cours du débat.

ENTRECROISES

7 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 419** — **L'ALIMENTATION**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	rôti	gigot	jeûner	écraser	embrocher
os	tête	lavés	maître	intérêt	entremets
3	thon	matin	manger	légumes	gibelotte
ail	5	plats	miette	pitance	marmelade
air	aimer	saler	misère	8	saucisson
mie	amène	sauce	potage	abattoir	10
mou	belle	6	rosbif	nettoyer	vermicelle
4	clous	aloyau	7	omelette	11
anis	côtes	braisé	aliment	vinaigre	intéressant
malt	dîner	étuvée	dessert	9	12
rare	geler	jambon		collation	importations

La réponse du problème précédent: Catelli

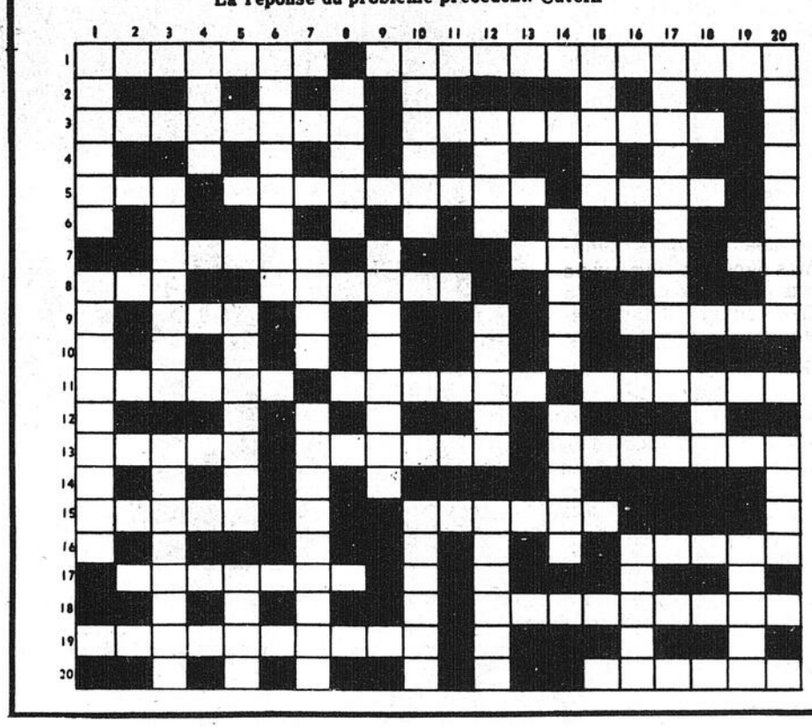

MOT MYSTÈRE

Problème 416 — **8 lettres cachées** — THÈME: LE DECOR

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	bordure	élégant	G	mine	O	réglet
annelet	bucrane	F	garnie	modèle	ornement	riche
art	D	féerie	godrons	motif	P	rinceau
atours	décor	filet	goût	moule	potiche	rococo
atout	délicat	finale	L	N	profil	T
B	dent	flot	lettrine	R	tête	
bande	E	fond	listel	nervure	rabot	toilette
bâton	éclat	forme	M	neuf	rais	tore
beau	effet	frisé	méandre	notule	ramage	torsade

La réponse du problème précédent: chapelier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	O	D	R	O	N	S	B	R	E	G	L	E	T	E
2	O	A	P	E	E	F	O	A	T	A	L	C	E	T	R
3	U	F	R	S	O	R	P	T	U	O	T	A	T	I	N
4	T	O	I	N	D	E	C	O	R	F	T	E	N	M	E
5	E	R	D	U	I	D	E	N	T	O	L	C	I	I	U
6	F	M	R	U	A	E	B	E	U	I	E	O	T	N	F
7	F	E	D	N	A	B	N	R	O	A	C	N	T	E	I
8	E	R	E	R	A	I	S	T	U	C	E	H	D	L	T
9	A	D	N	R	R	T	L	U	B	M	O	E	E	I	O
10	N	N	A	T	I	T	R	E	E	U	L	C	E	F	M
11	N	A	T	S	R	E	E	N	T	I	C	G	O	O	O
12	E	E	R	A	R	H	R	T	C	S	A	R	U	R	D
13	L	M	B	T	C	O	E	A	E	M	I	L	A	P	E
14	E	O	F	I	L	E	T	N	A	G	E	L	E	N	L
15	T	O	R	E	R	U	V	R	E	N	O	T	U	L	E

Le sirop d'érable de qualité se vend bien

DELTA, Ont., (PC) — Le président de l'Institut international du sirop d'érable, M. Donald D. Green, de Delta, a révélé, mardi, que cette industrie connaît des difficultés de commercialisation depuis deux ans.

Au cours d'une entrevue, M. Green a annoncé que son Institut, créé récemment afin de trouver des marchés nouveaux pour écouler les produits de cette industrie au rendement annuel de $17 millions, vient de lancer une campagne de ventes.

Le marché du sirop foncé de qualité inférieure est en déclin, a-t-il souligné. Le gros de ce marché a toujours été aux Etats-Unis, où ce produit fait partie d'un mélange pour donner des sirops de table à saveur d'érable.

Mais les ventes des trois catégories supérieures de sirop ont augmenté d'environ 30 pour cent, l'an dernier, à cause des prix plus élevés demandés pour les produits sucrés succédanés.

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

SCAMP

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Déclin d'ordre politique

La production de pétrole diminue en Saskatchewan

par Joe Ma

REGINA (PC — "Les statistiques parlent d'elles-mêmes", déclare M. Bill Spicer, directeur de l'Association canadienne du pétrole pour la Saskatchewan.

Pendant les trois premiers mois de 1975, la production de pétrole a été en moyenne de 171,200 barils par jour, alors qu'elle avait été de 205,400 barils en 1974, de 239,000 en 1973, de 240,700 en 1972, et de 246,000 en 1971.

L'an dernier on a foré en Saskatchewan 286 puits, soit 57 pour cent de moins que les 660 puits achevés en 1973.

En mars 1975, 1974 et 1973 respectivement, il y avait sept, 17 et 23 équipements de forage disponibles dans la province, dont trois, six et 10 étaient en opération.

Le déclin dans la production de pétrole, jusqu'en 1973, a été purement géologique, parce que le bassin sédimentaire dans l'Ouest s'est asséché graduellement. C'est précisément la raison pour laquelle l'industrie pétrolière est à la recherche de nouvelles ressources égeergétiques, et pour laquelle Ottawa réduira d'ici 1982 les exportations de pétrole aux Etats-Unis.

Décisions politiques

Depuis que le Bill 42, autrement dit la Loi sur la conservation, la stabilisation et le développement du pétrole et du gaz, a été introduit en décembre 1973, M. Spicer dit que le déclin doit être attribué à des décisions d'ordre politique. Il a déclaré qu'à la suite du Bill 42, les revenus de l'industrie ont diminué de 11 pour cent en 1974, tandis que ceux du gouvernement augmentaient de 583 pour cent.

On estime maintenant à 227,300 barils par jour la capacité de production physique des champs pétrolifères de la Saskatchewan. Mais en janvier, février et mars de cette année, les données déposées au ministère des Ressourcs minérales se chiffraient respectivement par 183,878, 172,736 et 156,981 barils par jour, soit 80 p.c., 76 p.c. et 69 p.c. de la capacité des gisements, ce qui donnait une moyenne, pour le premier trimestre, de 171,200 barils par jour, ou 75 p.c. de la capacité.

Pourquoi, en un temps où l'énergie se fait rare, la production de pétrole diminue-t-elle en Saskatchewan? M. Arne Nielsen, président de Mobil Oil Canada Ltd., de Calgary, déclare: "Les prélèvements de plus en plus élevés du gouvernement sur les revenus provenant du pétrole ont placé les producteurs dans une situation où ils perdent de l'argent, ou encore arrivent à peine ou, au mieux, ne font que des profits marginaux, selon la province où l'activité est localisée".

Peu de stimulation

L'industrie pétrolière a des difficultés en Alberta et en Colombie Britannique, ainsi que dans les terres fédérales des régions frontalières, mais c'est la Saskatchewan qui a les problèmes les plus sérieux, parce qu'il n'y a pas beaucoup moins de stimulation à la production du pétrole, et encore moins de stimulation à dépenser de l'argent en exploration et au développement des gisements déjà connus."

Le manque de stimulation à la production est un problème. Un autre problème, selon M. Spicer, c'est qu'environ la moitié du pétrole de Saskatchewan est exporté aux Etats-Unis, où il y a un marché pour les pétroles bruts lourds et moyens, lesquels constituent les deux tiers de la production de la Saskatchewan.

La décision d'Ottawa visant à diminuer les exportations a sur la production de la Saskatchewan un impact plus considérable qu'elle n'en a sur l'Alberta, étant donné que les pétroles bruts de l'Alberta, plus légers et de meilleure qualité, sont plus faciles à commercialiser, et sont plus immédiatement utilisables par les raffineries du Canada.

Des garanties

Le ministre de l'Industrie, M. Kim Thorson, déclare que la Saskatchewan, par le Bill 42, a garanti aux compagnies de pétrole "que leurs profits seraient à tout le moins égaux à ceux réalisés en 1973".

"Toute confusion survenue par la suite n'est pas venue du Bill 42 ou de notre attitude vis-à-vis de l'industrie, dit M. Thorson. Elle a plutôt été le résultat d'une décision inattendue de la part du gouvernement fédéral, décision selon laquelle il abolisait les droits payés aux provinces par les producteurs de pétrole comme dépenses déductibles de l'impôt."

Le ministre fédéral de l'Energie, M. Donald Macdonald, déclare de son côté que cette disposition contenue dans le budget était "essentielle à la protection de la base fédérale de taxation".

Faisant allusion à la conférence des premiers ministres, à Ottawa, les 9 et 10 avril, pendant laquelle on discute des hausses dans les prix du pétrole, M. Macdonald a déclaré: "Je crois que la meilleure solution dans cette province est peut-être qu'advenant une hausse, il soit décidé qu'une part substantielle de cette hausse retourne à l'industrie, par un changement du système de droits, de sorte que l'industrie se trouve dans une situation financière qui lui permet d'aller de l'avant."

Peu de temps après la visite de M. Macdonald, le premier ministre Allan Blakeney a accusé Ottawa de tenter "de forcer les gouvernements provinciaux à réduire leurs droits et à laisser plus de profits aux sociétés de pétrole, de potasse ou autres ressources".

M. Blakeney a déclaré aussi qu'en consentant à la taxe d'exportation sur le pétrole brut "pour subventionner les autres Canadiens", la Saskatchewan "renonce à 400 millions de revenus additionnels par année, revenus auxquels elle avait droit".

Pendant qu'Ottawa et Regina se renvoient la balle, M. Nielsen déclare: "La pensée de Mobil et de l'industrie là-dessus, c'est que les difficultés actuelles ont été créées par les deux niveaux de gouvernement, par suite de décisions mal coordonnées."

Le prix international doit diminuer malgré la demande

PARIS (AP) — Le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, a déclaré, mercredi matin, qu'il était persuadé que les prix internationaux du pétrole baisseront, malgré l'éventualité d'une demande plus importante due à une reprise économique.

"Je reste persuadé qu'il ne faut pas parler d'une hausse ou d'une baisse des prix, mais plutôt se demander quand il baisseront", a dit M. Simon au cours d'une conférence de presse.

Le secrétaire américain a réaffirmé que les récentes déclarations américaines, selon lesquelles la loi du marché fera plus pour la baisse des prix du pétrole qu'un effort délibéré de la part de l'Occident pour tenter de briser l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

M. Simon se trouve actuellement à Paris, en compagnie des ministres des Finances des pays-membres de l'OCDE, pour signer un accord sur le fonds de soutien financier de l'Organisation de coopération et de développement économique qui devait avoir lieu mercredi après-midi. Ce fonds, d'une valeur de 25 milliards de dollars, est créé pour aider les pays industrialisés à surmonter leurs problèmes de paiement survenus à la suite de la hausse des produits pétroliers.

L'accord concerne les 24 pays-membres de l'OCDE, et plusieurs d'entre eux sont représentés à la réunion préparatoire à la conférence internationale de l'énergie qui se tient actuellement dans la capitale française.

Baisse

M. Simon a expliqué que la récente découverte de nouvelles réserves pétrolières dans des pays qui ne sont pas membres de l'OPEP serait un facteur déterminant poussant à la baisse.

M. Simon a, d'autre part, affirmé que le taux de chômage américain baisserait au début de l'année prochaine, malgré une pointe avant la fin de l'année en cours.

Et le dollar, a-t-il dit, "redeviendra solide dès que nous contrôlerons l'inflation".

Les échanges URSS-EU ont diminué en 1975

MOSCOU (Reuter) — Les Etats-Unis sont passés, l'an dernier, du deuxième au septième rang des pays occidentaux faisant du commerce avec l'Union soviétique, annonce "La Gazette économique".

En 1974, le montant des échanges soviéto-américains n'a atteint au total que 742 millions de roubles contre 1,161 millions de roubles en 1973, soit une baisse de plus de 30 pour cent, ajoute l'hebdomadaire soviétique.

Un membre de la mission commerciale américaine à Moscou a déclaré à l'agence Reuter que cette baisse peut s'expliquer en grande partie par l'achèvement du paiement par l'URSS d'achats massifs de céréales aux Etats-Unis, en 1972. Il a reconnu cependant que l'ensemble des échanges des deux pays avait considérablement diminué.

Depuis deux ans, l'administration américaine s'efforce d'obtenir du Congrès qu'il accorde à l'URSS le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Mais une loi sur la réforme du commerce américain, adoptée au début de 1975, a posé comme précondition que Moscou devait adoucir ses règlements d'immigration. Ceci a conduit l'URSS à dénoncer son accord commercial avec les Etats-Unis en guise de protestation contre ce qu'elle considère comme un immixion dans ses affaires intérieures.

D'après les chiffres publiés par La Gazette économique, l'Allemagne fédérale reste le principal partenaire commercial de l'URSS (2,209 millions de roubles l'an dernier) suivie du Japon (1,683 millions).

LECON DE ZOOLOGIE — Aujourd'hui c'est au tour du ver de terre. Cet animal invertébré en forme allongée, au corps mou, contractile, dépourvu de membres, souvent divisé en segments, peut très bien servir d'appât pour le pêcheur. Suite de la leçon, la semaine prochaine.

Les bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages de bétail sur le marché aux bestiaux de Montréal, mercredi, étaient supérieurs à ceux enregistrés la semaine dernière et presque essentiellement composés de vaches laitières.

Les quelques bouvillons offerts en vente étaient de qualité commerciale et la demande était bonne dans toutes les catégories.

Les prix étaient stables et le marché très animé.

Arrivages mercredi: bêtes à cornes, 186; veaux 294; porcs, néant; agneaux et moutons, néant.

Prix mercredi

Bouvillons: A1 et A2, $39; A3 et A4, néant; Bs, $33-$36; de qualité commerciale, $23-$32.50.

Génisses: Bs, $32-$33; de qualité commerciale, $23-$29.75.

Vaches: D1 et D2, $26-$28.50; D3, $23-$25.50; D4, $15-$22.75.

Taureaux: $21.50-$29.

Les arrivages de veaux étaient plus nombreux que ceux de la semaine précédente et la demande était limitée dans toutes les catégories. Le marché était peu animé. Les veaux légers et de qualité ordinaire formaient le gros des arrivages. Les prix étaient à la baisse dans presque toutes les catégories.

Bons veaux de lait: $50-$59; de qualité moyenne, $30-$35; de qualité commune, $10-$29; de remplacement, $10-$30.

Prix moyen du porc de l'Ontario: $50.39.

Pot-de-vin versé par la United Brands...

NEW YORK (AFP) — La compagnie américaine United Brands (anciennement United Fruit) a payé en 1974 un "pot-de-vin" de $1.25 million à un représentant du gouvernement du Honduras — apparemment le président de ce pays, le général Oswaldo Lopez — afin d'obtenir une réduction de la taxe à l'exportation de bananes.

United Brands reconnaît, dans un communiqué publié mercredi matin, avoir effectué ce paiement à l'instigation de son ancien président, M. Eli M. Black, qui s'est suicidé le 3 février dernier en sautant du 44e étage d'un immeuble de Manhattan.

La compagnie américaine précise que le paiement de $1.25 million a été effectué par l'intermédiaire de ses filiales étrangères. Un deuxième paiement de $1.25 million était apparemmemt prévu, et United Brands précise qu'il ne sera pas effectué.

Le conseil d'administration de United Brands a, par ailleurs, décidé d'enquêter sur des paiements de pots-de-vin totalisant $750,000 effectués dans d'autres pays hors de l'Amérique latine.

Enquête

L'affaire du pot-de-vin au Honduras est en fait révélée, mercredi, par le Wall Street Journal, ce qui a provoqué le communiqué de United Brands reconnaissant le paiement de $1.25 million. Le quotidien newyorkais avait effectué une enquête parallèle à celle faite par la Commission de contrôle des bourses et des valeurs (SEC), à la suite de la mort de M. Eli Black.

L'enquête de la SEC, précise le Wall Street Journal, n'était au départ qu'une simple affaire de routine après la mort brutale du président d'une grande société américaine. Mais des informations en provenance de l'ambassade américaine à Tegucigalpa, transmises au département d'Etat puis à la SEC, ont révélé le paiement illégal d'une forte somme par la compagnie à une haute personnalité du Honduras.

Le nom de cette personnalité n'est pas révélé, mais selon le Wall Street Journal, qui cite des milieux proches de l'enquête, il s'agirait du président de ce pays, le général Oswaldo Lopez. Le quotidien précise que le général Lopez n'a pas pu être joint au Honduras, et note que la semaine dernière le général s'est vu supprimer le titre de commandant en chef des forces armées de ce pays.

GM lance un nouveau modèle de Cadillac

DETROIT (AP) — Au beau milieu d'une période de déclin dans les ventes d'automobiles aux Etats-Unis — elles ont chuté de 20 pour cent — General Motors a décidé de mettre en vente son modèle Seville — la première petite Cadillac — le 1er mai, au prix probable de $11,000.

La direction de GM a présenté ce modèle pour la première fois, lors d'un salon spécial à Southfield, en banlieue de Detroit, mardi.

Quatre-vingt-seize de ces voitures ont été construites la semaine dernière, première semaine entière de production de ce modèle, à l'usine Cadillac de Detroit.

La Seville fera son apparition dans les salles de montre à un moment où l'industrie de l'auto lutte pour sortir de sa pire dégringolade de l'après-guerre. Mais, jusqu'ici, le marché des voitures de luxe n'a pas souffert autant que les autres secteurs de l'industrie. Ses ventes n'ont baissé que de 13 pour cent.

Selon la direction de GM, la Séville est la première d'une nouvelle série de voitures plus petites et plus économiques, même si, en fait, elle est beaucoup plus lourde que les autres petites voitures GM, et beaucoup plus dispendieuse.

NOMINATION
LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

Fernand Loranger, B.Sc., M.Sc.

Monsieur Maurice J. Legault, le président de La Brasserie Labatt Limitée, a le plaisir d'annoncer que monsieur Fernand Loranger, vice-président à la production des Brasseries Labatt du Canada Limitée, a été nommé vice-président et directeur général de La Brasserie Labatt Limitée. Monsieur Loranger possède près de vingt ans d'expérience dans la technique du brassage, de la production et de la haute direction des opérations. Gradué de l'Université Laval et de l'Université de l'Oregon, il est entré au service de la compagnie en 1956, comme apprenti brasseur. Monsieur Loranger a ensuite occupé plusieurs postes de supervision et de direction à Montréal et à London. Sa nomination entre en vigueur immédiatement.

LES DENRÉES

Les mercuriales

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Délicieuses, jaunes et rouges, $6.00 en boîte de verger; McIntosh, $4.00 à $4.50 en boîte de verger; Cortland, $4.00 à $4.25 en boîte de verger; McIntosh, $5.00 à $5.50 pour 12 cellos de trois lb.; Cortland, $5.25 pour huit cellos de 5 lb.

Sirop d'érable

$10.50 à $11.00 le gallon; $11.00 à $11.50 pour huit contenants au gallon.

Légumes

Betteraves: $3.25 à $3.50 pour 50 lb., $2.00 à $2.25 pour 25 lb; $2.25 à $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes: $3.75 à $4.25 le 50 lb., $6.50 à $6.75 pour 24 cellos de 2 lb. ou 10 cellos de 5 lb.

Laitue: frisée, $4.25 à $4.50 pour 24 paquets.

Oignons: jaunes, gros, $4.25 à $4.75 le 50 lb.; moyens, $3.00 à $3.25 le 50 lb., .65 à .75 pour 10 lb.; $5.00 à $5.50 pour 24 cellos de 2 lb. ou 10 cellos de 5 lb.; rouges, moyens, $4.50 à $5.00 le 50 lb. ou $3.25 à $3.75 pour 12 cellos de 2 lb.

Panais: $5.25 à $5.75 pour 12 cellos de 2 lb.

Pommes de terre: $1.00 à $1.10 le 50 lb.; arrivages, 442 sacs de 50 lb.

Rutabaga: $3.75 à $4.00 le 50 lb.

Les denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, $1.02; 93 points, $1.03; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.03.

Fromage: blanc, 99; coloré, 99.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, sacs de 50 lb., 64; procédé par rouleau, pas de cotation; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 41 à 45.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 45 à 47; pour nourrissage, 39 à 43. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $15.95.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 6 3-4 à 8 1-2; procédé par vaporisation, 16; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 73.6; A-gros, 69.4; A-moyens, 65.5; A-petits, 58.3.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 71; A-gros, 67; A-moyens, 63; A-petits, 56; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, $1.00 à $1.10 les 50 lb.; N.-B., $1.25 à $1.40 les 50 lb.; .70 à .80 les 25 lb.; .32 à .34 les 10 lb.; I.P.E., $1.40 à $1.55 les 50 lb.; $0.80 à $1.00 les 25 lb.; .39 à .45 les 10 lb. Arrivages: 442 sacs de 50 lb.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	900	285	280	285	+	5
Abitibi	3825	$9 3/8	9 1/8	9 1/8	−	1/4
Abitbi7 1/2p	850	$42	42	42	−	1
Acklands	200	$13	13	13		
AcresLtd	205	$7 7/8	7 7/8	7 7/8	−	1/8
AcresApr	305	$34 1/2	34 1/2	34 1/2	−	1
Advocate	500	145	140	145	+	10
AftonMin	300	375	375	375	+	15
A.G.F.M	400	175	175	175		
AgnicoE	2700	$5 3/8	5 1/2	5 3/8	+	1/4
AgraInd	550	$5 3/8	5 3/8	5 3/8		
Akaitcho	2300	205	200	200		
Albany	17100	40	38	38	−	3
AltEastG	2200	$6 3/8	6 1/4	6 1/4	−	1/8
AltaGasA	1582	$12 1/4	12 1/8	12 1/8	+	1/8
AltaGCp	100	$58	58	58		
AltaGEp	250	$22 1/4	22 1/4	22 1/4		
AltaNat	200	$21	20 7/8	21	+	1/2
Alcan	35230	$19 7/8	19 1/2	19 3/8	+	1/8
AlgomaSt	909	$27 3/8	27 3/8	27 3/8	+	1/2
AllarcoDv	300	$10	9 7/8	9 7/8	−	1/8
Alminex	500	$5 3/8	5 1/4	5 3/8	+	1/8
AmBonza	660	197	190	197		
AmLarder	2000	39 1/2	39 1/2	39 1/2	−	1/2
AmLeduc	1166	5	5	5		
AndresW	200	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	−	3/8
AngCT4 1/2	z50	$21 3/4	21 3/4	21 3/4		
Aquitaine	3299	$17 1/8	16 3/4	17 1/8	−	1/8
ArgusCpr	5848	$15 1/2	14 3/4	14 3/4	−	3/4
Asamera	2900	$9 3/8	9 1/4	9 1/4	−	1/8
AtcoA	325	$16 3/4	16 1/2	16 1/2	−	1/2
AuricRes	4383	37	35	35 1/2	+	1/2
BadBoy	200	340	340	340	+15	
BanisterC	675	$5 3/4	5 1/2	5 1/2	−	1/8
Bankeno	700	175	173	175	+	5
BankBC	z10	$16 7/8	16 7/8	16 7/8		
BkMtl	14219	$14 1/4	13 7/8	14 1/4	+	1/4
BankNS	6225	$41	40 3/8	41	+	1/8
BCdnNat	100	$16	16	16	−	3/8
BatonB	1405	$7 1/8	7	7	+	1/8
BeckerBp	1800	$6	5 7/8	5 7/8		
BellCan	14132	$46 1/2	46 1/4	46 3/8	−	1/8
BellApr	133	$46 3/8	46 3/8	46 3/8	+	1/4
BellBpr	220	$46 1/2	46 1/2	46 1/2	−	1/2
BellDpr	4352	$51 1/4	51 1/8	51 1/4	+	1/8
BethCopA	226	$10 1/4	10 1/4	10 1/4	+	1/8
BigNama	500	10	10	10	−1	1/2
Biltmorel	150	200	200	200		
Biltmorep	100	230	230	230	+	5
BlockBros	600	320	315	315		
Bombrder	700	300	300	300		
BorderC	900	225	220	220	−	5
BovisCor	500	115	110	115	+	5
Bow-mpr	z40	$39	39	39		
BowValy	4780	$13 7/8	13 3/8	13 1/2	−	3/8
BPCan	300	$11 3/4	11 3/4	11 3/4	+	1/8
BPCanp	z37	$60	60	60		
BralorRes	4000	130	130	130	+	2
Bramalea	300	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	−	1/4
Brameda	2200	70	70	70		
BrascanA	1831	$12 1/2	12 3/8	12 3/8		
BrendaM	600	415	405	405	−10	
Brinco	790	$5	475	5	−	1/4
BCForest	1750	$15 1/4	15 1/8	15 1/4	+	1/4
BCFrestp	150	$34	34	34	+	2
BCPackA	120	$23	23	23	−	2
BCSugarA	300	$22 1/4	22 1/4	22 1/4	−	1/4
BPhone	1684	$10 7/8	10 3/8	10 3/8	−	1/8
BCPh4 3/8p	z20	$42	41 3/4	41 3/4		
BCPh4 3/4p	z16	$48 1/2	48 1/2	48 1/2		
BCPh1956	z25	$49 1/4	49 1/4	49 1/4		
BCPh5 3/4p	z50	$60	60	60		
BCP7.04p	100	$19	19	19	−	1/4
BroulR	1000	40	40	40	−	3
Brunswk	2150	375	370	370		
BuddAuto	900	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		
BuddAw	100	235	235	235	+	5
BuloraCor	1300	144	144	144		
C						
CadFrvw	z31	$12 3/8	12 3/8	12 3/8		
CAEA	700	$8	8	8	+	1/8
CalPow	6352	$24 1/8	24	24	−	1/2
CalP5p	110	$55	55	55	+	1
Calvert	6000	13 1/2	13	13		
CMine	17166	21 1/2	21	21		
Cambridg	1300	$16	16	16		
Camflo	6050	$13 1/2	13 1/4	13 1/2	+	3/8
CCnibA	2107	440	430	435	+10	
CampRL	1200	$31 3/4	31	31 3/4	+1	1/4
CampauA	1200	$5 7/8	5 3/4	5 7/8	+	1/8
Campau7p	100	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		
CanCemL	800	$11 1/4	11 1/8	11 1/8		
CCemLp	z8	$14 1/2	14 1/2	14 1/2		
CGeo	27300	70	56	63	+11	
CanMaltA	335	$25 1/2	25 1/2	25 1/2		
CNorWest	1655	340	330	330	−10	
CPakrsC	200	$18	18	18	−	1/2
CanPerm	650	$18	18	18		
CSPete	9600	203	196	198	−	7
CTung	1600	295	285	290	+	5
CdnArrow	500	24 1/2	24 1/2	24 1/2	−	1/2
CCablew	700	128	125	125	+	5
CdnCel	425	$5 3/8	5 1/4	5 3/8	+	1/8
CCManA	200	$23 1/8	23 1/8	23 1/8	−	3/8
CCurtis	1000	36	36	36	+	4
CExGas	5800	310	300	300	−	5
CHidrogas	1100	188	183	183	+	3
CHomestd	2000	460	450	455		
CHydr	730	$5 3/8	5 3/8	5 3/8		
CImpBank	1941	$24 1/4	24	24 1/4	+	1/8
CIndGas	1015	$6 1/2	6 3/8	6 1/2		
CIL	550	$17 7/8	17 7/8	17 7/8	+	1/8
CIntPow	200	$12 1/2	12 1/2	12 1/2		
CLencour	5000	10	10	10		
CManoir	2000	380	375	375	−	5
CMemoial	500	75	75	75	−	5
CMerrill	1400	305	305	305	−	5
COcdental	300	$8 1/4	8 1/8	8 1/4	+	1/4
CPInve	2650	$14 3/4	14 3/8	14 3/8		
CPLtd	12272	$15 3/8	15 1/8	15 1/4		
CPL4p	200	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	+	3/8
CReserve	925	240	231	235		
CdnSupO	808	$33	32 1/4	33	+	3/4
CdnTireA	4333	$43	42 1/2	42 7/8	+	3/8
CUilties	300	$9 1/4	9 1/4	9 1/4	+	1/4
CUtil6pr	z50	$60	60	60		
CVickers	100	$15	15	15		
CWNG4pr	200	$9	8 1/2	9	+	1/2
Canbra	100	300	300	300		
Canron	1500	$16 3/4	16 3/8	16 3/4		
CapitDiv	2400	42	42	42	−	3
CarlOK	7485	279	275	275	−	2
CarlOKAp	385	$18 1/4	18	18	−	1/4
CarlOKBp	600	$21 1/8	21 1/8	21 1/8	−	1/8
CarmaD	1075	$8	8	8	−	3/8
Cassiar	1450	405	390	390	+	5
CassidyL	500	85	380	385		
Celanese	400	380	380	380	−	5
CentPat	500	90	90	90		
Chesvl	25500	10	8 1/2	8 1/2	−1	1/2
ChibKay	1000	16	16	16	−	1/2
ChieftanD	2500	$7 1/2	7 1/4	7 1/4		
Chrysler	2525	$10 1/4	10 1/8	10 1/8		
CHUM	100	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	−	1/8
CochWill	800	124	120	120		
Cokfield	1030	365	360	360	−15	
CoinLake	2000	16	16	16	−	2
Coldstm	525	90	90	90	+	5
ColesBook	2450	$7	6 7/8	7	+	1/4
CombMet	1833	8	8	8	−1	1/2
Cmnc	10387	$29 3/8	29	29 3/8	+	1/8
ComCap	2250	210	210	210	+	5
CHolidayI	2575	335	310	310	−30	
CHInsAp	872	$19 3/8	18 3/4	18 3/4	−	1/8
Compro	200	300	300	300		
Computel	z15	$5	5	5		
Comtech	200	365	365	365		
Coniagas	4000	116	110	110	−10	
ConBath	210	$22 1/2	22 1/2	22 1/2		
ConBathp	160	$18	18	18	−	1/4
CBIdgg	11000	275	274	274		
ConFarby	2200	137	131	131	−	4
CMarben	4200	47	45	47	+	3
CMrsn	18700	140	132	138	+	6
ConsPipe	200	340	340	340		
ConsProf	2000	45 1/2	45	45	−	1/2
ConTextile	200	185	185	185		
ConDis	10700	$6 1/4	5 3/4	5 7/8		
ConsGas	3727	$14 3/4	14 3/8	14 3/4	+	1/4
ConGasD	200	$22 3/4	22 1/2	22 1/2	−	1/4
CorbyB	100	$15 1/2	15 1/2	15 1/2	−	1/2
CornatInd	800	465	460	465		
Cosek	16600	288	277	286	+11	
Cosekaб	150	280	280	280		
CostainR	100	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	+	1/4
CostinRw	200	255	255	255	+	5
Craigmt	5800	420	420	420	−15	
CrainRL	z50	$11	11	11		
Crestbrk	200	325	325	325	+10	
CrowNest	750	$23	23	23		
CrushInt	1175	$6 3/8	6 3/8	6 3/8		
CuvierM	2300	119	115	117	−	3
D à G						
Dale R	200	$7 1/2	7 1/2	7 1/2		
DaonDev	1615	$8 7/8	8 3/8	8 3/4	−	1/8
DAragon	1500	19	19	19	−	1/2
DeccaR	6400	360	325	360	+35	
DEldona	500	23	23	23		
Denison	380	$44 3/8	44	44 1/4	−	1/8
Dicknsn	2600	$8 3/8	8 3/8	8 1/2	−	1/8
Discovry	1000	200	195	195	−10	
Dome	1210	$50	499 3/4	49 7/8	−	1/8
DomePete	6975	$25 3/4	24 7/8	25 1/2	+	1
DBridge	1600	$23 1/2	23	23 1/2	+	3/4
Dofasco	1710	$23 3/4	23 3/8	23 3/4	+	1/4
Dofascop	100	$53 3/4	53 3/4	53 3/4	−3	1/4
DomStore	3620	$18 1/8	17 3/4	17 3/4	−	1/4
DTextA	600	$7 3/8	7 1/4	7 3/8	−	1/8
Domtar	2805	$21	20 3/4	20 7/8	+	1/4
DonleeM	500	345	335	335	+	5
DRGLtdA	225	$7 3/4	7 3/4	7 3/4		
DundePal	2000	26	26	26	+	1
DuPont	2050	$20 1/4	19 3/4	20 1/4	+	1/2
DylexA	9929	$7	6 3/8	7	+	1/2
Dynasty	6400	$8 7/8	8 3/8	8 3/4		
EstnProv	200	325	325	325	+25	
EastMal	611	390	390	390	−	5
EastSulA	275	165	165	165	−	5
EconInv	1300	$11 3/4	11 1/2	11 1/2		
EgoMines	5000	64	64	64	−	1
E-LFin	2659	385	385	385		
E-LFinw	500	72	72	72		
ElectroA	300	435	435	435		
ElectroK	1100	60	60	60	−	1
Emco	100	$7	7	7		
Extndcarw	100	130	130	130	+	5
FalconC	5925	$6 1/2	6 3/8	6 3/8	+	1/8
Falcon	1065	$31 1/2	31	31 1/2	+	1/2
FedIndA	400	415	415	415	+15	
FCityFin	1500	$7	7	7	+	1/2
FMar	500	39	39	39		
Fleetwod	100	490	490	490		
FoodcrpL	3562	145	145	145	+	5
FoodexS	700	235	230	235	−	5
FordCnda	160	$72 1/2	72 1/2	72 1/2	+	1/2
FSeasons	100	360	360	360		
FSeaApr	550	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	−	3/8
Francana	500	$10 1/2	10 1/4	10 1/4	−	1/8
Frobex	z14	10	10	10		
Fruehauf	100	$7	7	7		
GaltMIIrn	100	490	490	490		
GazMetr	600	$6 1/2	6 1/4	6 1/2	+	1/8
GazM66w	1000	67	67	67	+	7
GenDistrb	2400	$8 1/8	8 1/8	8 1/8		
GMC	822	$41 1/2	40 3/4	41 1/2	+	3/4
GenstarL	1200	$17 1/4	17 1/8	17 1/4	+	1/4
GnstarLw	z50	420	420	420		
GescoDis	500	320	315	320	−	5
GtMasct	7500	60	53	60	+	6
GiantYk	100	$10 1/4	10 1/4	10 1/4		
Gibraltar	600	$5 1/4	5	5 1/4	+	1/4
Glendale	2250	110	95	95	−25	
G00dyearp	2750	$33 1/2	33 1/2	33 1/2		
GraftG	100	$27	27	27	−	1
Granduc	300	125	125	125	−	5
Granisle	300	$12 1/2	12 1/2	12 1/2	−	1/2
GtOilSds	335	$7 1/2	7 1/8	7 1/2	+	1/4
GLNickl	1000	62	62	62	−	3
GLPaper	835	$18	18	18		
GtWLife	z95	$61 3/8	61 1/2	61 1/2		
GtWestS	1590	$5 3/8	5 3/8	5 3/8		
GreyG	110	325	325	325	+35	
GuardCap	z50	290	290	290		
GulfC	10927	$29 7/8	29 1/4	29 3/4	+	1/2
Gulfstrem	8000	19 1/2	19	19	−	1/2
H à L						
HalifaxD	500	190	182	182	−	3
HambroC	3000	205	200	205	−	5
HGroup	1300	440	420	440	−20	
HGrouppr	100	$76	76	76		
HamTr	1200	$10	10	10	−	1/4
HardCrpA	550	$5 1/8	5 1/8	5 1/8	+	1/8
Harlequin	300	$16 7/8	16 1/2	16 7/8	+	3/8
HarrisJS	100	495	495	495	−	5
HawkerS	1000	$5	5	5		
HayesDA	205	480	470	480	−	5
HedwayC	700	270	265	270	+	5
HolingerA	426	$27 1/2	27 1/2	27 1/2	+	1/4
HoOA	33621	$22	21 1/4	22	+	7/8
HomeB	500	$20 1/2	19 1/2	20 1/2	+	1
Huston	16300	132	125	130	+10	
HodenDH	z10	$6 1/4	6 1/4	6 1/4		
HudBayA	2968	$18	17 7/8	17 7/8	−	1/8
HBayCo	1872	$17 1/8	16 7/8	16 7/8	−	1/8
HBOilGas	1590	$23 3/8	23 1/4	23 3/8	+	1/4
HBOilGpr	z89	$31 3/4	31 3/4	31 3/4		
HDCLpr	300	$7	7	7		
HuronEri	3650	$23 7/8	23 3/8	23 3/4	−	1/8
Husky	10675	$15 1/2	14 1/2	15 1/2	+	7/8
HuskyBpr	z25	$30	30	30		
HuskyEw	2320	470	435	470	+30	
HydraEx	1000	51	51	51		
IAC	9385	$19 1/8	18 7/8	19 1/8	+	1/4
ImascoA	1850	$30	29 3/8	29 3/4	+	1/2
IOilA	44051	$27	25 1/4	26 3/4	+1	1/2
IndalCan	475	$11 1/4	11	11	−	3/8
Indusmin	600	$7 1/4	7 1/4	7 1/4		
InlandGas	860	$8	7 3/4	8	+	1/8
Inter-City	800	445	445	445	+15	
InterCAp	z50	$13 3/4	13 3/4	13 3/4		
InterCBw	2100	240	235	240	+	5
Intrmetco	2875	$6 1/4	6	6 1/4	+	1/8
IBM	398	$210 1/2	200	210 1/2	+9	3/8
IntMogul	137	245	245	245		
IncoA	30917	$26 1/4	25 1/2	26 1/4	+	3/8
IntObaska	3000	15	15	15		
Interpool	4600	$14 1/8	13 3/4	14 1/8	+	1/4
IntprPipe	5590	$13 1/8	12 3/4	13 1/8	+	3/8
IntPipew	300	176	176	176	−	4
Ipsco	300	$16 7/8	16 3/4	16 7/8		
InvGrpA	125	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	+	1/8
InvGrp5p	225	$13 3/8	13 3/8	13 3/8	+	1/8
IronBayT	100	485	485	485	−10	
IrwinTA	1000	220	215	220	+	5
IslandTel	100	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	+	1/2
Iso	1500	93	90	90		
ITLInd	2200	120	120	120		
IUIntl	6175	$11 7/8	11 1/2	11 7/8	+	1/4
IvacoA	1700	$12 3/8	12 3/8	12 3/8	+	3/8
IWCCom	150	158	158	158	−	4
Jannock	1613	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	−	1/4
JannockD	400	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	−	3/8
Janock6p	1165	$65	64 1/2	65		
Jelex	16000	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1/2
Joliet	12000	21 1/2	21 1/2	21 1/2	−	1
Joutel	1650	46	46	46	+	1
Kaiser	16730	$8 3/4	8 1/2	8 3/4	+	1/8
Ksrw	23600	$5 7/8	5 3/4	5 7/8	+	1/8
KapsTran	1675	248	245	248	+	3
KeepriteB	100	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	−	1/4
KellyDA	1000	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	+	1/4
KelseyH	100	$8	8	8		
KerrAA	3450	$13 1/4	12 7/8	13 1/8	+	1/4
Koffler	900	380	360	360	−10	
Kofflerw	4600	36	34	34	−	1
LabattA	2425	$17 1/8	17	17 1/8	+	1/8
LabattAp	225	$17 1/8	17 1/8	17 1/8	+	3/8
LabMin	425	$25	25	25	+	1/2
Lacanex	6000	110	110	110		
LaidlawA	100	485	485	485	+10	
Lakehead	1000	10	10	10		
LOntCem	1710	340	335	335	+	5
LShore	1000	345	325	325	−20	
La Luz	963	$5 3/4	5 3/4	5 3/4		
LambdaM	z400	75	75	75		
LambMA	z100	75	75	75		
Laurasia	500	63	63	63	−	2
LauF1.25	z75	$13	13	13		
LeighInst	800	170	170	170	+	2
LeonsFrn	600	$8	8	8		
LincolnTr	z10	$12	12	12		
LincTw	z50	275	275	275		
LLLac	z5	160	160	160		
LobCoA	1270	$7	6 7/8	6 7/8	−	1/8
LobCoB	620	$7	6 7/8	7	+	1/8
LobCopr	150	$24 3/8	24 3/8	24 3/8	−	3/8
Lochiel	8100	120	107	113	+	6
LoebM	500	325	325	325	+	5
LostRiver	1900	420	410	420		
LyttonM	3100	123	120	123	+	6
M à O						
MaclarnA	1843	$28	27 3/4	27 3/4	−1	1/4
MaclarnB	100	$28 1/2	28 1/2	28 1/2	−1	1/2
MclanHA	z42	$6 3/8	6 3/8	6 3/8		
MCable	200	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	−	1/2
MBLtd	22536	$23 1/2	23 1/4	23 1/4		
Madeline	2275	270	265	270	+	2
Madsen	500	55	55	55		
Magnt	13500	32	30	30	−	3
MaislInt	200	365	365	365		
MajstWil	100	325	325	325		
Malartic	500	115	115	115	+10	
ManBar	1800	70	70	70		
MLfMills	1050	$26	25 3/4	26		
MrtmeEIA	200	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
Maritime	427	$16	16	16		
MarT860	200	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	−	1/8
MarkelF	200	250	250	250		
Martin	7000	28	27 1/2	27 1/2	−	1/2
MasF	13600	$15 3/8	15 1/4	15 3/8	+	1/4
Matchan	3000	12	12	12	−	1
Mattgmi	1615	$16 1/2	16 1/4	16 1/4	−	1/4
McGrawH	550	415	415	415	+15	
McIntyre	480	$42	42	42		
McLghl	22400	$11	10 1/2	11	+	1/8
MDSHelth	500	205	200	200		
Melchers	500	240	235	235	+10	
Mentor	2800	219	212	212	−	4
MEPCw	300	195	195	195	+	5
Mercantil	2691	$18 3/4	18 3/8	18 3/8		
Mercnr	15759	168	162	166		
MerlaE	17000	190	180	190	+10	
MetaUran	1000	11	11	11		
MetStorsp	z32	$14 1/2	13 1/2	13 1/2		
MetStr67p	z20	$15 1/4	15 1/4	15 1/4		
Microsyst	z6383					
Micrsysw	z420					
Midri	10200	18	18	18	+2	1/2
Minda	12500	20	19	20	+	1/2
Mindustrl	z59	480	475	480		
Mindustr	3503	8	5	7	−11	
MoffatA	100	$6 3/4	6 3/4	6 3/4		
MolsonA	700	$17 3/8	17 3/8	17 3/8	+	1/4
Monenco	z50	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		
Moore	11415	$44 1/4	43 3/4	44 1/4	+	1/4
Multi	51100	70	62	64	+	6
MultiAcc	300	300	300	300		
Murphy	425	$5	495	5		
NabrsDlg	600	$26	25 1/4	26	+	3/8
NaChr	23740	$9 1/8	8 3/4	9 1/8	+	3/8
NatSeaA	240	$7	7	7	+	1/8
NatTrust	315	$17 1/2	17 1/2	17 1/2	−	1/8
NBUMine	700	265	265	265	−	5
Neonex	3500	160	153	157	−	3
NewAth	4000	20	19	20	+	2
NBTel	z30	$13 3/8	13 3/8	13 3/8		
NewCal	2200	12 1/2	12 1/2	12 1/2		
NKelore	3000	23	23	23		
NQueRagl	950	270	253	253	−17	
NYokOil	z50	39	39	39		
NfldLP	z7	$10 3/8	10 3/8	10 3/8		
NfldTelA	z50	$16	16	16		
NoranA	10525	$35	34 1/2	35	+	1/2
NordairL	500	276	276	276		
NCOils	2500	435	425	425	−	5
NorCtlG	5060	$10 3/8	10 1/8	10 1/8		
NorCIAp	100	$21	21	21		
NorCt270p	z40	$26 3/4	26 3/4	26 3/4		
NorCt150p	z22	$17 3/4	17 3/4	17 3/4		
NorCtlw	z50	180	180	180		
NorElect	2465	$22 3/4	22 1/4	22 3/4	+	1/2
NEBellw	6010	410	405	410	+	5
Northgat	3100	400	390	400	+10	
Northld	500	12	12	12	−	1/2
NWUtilp	z10	$40 1/8	40 1/8	40 1/8		
NowscoW	200	$7 3/4	7 3/4	7 3/4		
NSIMark	1800	110	106	106	−	4
Nudlama	2300	68	64	68	−	2
NufortRes	z133	10	10	10		
Numac	17275	$12 3/8	11 3/8	12 3/8	+	3/8
Nu-WstA	1675	$8 1/8	8	8	−	1/8
OakwoodP	4800	95	90	95	+	5
Obrien	3000	65	64	65	+	1
OcdentlPt	350	$13 3/8	13 1/8	13 3/8	+	1/4
OcelotInd	3700	$6 1/4	6 1/8	6 1/4		
OilPatch	200	215	215	215	+10	
Orchan	1100	310	305	310	+	5
OSFInd	610	385	385	385	−	5
OshawaA	1975	$5 3/4	5 3/8	5 3/4	+	1/8
Osisko	9000	21	21	21	−1	1/2
P à S						
PacCoper	6500	68	66	67	−	1
PacP	16565	$18 3/4	17 3/4	18 3/8	+	3/8
PagePet	600	174	174	174	+14	
PalomaP	4954	105	99	100	−10	
Pamour	3325	$8 1/4	8	8	−	1/8
Pancanal	z300	83	83	83		
PanCdnP	2825	$11 1/8	11	11	+	1/4
PanCentr	3567	159	155	159	−	6
PangoGld	1200	100	100	100		
POcean	12741	$11 3/8	11	11 1/2	+	1/2
PatinoNV	z4	$14 1/2	14 1/2	14 1/2		
Peerless	500	350	350	350		
PembinA	700	200	200	200		
PDeptS	5600	$7 1/4	7	7 1/8		
PJewlA	100	$5	5	5		
Petrofina	z38	$19 3/8	19 3/8	19 3/8		
Petrol	500	125	125	125		
PeytoOils	1400	445	435	445	+15	
PhillipsCb	1000	$11 1/4	11 1/4	11 1/4	+	1/4
PhotoEng	150	$24	24	24	+	1/2
PickCrow	z105	30	30	30		
Pin

Le Canada en bref

Partie de sucre

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau, a l'intention d'assister à la partie de sucre de sa circonscription de Mont Royal samedi prochain. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, un porte-parole du bureau du premier ministre.

M. Trudeau, qui a déjà assisté à la partie de sucre dans le passé, arrivera vers midi au Mont Saint-Grégoire. Le bureau n'a pas précisé si le premier ministre sera accompagné de sa femme.

Impôts

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner, a fait savoir, mercredi, que les petits commerçants ne bénéficieront pas d'une exemption sur leurs premiers $10,000 de profits.

Dans une réponse écrite aux Communes adressée à M. Ken Robinson (PC-Toronto Lakeshore), M. Turner a révélé que les firmes sous contrôle canadien bénéficient déjà d'un taux d'imposition assez bas sur leurs premiers $100,000 de profit chaque année.

Débardeurs

OTTAWA (PC) — Le gouvernement suit de près la situation sur la voie maritime du Saint-Laurent à la suite de la grève des débardeurs mais n'a pas l'intention d'intervenir et, ce, malgré les protestations de l'opposition. C'est ce qu'a déclaré, mercredi, le leader du gouvernement en Chambre, M. Mitchell Sharp.

Le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a fait remarquer que les agriculteurs québécois connaissent de grandes difficultés à la suite de la grève qui a paralysé les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec depuis plus d'une semaine.

Monnaie

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a annoncé, mercredi, qu'une étudiante en art visuel âgée de 22 ans de l'Université de Western Ontario, à London, en Ontario, Mlle Lynda Cooper, s'est méritée le premier prix au cinquième concours de dessein olympique.

M. Denis Taillefer, de Saint-Léonard, était parmi les cinq finalistes canadiens du concours.

Les finalistes recevront une somme de $1,500 et Mlle Cooper recevra $3,500.

Etudiants

OTTAWA (PC) — Le programme fédéral d'emploi d'été pour les étudiants recevra une injection additionnelle de $13.4 millions. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Robert Andras.

"Les détails seront dévoilés incessamment, mais je peux déjà avancer que le programme Perspectives-Jeunesse recevra une augmentation substantielle", a répondu le ministre à M. Ed Broadbent, leader néo-démocrate parlementaire aux Communes.

Violence

OTTAWA (PC) — Le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, a déclaré, mercredi, aux Communes que le Conseil de la radio-télévision canadienne tiendra bientôt des audiences publiques sur les effets de la violence à la télévision.

Répondant à M. James McGrath (PC-St. John's East), M. Pelletier a dit ne pas être au courant de la date précise à laquelle ses audiences auront lieu.

Sénat — culture

OTTAWA (PC) — Le sénateur Gratton O'Leary ne semble pas avoir une haute opinion sur les connaissances culturelles de quelques membres du cabinet fédéral.

"Certains ministres ne pourraient pas faire la différence entre un Krieghoff et une caricature et ne pourraient certainement pas reconnaître un Picasso d'une hache", s'est écrié, mercredi, M. O'Leary au Sénat.

Le sénateur a fait ce commentaire au cours du débat sur un projet de loi devant aider à la conservation des trésors culturels du pays.

Pétrole — Canada

WASHINGTON (AFP) — La commission américano-canadienne a recommandé mercredi que le Canada ne réduise que progressivement ses exportations de pétrole et de gaz naturel vers les Etats-Unis.

Dans une déclaration publiée à Washington, la commission, un organisme privé qui réunit des personnalités économiques des deux pays, déclare que "si des réductions des exportations de gaz et de pétrole sont nécessaires dans l'intérêt national du Canada, ces exportations devraient être éliminées très progressivement au cours d'une période d'au moins deux à trois ans, pour le pétrole, et de quatre à cinq ans pour le gaz". Elle reconnaît qu'il est parfaitement légitime que le Canada cherche à récupérer sur le prix de son pétrole vendu aux Etats-Unis, qui provient de l'ouest du pays, l'augmentation du coût des importations pétrolières dans l'est du pays.

La commission recommande une plus grande consultation entre les gouvernements des deux pays dans le domaine énergétique. "Le Canada et les Etats-Unis partageant le même continent et ayant des réserves énergétiques très dispersées par rapport à leurs principaux centres de population, il existe de nombreuses possibilités d'action commune pour rationnaliser le transport de l'énergie qui serait de l'intérêt national des deux pays, quel que soit le niveau d'exportations décidé par le Canada".

Congrès conservateur

MONTREAL (PC) — C'est sous le thème "respect des juridictions des provinces" que se tiendra, les 2 et 3 mai prochain, le congrès de l'Association québécoise du Parti progressiste-conservateur du Canada.

C'est ce qu'a annoncé mercredi, à Montréal, le président du comité organisateur du congrès, M. Jean-Nil Plante, qui a précisé que le congrès aurait lieu à Grandby dans les Cantons de l'Est. M. Plante a indiqué que la réunion serait une préparation au congrès de direction du Parti conservateur.

Le programme du congrès de Grandby a été élaboré, a observé M. Plante, de façon à maximiser la participation des délégués qui, dès l'ouverture, seront accueillis par les députés conservateurs québécois aux Communes d'Ottawa, MM. Claude Wagner et Heward Graffety, qui représentent les district de Saint-Hyacinthe et de Brome-Missisiquoi.

Le 3 mai, après les travaux en ateliers, les délégués seront invités à élire les membres du nouveau conseil provincial du parti, avant d'entendre le message du chef actuel du Parti conservateur, M. Robert Stanfield.

Nous retirer de NORAD froisserait les Etats-Unis

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen a annoncé, mardi soir, que le refus de renouveler l'accord de défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) aurait un effet défavorable sur les relations entre le Canada et les Etats-Unis.

M. Allan MacEachen

(Telephoto PC)

Au cours des derniers six ou huit mois, selon le ministre, des autorités militaires, diplomatiques et politiques américaines ont clairement indiqué qu'elles tenaient au renouvellement de cette entente.

Les observateurs déduisent des propos du ministre que le Canada donnera son assentiment à ce renouvellement, quelles que soient les recommandations du comité des Communes qui actuellement étudie ce dossier.

L'accord NORAD, signé pour la première fois en 1958, arrive à échéance le mois prochain, et divers membres du comité parlementaire, recrutés dans tous les partis, ont témoigné de leur manque d'enthousiasme à recommander le renouvellement.

Ils n'auraient pas été convaincus, par le ministre de la Défense James Richardson, de l'importance de prolonger cette entente pour au moins cinq années, et de préférence indéfiniment, ce qui, positivement, serait excellent pour les relations entre les deux pays voisins. En vertu dudit accord, la défense aérienne du Canada et des Etats-Unis couvrant toute l'Amérique du Nord est coordonnée à Colorado Springs (Colorado).

Au cours de la séance du comité, mardi soir, M. MacEachen a admis qu'il existait une alternative à l'accord NORAD, mais qu'elle serait plus coûteuse pour le Canada.

Il a rejeté une suggestion faite par le député Claude Wagner (conservateur-Saint-Hyacinthe) à l'effet que le Canada pourrait jouer un rôle plus important dans le Tiers-Monde s'il adoptait une attitude plus neutre, notamment en se dégageant de NORAD. Le ministre a également répété certaines déclarations antérieures du gouvernement, selon lesquelles il subsiste une menace minimale de bombardement du Canada par l'Union soviétique.

Le député libéral de Saint-Denis, M. Marcel Prud'homme, a exposé qu'une alternative au système de défense NORAD serait de ramener au Canada les effectifs de notre pays actuellement au service de l'OTAN en Europe, afin qu'ils puissent contribuer ici même à sauvegarder la souveraineté canadienne.

Pour l'instant

Le syndicat des facteurs écarte le recours à la grève

OTTAWA (PC) — Le président du Syndicat des facteurs, M. Roger Décarie, a fait savoir, mercredi, que les dirigeants de ce groupement sont encore à étudier le rapport de conciliation qui propose des hausses hebdomadaires aux facteurs atteignant un total de $68 à répartir sur deux années, et que, pour l'instant, ils n'ont pas l'intention de déclencher une grève.

Le rapport a été présenté, lundi dernier, aux négociateurs du syndicat et du gouvernement, mais n'a été rendu public que mercredi. Si le syndicat rejetait ses recommandations, une grève serait légalement possible le 14 avril.

Les hausses proposées dans le rapport, qui a eu l'approbation du représentant syndical au comité conciliateur, porteraient le salaire hebdomadaire du facteur comptant trois ans d'expérience à $245.60, le 1er juillet 1976, alors qu'il n'est actuellement que de $177.60.

Le rapport de conciliation recommande une hausse de salaire rétroactive au 1er janvier dernier, de 70 cents l'heure; une autre hausse de 30 cents le 1er juillet; une nouvelle hausse de 40 cents le 1er janvier 1976; et une hausse finale de 30 cents le 1er juillet 1976. Actuellement, les facteurs de trois ans d'expérience reçoivent $4.44 l'heure.

Le total de l'augmentation atteindrait 38 pour cent pour deux ans, dont 15 3-4 pour cent en vigueur immédiatement et avec rétroactivité au 1er janvier dernier.

La signature du représentant syndical sur un rapport de conciliation signifie généralement — mais pas toujours — que le syndicat est disposé à accepter les recommandations du rapport. Cette fois, le représentant du gouvernement sur le comité de conciliation n'a pas signé ce rapport.

M. Décarie a déclaré que les dirigeants du syndicat, réunis à Ottawa, n'ont pas encore discuté de grève. Ils avaient, plus tôt cette année, reçu le mandat de déclencher une grève au moment qu'ils choisiraient.

Comme on lui demandait si le public devrait se donner la peine de mettre des lettres à la poste ces prochains jours, M. Décarie a répondu qu'il le devrait.

En alimentation, ce ne sont pas tous les produits qui ont augmenté

OTTAWA (PC) — L'Office de surveillance des prix des produits alimentaires a révélé mercredi que les prix sont en hausse dans plusieurs secteurs de l'industrie de l'alimentation, malgré certains ralentissements des coûts dans le domaine général de l'alimentation.

L'Office, dans son septième rapport trimestriel, affirme que "l'inflation n'a pas encore été jugulée dans ce domaine."

En décembre, l'organisme avait prédit une hausse des prix de l'ordre de 16 pour cent en 1975, à moins que les consommateurs ne réduisent leurs dépenses et que la demande ne soit en baisse.

Le président de l'Office, Mme Beryl Plumptre, parlant devant les délégués à la conférence annuelle des agriculteurs, le 20 janvier dernier, avait alors réduit la hausse prévue à "15 pour cent", ajoutant que cette hausse n'aurait peut-être pas un impact aussi important sur la population.

Le dernier rapport de l'Office, mettant les consommateurs en garde contre un optimisme trop grand, a révélé que des baisses sensibles dans les prix du boeuf, du sucre, des pommes de terre et des oeufs, ont provoqué un ralentissement de la poussée inflationniste, ente janvier et mars.

Durant la même période, toutefois, les prix ont augmenté sensiblement pour le lait, le porc, le pain, les légumes et les fruits.

Nutrition

L'Office estime que l'alimentation d'une famille de quatre personnes, durant ce trimestre, coûtait, sur une base annuelle, $2,100, alors que ce prix était de 2,060 l'an dernier. Pour certaines familles, les sommes consacrées à ce poste du budget sont encore plus élevées.

On espère que l'inflation sera battue en brèche cette année par une excellente récolte céréalière... qui demeure toutefois soumise aux caprices du temps.

Le rapport de l'Office fait aussi état des possibles hausses des coûts de production.

En 1974, on a signalé une hausse de 12 pour cent des prix dans l'alimentation, directement liée aux hausses de salaires des ouvriers. Par contre, on a noté une baisse de la productivité entre 1973 et 1974, si bien que les prix à la production ont subi une hausse encore plus considérable.

Le rapport note aussi que les revenus des agriculteurs ont bénéficié de nouvelles hausses en 1974, après une forte augmentation en 1973, si bien "que ces revenus ont peut-être atteint à l'heure actuelle un niveau adéquat."

Les loteries légales ont éliminé les "rackets"

HALIFAX (PC) — La profusion de loteries légales organisées au Canada depuis quelques années a apparemment réduit les ventes des loteries illégales.

L'inspecteur Ed Wilson, de la police de Halifax, a fait cette suggestion, mercredi, en annonçant que les forces policières de l'endroit semblent avoir définitivement mis fin à un réseau de loteries illégales qui fonctionne dans cette ville, sous une forme ou une autre, depuis plusieurs années.

Un citoyen de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, ainsi que son fils, ont été condamnés à la prison et l'amende, plus tôt cette semaine, après avoir reconnu leur culpabilité à des accusations d'avoir collaboré à mettre au point une loterie et d'avoir vendu des billets.

A Halifax, un autre homme a été mis en accusation et un deuxième a été condamné à l'amende sous des accusations semblables.

Les quatre hommes opéraient la même loterie qui distribuait et vendait quelque 20,000 billets par semaine dans la seule région de Halifax.

Pression pour Morgentaler

OTTAWA (PC) — Le Comité de consultation sur le Statut de la Femme a invité le cabinet fédéral à libérer l'avorteur Henry Mortengaler, à commuer sa peine de 18 mois de prison et à lui accorder un pardon total.

La recommendation a été formulée à l'issue d'une réunion de trois jours du comité qui regroupe des représentantes de toutes les provinces canadiennes.

L'organisme estime que le cabinet peut agir en utilisant ses prérogatives de pardon royal.

BRIDGE

7333 — 26 mars 1975

B-4712

GAGNANTE SUPERFLUE

Alors même que votre véritable problème est l'élimination d'une perdante, il se peut encore que l'une de vos gagnantes soit superflue. Si, cependant par son sacrifice vous pouvez ainsi améliorer les communications, elle aura quand même fait oeuvre utile.

Donneur: Nord
Peronne vulnérable

Pi- 5
Co- A-R-9-5-2
Ca- A-10-7-5
Tr- V-7-3

Pi- A-D-V-3
Co- 7-4
Ca- V-8-6-4
Tr- D-5-2

O N E S

Pi- 10-9-8-6-4-2
Co- D-V-10-6
Ca- D-3
Tr- 9

Pi- R-7
Co- 8-3
Ca- R-9-2
Tr- A-R-10-6-5-4

Nord	Est	Sud	Ouest
1-coeur	passe	2-trèfles	passe
2-carreaux	passe	3-S-A (1)	passe
4-trèfles (2)	passe	5-trèfles	passe

(1) Les enchères 3-trèfles et 2-S-A seraient de très sensibles sous-évaluations et laisseraient au partenaire une certaine liberté de s'en tenir à un contrat de marque partielle.

(2) Il est bien évident que le partenaire devra affronter une attaque à pique, et sauf s'il détient deux arrêts à cette suite, il pourrait être en fâcheuse position. Par contre, il y a tout lieu de croire que le partenaire sera en état de réaliser une manche à sa suite mineure.

N.B. Contre une distribution favorable les mains Nord-Sud auraient pu permettre la réussite d'un contrat de 6-trèfles.

Entame:- as de pique.

Après l'as de pique Ouest change au sept de coeur pour le roi du Mort. Ce refus de l'adversaire de s'attaquer à l'atout semble bien indiquer qu'il est en possession de la dame. En effet, ceci devient confirmé alors que le déclarant encaisse ses deux hauts honneurs et qu'Est abandonne un pique. Le déclarant fait suivre son dernier coeur vers l'as et alors qu'il en coupe le retour, c'est une nouvelle déception d'en constater le partage 4-2. Pour affranchir et passer le dernier coeur du Mort, deux nouvelles rentrées au Mort sont requises et apparemment l'as de carreau semble la seule. Même si le véritable problème du déclarant est l'élimination de la perdante que présente la suite carreau, il y a chez lui une gagnante superflue alors qu'après la coupe du troisième coeur Ouest a refusé de surcouper afin que le valet de trèfle au Mort ne devienne pas une nouvelle rentrée. Alors qu'une défausse du Mort sur le roi de pique n'améliorerait aucunement la situation, c'est donc en faisant couper cette gagnante par le valet de trèfle que le déclarant y trouvera profit. En effet, par la coupe d'un quatrième coeur le déclarant en affranchit le dernier au Mort. A ce point, il importe peu qu'Ouest surcoupe ou non alors que par une coupe le déclarant contrôlerait le retour d'un pique. Ainsi alors que le Mort reprendra la main par l'as de carreau, le déclarant pourra disposer de son carreau perdant sur le dernier coeur du Mort et les pertes auront été limitées à un pique et un atout.

Noël Duchesne

HOROSCOPE

Par LISE PIERS

ASSISTANCE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires:
La période que vous traversez en est une de développement, les événements tourneront en votre faveur. C'est le temps de foncer, tête baissée comme vous aimez le faire. Votre secteur financier sera également avantagé.

Amour:
Pour les Bélier du troisième décan, qu'ils soient mariés ou célibataires, et surtout si votre ascendant est Balance, nous vous recommandons de ne pas agir en désaccord avec votre conjoint ou partenaire, car vous pourriez en souffrir.

TAUREAU

Affaires:
Vous aurez l'occasion de découvrir vos ennemis cachés jusqu'à ce jour, et ce grâce à votre flair et à votre intuition. De plus, vous êtes assurés de la victoire sur ces mauvaises personnes.

Amour:
Votre rôle est d'user de discrétion envers vos amis au sujet de vos intentions amoureuses, car on pourrait vous nuire pour le plaisir de la chose. Si vous êtes mariés, craignez les débuts de discussions qui auront tendance à s'élever un peu trop facilement...

GEMEAUX

Affaires:
Nous vous demandons d'éviter les situations tendues dans votre milieu de travail, tout comme à la maison. Si vous avez des négociations à effectuer, faites-les avec tact, sinon vous risquez de tout perdre ou de retarder la conclusion.

Amour:
Vous serez heureux de profiter d'une aubaine qui s'offrira à vous. Vous devriez essayer d'avoir plus de compréhension envers l'autre sexe et vous verrez que la lumière autour de vous se fera rapidement, car dans le moment vous vous cherchez...

CANCER

Affaires:
Vous réaliserez que vous possédez beaucoup de talent et que vous auriez intérêt à les faire valoir. Vos supérieurs n'attendent que ça, car vos idées sont vraiment pratiques. On vous observe beaucoup à votre travail et on compte énormément sur vous.

Amour:
Une personne essayera de vous raconter des sornettes, mais vous aurez vite compris les nullités de ses propos. Les célibataires seront un peu septiques au sujet de l'être aimé, de grâce, oubliez le passé et vivez les bons moments présents.

LION

Affaires:
Vous avez le souci de la perfection et cela vous honore devant vos patrons. On attend beaucoup de votre talent et l'on vous accorde l'attention que vous méritez par votre compétence et votre sérieux dont vous faites preuve au travail.

Amour:
Les célibataires devront s'abstenir de faire des combinaisons durant la soirée, car ils perdront tout puisque l'on découvrira leurs manigances... Les gens mariés se plairont à faire des projets et auront foi en l'amour car leur affection et leur amour ne jeûnent pas...

VIERGE

Affaires:
Votre rôle est de faire preuve de discrétion aujourd'hui, car beaucoup de tintamarre sera justifiable dè la part de vos employés. Laissez tomber vos méthodes anciennes et prenez une attitude plus de votre temps, on vous appréciera davantage.

Amour:
La santé est votre préoccupation première, il faut avoir confiance en votre médecin, car une transformation s'avère nécessaire et dans quelques jours tout rentrera dans l'ordre à la grande satisfaction de tous.

BALANCE

Affaires:
Vous aurez l'occasion de contacter aujourd'hui une personne étrangère ou inconnue jusqu'ici. Au cours de la journée, des paroles un peu rudes peuvent être échangées envers une personne dont vous ne trouvez pas très drôles certains de ces boniments.

Amour:
Certains d'entre vous passeront des moments délicieux, tandis que d'autres auront à éliminer des personnes un peu trop entreprenantes par ses paroles indifiantes. Certaines Balance seront dans l'attente d'un être cher.

SCORPION

Affaires:
Vous prendrez une décision plus vite que vous ne le prévoyez. Les personnes stables dans leur travail auront l'opportunité de profiter d'une promotion en leur milieu professionnel. Bien des choses circulent dans votre esprit en ce temps-ci.

Amour:
Vous aurez tendance à céder à des caprices de l'être aimé, car vous avez des choses à vous faire pardonner. Les jeunes de ce signe devront faire en sorte de ne pas agir contre les autorités parentales, car ils auront des difficultés à sortir de leur emprise...

SAGITTAIRE

Affaires:
Ce qui vous appartient vous reviendra. A tout Seigneur, tout Honneur, n'est-ce pas? Vous aurez à éclaircir un petit délai qui vous intrigue et pique votre curiosité, faites votre petite investigation et vous serez tranquille par la suite.

Amour:
Laissez perler ceux qui critiquent vos actes, l'important c'est que vous sachiez garder la paix au foyer. Les célibataires jeunes ou moins jeunes agiront sous la bannière de "Quand le chat n'est pas là, les souris dansent"...

CAPRICORNE

Affaires:
Vous aurez l'occasion de participer à une entreprise qui vous intéresse et l'on vous concédera une remarquable priorité, grâce à des personnes influentes. Ne laissez rien passer, saisissez votre chance au vol.

Amour:
Vous faites bien votre chemin en ce qui concerne votre secteur sentimental. Les personnes mariées cependant ne devraient pas se prendre pour des célibataires car des conflits avec votre conjoint pourraient bien éclater.

VERSEAU

Affaires:
Vos démarches sont justifiables et vous apporteront des satisfactions côté monétaire et humanitaire également. Gardez pour vous vos ambitions, ne les dévoilez pas à n'importe qui...

Amour:
Le sexe opposé sera très sensible à vos sentiments et voudra vous épauler dans des projets d'avenir sérieux. Quelques Verseau cependant trouveront assez pénible de se voir imposer le premier pas de la réconciliation.

POISSONS

Affaires:
Une rentrée d'argent est à prévoir aujourd'hui. Cependant vous aurez tendance à un laisser-aller dans votre travail, il faut pourtant aller jusqu'au bout. Une personne saura vous aider si vous voulez bien dialoguer avec elle.

Amour:
Il se peut que vous rencontriez votre idéal à la croisée des chemins, ayez l'oeil ouvert. Quelques-uns auront un rendez-vous qui les enchantera. L'harmonie règnera dans le coeur de la majorité des Poissons.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

LABRADOR, pure race, vacciné, 6 mois, pas enregistré, noir, mâle, dressé, beau spécimen, offre raisonnable acceptée. Tél.: 545-1197.
F-3406

AUTOS A VENDRE

CHEVROLET 1969, station-wagon, 8 cylindres, P.S., P.B., excellente condition, $595.00. Tél.: 549-3912.
F-3588

— — —

TOYOTA 1969, station-wagon, très bonne mécanique, pour $300.00. Tél.: 548-4071, après 5 hres p.m.
F-3727

— — —

CAMARO L.T., 1974, 350, 4 barils, transmission 4 vitesses au plancher, bas millage, excellente condition. Tél.: 544-1076.
F-3409

VOLKSWAGEN 1971, super coccinelle, 33,500 milles, bas prix. Tél.: 549-1375.
F-3560

BUICK SKY HAWKS, 1975, 4,000 milles, P.S., P.B., équipement rallye, extérieur rouge, intérieur noir, cause de transfert. Tél.: 543-1162, demandez René.
F-3749

COMMERCES A VENDRE

COMMERCE de taxis à vendre, avec place de stationnement garantie. Téls: 543-4037 ou 543-5352.
F-3726

DIVERS A VENDRE

FERME, 300 acres avec le roulant, 70 têtes, 90 acres en bois, ruisseau, prix $90,000. Gérard Tremblay, RR1, Coaticook, Cantons de l'Est. Tél.: 849-3821.
F-3589

— — —

MOBILIER de chambre à coucher, en noyer, comprenant: un bureau, 2 tables de nuit, lit double avec matelas. Tél.: 549-0875.
F-3561

ÉQUIPEMENT DE MAGASIN (épicerie), soit caisse-enregistreuse, tablette métallique, rideaux, comptoir laitier, fruits et légumes, viande, convoyeur, chambre froide, balance, moulin à viande, scie à viande, comptoir-caisse automatique, carrosses, vente en partie ou au total, financement si désiré, s'adresser à M. Bertrand Chaperon, 616, avenue Montcalm, Chicoutimi. Tél.: 549-0492.
F-3710

— — —

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre, pour informations, tél.: 549-3984.
F-3680

— — —

TROIS CAISSES-ENREGISTREUSES, 4 départements, calcul de taxe, clé de lecture, clé de mise à zéro, pratiquement neuves. Tél.: 547-4149.
F-3728

VOILIER SLOOP-MARCONI, 30 pieds, gréement neuf en acier inoxydable 1972, Graymarine 25 forces, 300 hres, bois décoratif en acajou plein à l'extérieur. Téls: 549-6650, bureau ou 549-8353, résidence.
F-3581

MACHINES, outils usagés, tour, milling, drill, planeur, grinder. Tél.: 819-362-3455.
F-3682

ROULOTTE de marque Mirabel, 30 pieds environ, très chic, équipement au complet, 1974. Peut prendre échange pour une de 18 pieds. Tél.: 549-5488.
F-3739

— — —

CUISINIERE électrique 30 pouces, set de salle à dîner, le tout en très bonne condition, set de chambre, prix à discuter. Tél.: 549-1384.
F-3570

MAISONS A VENDRE

ALMA

BOUL. DEQUEN, propriété, 3 logements, 3½ pièces, 8½ pièces. Téls: Thomas-Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3740

CHICOUTIMI

MAISON à vendre, semi-meublée, luxueuse, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause transfert. Tél.: Trépin Inc., courtier, Aimé Pépin: 549-4322.
F-3621

— — —

MAISON en briques, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Courtier Trépin Inc., tél.: 549-4322.
F-3683

— — —

MAISON SEULE, 1½ étage, rénovée à neuf, terrain 75 x 250, prix $15,000, située 713, boul. St-Paul, Chicoutimi. Tél.: Courtier Trépin Inc.: 549-4322.
F-3684

— — —

BUNGALOW, 11 pièces, plus 1 logement, R.-E. Joron. Téls: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3744

MAISON, grand salon, salle à dîner, cuisine, sous-sol fini, foyer, salle de jeux. Tél.: 549-1885.
F-3569

CHICOUTIMI-NORD

BUNGALOW, 6½ pièces, en briques, situé au 72, rue Elie, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3938.
F-3632

DU PROPRIETAIRE, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains, tapis, chauffage électrique, terrain de 90 x 130, au 2530, boul. Ste-Geneviève. Tél.: 543-0166.
F-3660

JONQUIERE

BUNGALOW, 5½ pièces, salle familiale, située rue St-Michel. Téls: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3743

— — —

BUNGALOW, 7½ pièces, vaste sous-sol, situé rue Girard. Téls: Henri Boulianne: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3742

LA BAIE

FONDS DE COMMERCE, salle de pool, restaurant, Port-Alfred. Téls: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3745

— — —

PROPRIETE, 3 chambres, vaste sous-sol, rue Edouard Gobeil. Téls: Aimé Dionne: 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3746

LAC-ST-JEAN

PROPRIETE, 1 étage, 10 pièces, située boul. Auger, Roberval. Téls: Augustin Perron: 275-2637, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3741

MOTOS A VENDRE

YAMAHA 750, 1973, bas millage, 3,600 milles, presque neuve, acheteur sérieux seulement, prix à discuter avec l'acheteur. Tél.: 549-4755.
F-3556

TERRAINS A VENDRE

DEUX TERRAINS à vendre, domaine Saguenay, rue Crécerelle, arrière de Place du Royaume, prix: $3,950.00 chacun. Trépin Inc., courtier, tél.: 549-4322.
F-3523

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, moderne, tapis mur à mur, près université, stationnement privé, $170.00 par mois. Tél.: 545-0282.
F-3563

— — —

APPARTEMENT: 1½ pièce, situé au centre-ville d'Arvida, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, stationnement d'auto, service de buanderie. Téls: 542-6419 ou 543-4021.
F-3577

— — —

APPARTEMENT: 1½ pièce, neuf, meublé, chauffé, éclairé, entrée indépendante, stationnement d'auto, tapis mur à mur, libre le 15 avril. Téls: 677-2332, 549-3338 ou 549-9400, le soir.
F-3626

— — —

ARVIDA, manoir Nelson, 2½ pièces, meublé, style colonial, tapis mur à mur, construction béton à l'épreuve du feu, balcon avec porte patio, système d'intercom, bonne insonorisation, libre le 1er juin, 1er juillet, $148.00 tout inclus. Tél.: 548-5586.
F-3725

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, conviendrait pour personne seule, libre 1er mai, $100.00 par mois. Tél.: 548-3293.
F-3659

GARCONNIERE: 2½ pièces, neuve, près hôpital et université, meublée, chauffée, éclairée, tapis mur à mur, idéale pour 1 personne. Tél.: 549-1907.
F-3658

APPARTEMENT: neuf, meublé style colonial, 2½ pièces, chauffé, électricité et eau chaude fournie. Balcon très attrayant, prix abordable, stationnement réservé, laveuse, sécheuse. Situé 445, de Sales, près de l'Hôpital, de l'Université et du Cégep. Fenêtres panoramiques, conviendrait pour infirmière ou couple, à 10 min. du centre-ville, pour visites: tél.: 549-2571. Libre le 1er mai.
F-3595

— — —

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, bain sauna, arrière de Place du Saguenay, libre immédiatement. Téls: 543-2525, le jour, 549-6892, le soir.
F-3525

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: avec toutes les commodités, près des centres d'achats. Tél.: 545-0401.
F-3590

— — —

CHAMBRE simple ou double, située près du centre-ville de Chicoutimi, tranquillité, cuisine communautaire, tapis mur à mur, buanderie. Téls: 543-4021 ou 542-6419.
F-3578

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS: 3½ pièces, modernes, situés près de Place Saguenay à Chicoutimi. Libres immédiatement. Téls: 543-4021 ou 543-3113.
F-3584

— — —

LOGEMENT: 4½ pièces, meublé ou non, situé sur la 7e Avenue à Port-Alfred, libre immédiatement. Téls: 543-4021 ou 543-3113.
F-3585

— — —

ATTENTION LOCATAIRES, vous voulez vous réserver un logement: 3½, 4½, 5½ pièces, pour avril, mai, juin. Communiquez à: 543-4021 ou 543-3113. Nous en avons de disponibles immédiatement.
F-3586

— — —

3½ PIECES, meublé ou non, rue Normandie, Rivière-du-Moulin, aussi 4½ pièces, meublé, Chicoutimi, libre immédiatement, aussi 3½ pièces, non meublé, voisin terminus d'autobus, Chicoutimi, libre 1er mai. Téls: 543-4021 ou 543-3113.
F-3547

DIVERS

SI VOUS ETES intéressés à vendre ou à acheter des skidders forestiers à un très bon prix, veuillez communiquer avec nous. Nous détenons également les pièces de skidder neuves et usagées, ainsi que les wares, les ceintures et le reste, en très grande quantité. Si vous avez besoin d'équipement agricole, pelouse et jardin, nous sommes agents "JOHN DEERE", Mailloux Equipement, 160, St-Cyrille, Normandin. Tél.: 274-2913.
F-3681

FAIRE-PART: Futurs(es) mariés(es): faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-3025

SPECIAL, réparation radio, t.v., estimé gratuit; appel service: normal $12.95, spécial $9.95, stéréo d'auto, garanti 1 an, prix normal $59.95, spécial $39.95, s'adresser à Lamontagne T.V., à: 542-4471.
F-3521

DEMANDES

AIDE FAMILIALE demandée à Toronto. Améliorez votre anglais et gagnez votre argent en même temps. Dans famille responsable, pour l'été. Ecrire le plus tôt possible à: Mme Seidsman, 14, Clover Craft, Willowdale, Ontario.
F-3662

— — —

SERAIS ACHETEUR d'une maison, 2 logements de 4 à 5 pièces, terrain 65 x 125, dans Chicoutimi. Tél.: 543-2030.
F-3583

CHERCHE une occasion pour voyager matin et soir, entre Jonquière et Alma. Tél.: 544-4100, demandez Denise.
F-3593

FEMMES DEMANDÉES

AIDE FAMILIALE pour famille de 2 enfants, références exigées, travail de 8 h. à 2 h. p.m. Tél.: 549-9349.
F-3571

GERANTE DE DISTRICT, GENI, DIVISION DES PRODUITS AVON: Poste intéressant dans le marché des produits ménagers. Responsabilités: Engager, former et motiver des représentantes pour l'expansion des ventes dans la région de Montréal, pour Geni. Avantages: Formation complète, salaire, commission et dépenses. Excellente opportunité financière. Le bilinguisme et l'expérience dans la vente directe et l'organisation de réunions sont des avantages, sans être obligatoires. Pour prendre rendez-vous, appelez ou écrivez à: Joan MacDonald (Gérante des ventes) GENI, C.P. 9500, Pointe-Claire, Québec, tél.: 514-697-9565.
F-3676

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

TRAVAIL à domicile, Chicoutimi-Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord. "COMBATTEZ L'INFLATION", évitez frais de transport, garde d'enfants, repas à l'extérieur. Pour recevoir de plus amples informations, communiquez au CENTRE DE PLACEMENT, RECHERCHE NATIONALE, C.P. 1358, Chicoutimi. Tél.: 543-9797.
F-3629

MAISONS DEMANDÉES

JEUNE COUPLE, avec bébé, louerait maison, dans Arvida, pour juillet. Tél.: 548-2163.
F-3661

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE

AGIT EN VOTRE NOM

Les actes de terrorisme prendront de l'ampleur

LONDRES (AP) — Un général britannique en retraite et un expert américain ont estimé, mercredi, devant la conférence d'Interpol réunie à Londres, que le terrorisme devrait s'étendre parce que la société devient de plus en plus vulnérable et que les gouvernements ont cédé au chantage politique.

Cependant, a dit le général Richard Clutterbuck, "le terrorisme peut être défait.

Il faut y mettre le prix. Le problème est de décider du prix que l'on est prêt à payer pour sauver des vies humaines".

Il a ajouté: "Le prix peut être payé sous forme de travail approfondi de la police ou sous la forme d'une législation qui contrôlerait la population. Le premier moyen est, bien entendu, le meilleur".

Le général américain Benjamin Davis, spécialiste de la lutte anti-guérilla, à qui revenait la tâche de parler des opérations contre les détournements d'avions, a insisté sur le fait que la solution consistait à fouiller chaque passager et à examiner chaque valise avant le départ.

Comme les policiers présents disaient que c'était impossible, le général Clutterbuck a fait remarquer que, depuis deux ans que les aéroports des Etats-Unis utilisent cette méthode, il n'y a eu que trois tentatives de détournement et elles ont toutes échoué.

"C'est peut-être l'exemple le plus encourageant de ce qu'un travail policier normal, efficace et continu peut obtenir" a-t-il dit.

Les media d'information

Notant que le terrorisme se répand parce que de nombreuses occasions se présentent à lui, le général Clutterbuck a insisté sur le rôle des organes de presse, utilisés avec intelligence, selon lui, par les terroristes.

"Comme les terroristes, a-t-il dit, la police devrait aider les journalistes de la presse écrite et télévisée, les emmener là où se déroule l'action et leur donner des informations".

"Si la police agit ainsi, a-t-il poursuivi, les journalistes auront probablement une attitude plus sympathique envers elle."

Les Chinois très peu préoccupés de sécurité

PEKIN (AFP) — Pékin offre actuellement la possibilité de ce qui pourrait être l'un des hold-up les plus aisés et les plus profitables de l'histoire du crime: des poignées entières de diamants industriels représentant une valeur de plus de $15 millions et présentés dans des vitrines en contreplaqués recouvertes d'une simple plaque de plexiglas, à l'exposition industrielle belge qui s'est ouverte, mardi, dans la capitale.

Ancun garde armé, de toute évidence, ne se trouve à proximité de ces diamants présentés en vras, soit sur de petits plateaux, soit dans des sachets en plastique.

Le fait et que les risques de hold-up, à Pékin, sont extrêmement réduits, sinon inexistants, et les visiteurs de l'exposition sont strictement contrôlés, chacun, chinois ou étranger, devant produire une carte d'invitation officielle.

Le degré de criminalité officiellement connu en Chine étant l'un des plus faibles du monde, les exposants ont sans doute jugé superflu d'entourer leurs précieux spécimens des mesures de précaution qui seraient d'usage dans d'autres pays.

Autres exemples

Cette même nonchalance se retrouve d'ailleurs dans les musées chinois où certaines pièces, de valeur inestimable, sont aussi présentées sous ce qui pourrait être en Europe de simples devantures de produits d'épicerie.

Ainsi, au musée de Shanghai, une assiette datant de l'époque Ming (15ème siècle de notre ère) et dont un spécialiste étranger a déclaré qu'elle était peut-être l'objet le plus précieux exposé dans toute la Chine, serait le plus aisé des butins pour qui aurait l'audace de franchir une fenêtre facilement crochetable après les heures de fermeture et de briser un carreau de vitrine.

Aux tombeaux Ming, dans la banlieue de Pékin, de fabuleux bijoux en or massif sont exposés sur des étagères disjointes, derrière une simple vitre.

Il ne serait d'ailleurs pas nécessairement besoin de recourir à l'effraction pour mettre la main en Chine sur des pièces de grande valeur. Il suffirait, théoriquement, d'entrer dans certains magasins d'antiquité et de choisir quelques pièces discernement.

Témoin ce vase antique, de toute beauté, présenté dans une section du même musée de Shanghai comme étant d'une grande rareté, et portant encore, à demi déchirée, une étiquette d'antiquaire indiquant son prix de vente, avant qu'il n'ait attiré l'attention d'un spécialiste: 50 yuans, soit à peine $25.

Inutile de dire que ces "occasions" chez les antiquaires de Chine sont maintenant rares, sinon inexistantes.

Si, d'aventure, un étranger en trouvait une, les services des douanes estimeraient certainement la pièce, à sa juste valeur et empêcheraient, comme le cas s'est déjà produit, son acquéreur de la sortir de Chine.

Les Communes d'accord pour le Marché Commun

LONDRES (Reuter) — C'est par un oui massif que la chambre des Communes a donné son soutien, mercredi soir, au maintien de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun. Les députés ont voté par 396 voix contre 170 en faveur d'une motion approuvant la recommandation du gouvernement britannique, invitant la population à accepter les conditions obtenues lors de la renégociation de l'adhésion du pays à la CEE, et à voter oui lors du prochain référendum.

La majorité obtenue par le marché commun est donc de 226 voix, soit beaucoup plus que les 112 voix obtenues en faveur de l'adhésion lors du vote d'octobre 1971.

Le départ de trois jours, qui s'est conclu par un vote "libre" des divers partis, a témoigné de la division qui règne chez les Travaillistes.

M. Eric Heffer, ardent antieuropéen, qui a rang de secrétaire au ministère de l'Industrie, a défilé une réglementation décidée par M. Harold Wilson, en vertu de laquelle les membres du gouvernement devaient pas prendre la parole contre le cabinet au cours du débat.

Il a été immédiatement congédié par le premier ministre, bien qu'il ait été acclamé par de nombreux députés travaillistes. M. Heffer s'était déjà opposé l'an dernier au gouvernement, à propos de livraisons d'armes britanniques au Chili.

Des pays de l'OTAN qui sont sceptiques

BRUXELLES (Reuter) — Quatre pays de l'OTAN, Canada, France, Pays-Bas et Grèce, ont exprimé mercredi des réserves à propos de la proposition britannique de convocation d'un sommet atlantique le mois prochain, déclare-t-on de source diplomatique à Bruxelles.

On ajoute cependant que le sommet, qui donnera au président Ford l'occasion de participer pour la première fois à des discussions collectives avec les alliés européens de l'Amérique, aura presque certainement lieu fin mai.

La proposition est en effet soutenue énergiquement par les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale.

Les quatre pays qui ont exprimé des réserves l'ont fait au cours d'une discussion préliminaire du projet, lors d'une réunion du conseil de l'Atlantique-Nord, réunissant les représentants des quinze pays membres de l'OTAN.

Certains des représentants n'ont pas encore reçu d'instructions de leurs gouvernements à propos du sommet, et un examen plus approfondi de la question a donc été renvoyé à la semaine prochaine.

DEMENAGEZ A PEU DE FRAIS

LOUEZ UN CAMION de toutes grandeurs de marque CHEVROLET chez Budget

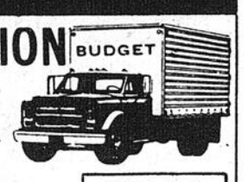

Chicoutimi 543-7701 | Alma 662-3077 | Roberval 275-1041

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
23 OUEST, JACQUES-CARTIER, CHICOUTIMI

the Villager*

Villager est présentement à la recherche d'un candidat pour le poste de gérant de notre magasin de Chicoutimi.
Nous offrons un salaire de concurrence, des chances d'avancement au sein d'une compagnie dynamique.
Bien que l'expérience antérieure dans la vente au détail serait préférable, nous considérerons tous les postulents pour ce poste.
Veuillez envoyer votre curriculum vitae au:
Gérant du personnel
THE VILLAGER SHOE SHOPPES LTD
4800 RUE BOURG, MONTREAL, QUE., H4T 1J3

Avis
Dans l'annonce parue hier on aurait du lire:
POMMES MCINTOSH
atmosphère controlé, Québec, Canada, de fantaisie
Sac poly de 5 lbs
.95c

REPRESENTANT
Compagnie pétrolière recherche un représentant pour le territoire Saguenay-Lac-St-Jean.
— Salaire intéressant
— Voiture fournie plus dépenses.
— Expérience dans les produits pétroliers serait un atout.
Faire parvenir votre curriculum vitae en écrivant au:
DEPT: 3036
a/s Journal Le Quotidien
316, rue Labrecque
Chicoutimi

Aluminium du Canada, Ltée — ALCAN
Usines d'Arvida
NOUS AVONS UN BESOIN URGENT DE:
ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN
QUALIFICATIONS:
— Avoir de trois (3) à cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de l'entretien et de la réparation d'équipements électriques industriels.
— Etre détenteur d'une licence "C".
CONDITIONS:
SALAIRE: $5.62/l'heure pour débuter
$6.11/l'heure le 15 juin 1975
Avantages sociaux usuels — Semaine de 40 heures
Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec Monsieur Brian Santoni au bureau d'emploi de l'Alcan à Arvida. — Tél.: 548-4611 — Poste 2201

PATRONS

Grandeurs jusqu'à 48

Patron imprimé 9340. Grandeurs 34, 48.
Ce modèle vous fait paraître plus petite.
Patron imprimé: 9340.
Les grandeurs pour dames sont:
Grandeur 34 (buste 38, hanches 40)
grandeur 36 (buste 40, hanches 42)
grandeur 38 (buste 42, hanches 44)
grandeur 40 (buste 44, hanches 46).
grandeur 42 (buste 46, hanches 48)
grandeur 44 (buste 48, hanches 50).
grandeur 46 (buste 50, hanches 52)
grandeur 48 (buste 52, hanches 54)
$1.00 pour chaque patron.
Marian Martin
9340
34-48

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN du Sag.-Lac-St-Jean
Numéro.....
60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7
Nom .....
Adresse .....

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT
Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région. Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00
Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00
Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Jeux Olympiques

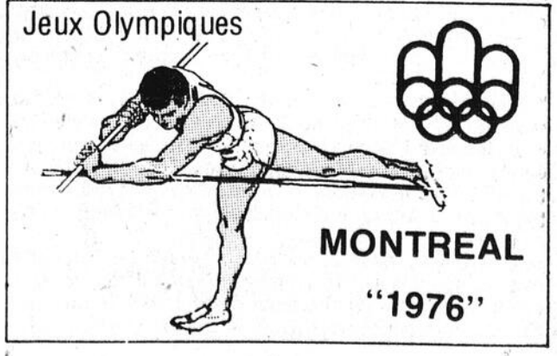

MONTREAL "1976"

Ford se fera rassurant pour l'ensemble du monde

par Bernard Ullmann

WASHINGTON (AFP) — Dans le grand discours télévisé sur l'état du monde qu'il doit prononcer, jeudi soir, devant les deux Chambres réunies du Congrès, le président Ford va s'efforcer de rassurer les Américains eux-mêmes et leurs alliés sur la conduite de la politique étrangère de son administration. Il ne manquera donc pas, peut-on prévoir, de réaffirmer, comme il l'a fait à plusieurs reprises ces derniers jours, que les Etats-Unis entendent demeurer fidèles à leurs engagements internationaux, notamment en Europe et au Japon.

Président non élu, M. Ford aura cependant une tâche particulièrement difficile. Les débâcles foudroyantes subies en Indochine par les clients des Etats-Unis et l'échec de la mission Kissinger au Proche-Orient ont rendu nécessaire, à Washington, un "réexamen" de la politique américaine au Proche-Orient et en Asie du sud-est, dont M. Ford va sans doute révéler les premières conclusions.

Indochine

A propos de l'Indochine en particulier, les contradictions se sont accumulées entre les déclarations du président lui-même et de ses principaux collaborateurs, pouvant donner une certaine impression d'incohérence. Les législateurs, devant lesquels M. Ford va parler, ressentent en particulier les accusations plus ou moins explicites tendant à les rendre responsables de l'écroulement des forces saigonnaises et, à l'avance, d'une chute de Phnom Penh considérée comme imminente.

Aussi les observateurs s'interrogent-ils avec curiosité sur le point de savoir si le président Ford plaidera encore en faveur d'une aide militaire accrue pour le Sud-Vietnam et la République khmère, que le Congrès est plus déterminé que jamais à rejeter, ou s'il se contentera d'essayer d'obtenir des crédits pour une aide "humanitaire" de grande envergure.

Le président Ford devra vraisemblablement aussi évoquer la situation au Portugal, caractérisée par la radicalisation du régime de Lisbonne et l'impossibilité désormais pour les Etats-Unis d'utiliser la base des Açores au cas où un nouveau pont aérien d'urgence pour Israël s'avèrerait nécessaire.

Mais, dans une conjoncture plus sombre pour les Etats-Unis qu'elle ne l'avait été à aucun moment depuis la signature des accords de Paris, le président Ford ne manquera sans doute pas de proclamer à nouveau sa foi dans la politique de détente avec l'URSS et dans les vertus du rapprochement avec la Chine populaire, où il doit se rendre en visite officielle cette année. En même temps, on s'attend généralement à ce qu'il réaffirme sa confiance en son secrétaire d'Etat, au moment où des voix de plus en plus nombreuses, au Congrès en particulier, expriment leurs doutes sur les méthodes employées par M. Kissinger et les résultats qu'elles ont entraîné.

Une réunion, mercredi, à la Maison-Blanche, du Conseil national de sécurité doit permettre au président de mettre la dernière main à son discours, en précisant notamment les options qui demeurent ouvertes aux Etats-Unis en Indochine.

Disparition du gourou

LA NOUVELLE-DELHI (AP) — Le gourou Maharaj Ji, âgé de 17 ans, chef spirituel de la secte de la Mission de la lumière divine, a disparu au moment où l'on parle d'un conflit entre lui et sa maman.

Un porte-parole de la secte à Denver avait affirmé que le gourou était arrivé à Bombay il y a deux jours pour prendre en main les activités de la secte en Inde mais, à l'ashram temple de la Nouvelle-Delhi, on déclare tout ignorer de la venue du mage.

La maman du gourou reprochait à son fils d'avoir oublié les principes rédempteurs du célibat et de l'abstinence pour mener une vie de playboy.

Selon certaines sources, l'adolescent serait venu en Inde pour s'assurer qu'il jouit toujours d'un certain crédit auprès des huit millions de membres de la secte.

Mais M. C.-L. Tandon, secrétaire général de la Mission de la lumière divine en Inde, a déclaré que le gourou n'avait qu'une seule chose à faire: "Demander pardon à sa mère et se repentir".

DECES

MONSIEUR LOUIS BOUCHER

Le 8 avril est décédé à l'âge de 76 ans, **Monsieur Louis Boucher,** fondateur de la maison Louis Boucher Enr., 501, St-Pierre, Jonquière.

Monsieur Boucher demeurait au 453, Ste-Marie, Jonquière. Il était l'époux de feue Dame Marie-Anna Boucher. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Marius (Florence Larouche), Bertin (Angélique Gilbert), Christian (Andrée Bouchard) Rolande S.C.I.M., Jacqueline (Laurent Nadeau), Dolorès (Maurice St-Laurent), Patricia (Jean-Marc Perron), Solange (Yves Champagne), Réjeanne (Serge Pilotte), Lola (Roland Girard), Ginette Savard (Hugues Fortin), Odette Savard (Roger Loubert), ainsi que plusieurs petits enfants.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Nault & Girard, 217, St-Aimé, Jonquière. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 avril à 3 hres, en l'église Ste-Marie de Jonquière.

A la suite du décès de Monsieur Louis Boucher, la maison Louis Boucher Enr., sera fermée vendredi le 11 avril toute la journée.

MME ADELE BOUTIN

A Dolbeau, le 9 avril 1975, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédée **dame Adèle Boutin,** épouse de feu J.-Philippe Gauthier, demeurant au 951, boul. Walberg, Dolbeau.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 h. 00. Le départ se fera du salon C.-A. Gauthier Ltée, 258, 6ième Avenue, Dolbeau, à 10 h. 30, pour l'église Ste-Thérèse, et de là au cimetière Dolbeau.

Direction: C.-A. Gauthier Ltée.

M. LOUIS BOUCHER

A Jonquière, le 8 avril 1975, à l'âge de 76 ans, est décédé **M. Louis Boucher,** époux de feue dame Marie-Anne Boucher, demeurant au 453, Ste-Marie, Jonquière.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3 h. 00. Le départ se fera du salon Nault & Girard Inc., 217, St-Aimé, Jonquière, à 2 h. 30, pour l'église Ste-Marie, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

MLLE ANTONIA FORTIN

A Alma, le 9 avril 1975, à l'âge de 84 ans, est décédée **Mlle Antonia Fortin,** fille de feu Charles Fortin et de feue dame Delzina Simard, demeurant au Foyer Normandie, Alma, autrefois de St-Nazaire.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 h. 00. Le départ se fera du salon Funénarium Coop., 486, du Pont-Nord, Alma, à 1 h. 30, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière St-Joseph.

Direction: Coopérative Funéraire Lac-St-Jean.

M. EUGENE MARCOUX

A Chicoutimi, le 8 avril 1975, à l'âge de 56 ans et 11 mois, est décédé **M. Eugène Marcoux,** époux de dame Bibiane Tremblay, demeurant au 328, Condé, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 h. 00. Le départ se fera du salon Emery Gravel Enr., 2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord, à 1 h. 30, pour l'église St-Luc, et de là au cimetière paroissial.

Il était le père de: Bernard (Ginette Bolduc), Benoît, Yves, Lise, Céline, Aline, Sylvie et Nathalie.

Direction: Emery Gravel Enr.

M. THOMAS-LOUIS OUELLET

A Chicoutimi, le 8 avril 1975, à l'âge de 72 ans et 9 mois, est décédé **M. Thomas-Louis Ouellet,** époux de dame Alvina Gaudreault, demeurant au 227, Principale, Albanel.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 h. 00. Le départ se fera du salon Marcel Dion, 165, Principale, Albanel, à 1 h. 30, pour l'église Albanel, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marcel Dion.

MME THOMAS POTVIN

Est décédée subitement à Chicoutimi, le 8 avril à l'âge de 67 ans et 7 mois, **Mme Thomas Potvin,** née Germaine Deschênes demeurant au 43, St-Martin, Arvida. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de la maison Aubin, ave du Séminaire. Les funérailles auront lieu samedi matin 10 heures, en l'église St-Jean-Eudes et l'inhumation au cimetière de Laterrière.

Elle était la mère de M. l'abbé Benoît Potvin, Mme Jean-Eudes Villeneuve (Réjeanne), M. Guy (Renée Hamel), Mme Henri Gagnon (Murielle), M. Jean-Paul (Odette Dubé).

Direction: maison Aubin de Chicoutimi.

MME J.-EMILE TREMBLAY

Est décédée à Chicoutimi, le 9 avril à l'âge de 75 ans, **Mme J.-Emile Tremblay,** fleuriste, née Yvonne Bilodeau, demeurant au 130, Bossé, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de la maison Aubin, ave Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 2 heures 30, en l'église Sacré-Coeur et l'inhumation au cimetière paroissiale.

Elle était la mère de Mme Richard Gauthier (Mariette), M. Jacques (Annette Vaillancourt), M. Réal (Madeleine Levesque), M. Gaston (Ghislaine Morin), Mme Bernard Paiement (Micheline) et Mme Georges Bergeron (Lorraine).

Direction: maison Aubin de Chicoutimi.

MME MARIETTE TREMBLAY

A Québec, le 8 avril 1975, à l'âge de 52 ans et 6 mois, est décédée **dame Mariette Tremblay,** épouse de M. Charles Ouellet, demeurant au 1985, Route Notre-Dame, St-Félicien.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 h. 00. Le départ se fera du salon Marc Leclerc, 1159, Ste-Anne, St-Félicien, à 10 h. 30, pour l'église St-Félicien, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marc Leclerc.

M. CHARLES TREMBLAY

A Chicoutimi, le 8 avril 1975, à l'âge de 88 ans et 11 mois, est décédé **M. Charles Tremblay,** époux de feue dame Marie-Luce Gervais, demeurant au 1222, Alexis-Simard, Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 h. 00. Le départ se fera du salon Nault & Girard Inc., 1231, rue Gagnon, Port-Alfred, à 3 h. 30, pour l'église St-Alexis, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

M. PIERRE LAPOINTE

Le service anniversaire de **M. Pierre Lapointe** sera chanté samedi le 12 avril 1975, à 8 h. p.m., en l'église Notre-Dame d'Hébertville.

Parents et amis sont invités à y assister.

M. Jean-Claude Boucher, 24 ans, 51 boulevard Fossambault, Ste-Catherine, Cté Portneuf.

— — —

M. Thomas-Patrick Bresnahan, 64 ans, 1300, rue Charles, Sillery, Québec.

— — —

Mme Marthe Lesage Deschenes, 77 ans, 1588, boul. St-Cyrille ouest, Québec.

— — —

M. Roger Dubé, 46 ans, 14, rue Masabielle, Québec.

— — —

Mme Marie-Ange Gingras Ferland, 69 ans et 2 mois, 474, ave Taschereau, Québec.

— — —

M. André Frédérick, 65 ans, 1320, Champfleury, Québec.

— — —

Mme Marie Guay Girard, 92 ans et 4 mois, 1490, 3e Avenue, Québec.

— — —

M. Omer Marcotte, 67 ans, 1811, rue St-Charles, Portneuf, Québec.

— — —

M. Octave Noreau, 76 ans, 209, Lafayette, Québec.

— — —

Me Rose-Anna Auger Robitaille, 77 ans, 658, de Norvège, Ste-Foy.

— — —

M. Antonio Roberge, 65 ans, 172, rue Carillon, Québec.

— — —

M. Paul Roy, 75 ans, Québec.

— — —

M. J.-Arthur Vachon, 73 ans et 3 mois, 572, 4e Avenue, Québec.

AVIS DIVERS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE PORT-ALFRED

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le septième jour d'avril mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No 454 ordonnant un emprunt de $162,989.50 pour l'élargissement et la réfection de l'avenue du Port, sur une distance de 1,150 pieds, le dit règlement No 454 pouvant être communiqué à quiconque en fera la demande au bureau du greffier de la ville.

DONNE à Port-Alfred ce huitième jour du mois d'avril mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay
GREFFIER

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF PORT-ALFRED

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town-Clerk of the town of Port-Alfred, that on the seventh day of the month of April nineteen hundred and seventy-five, the council of the town of Port-Alfred, has passed and adopted a by-law bearing No. 454 ordaining a loan of $162,989 50 for the extension and repairing by a lenght of 1,150 feet on "avenue du Port", said by-law to be communicated to anyone making the demand for same at the office of the town-clerk of the town.

GIVEN AT Port-Alfred this eighth day of the month of April nineteen hundred and seventy-five.

Willie Tremblay
TOWN-CLERK

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE PORT-ALFRED

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred a, lors de la séance tenue le septième jour du mois d'avril mil neuf cent soixante-quinze, passé et adopté le règlement No 454 ordonnant un emprunt de $162,989.50 pour l'élargissement et la réfection de l'avenue du Port, sur une distance de 1,150 pieds, dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No 454 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le seizième jour du mois d'avril mil neuf cent soixante-quinze, à 19:00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce huitième jour du mois d'avril mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay
GREFFIER

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF PORT-ALFRED

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town-Clerk of the town of Port-Alfred, that the council of the town of Port-Alfred has, at a sitting held at the city hall of the town of Port-Alfred on the seventh day of the month of April nineteen hundred and seventy-five, passed and adopted a by-law bearing No. 454 ordaining a loan of $162,989.50 for the extension and repairing by a length of 1,150 feet on "Avenue du Port", in the town of Port-Alfred.

PUBLIC NOTICE is accordingly given that the said by-law bearing No. 454 of the town of Port-Alfred will be submitted to municipal electors owners of immeovables properties, at a public meeting held at the city hall of Port-Alfred, on wednesday the sixteenth day of the month of April nineteen hundred and seventy-five, at 19:00 o'clock.

The present notice is given in conformity with the law.

GIVEN AT Port-Alfred this eighth day of the month of April nineteen hundred and seventy-five.

Willie Tremblay
TOWN-CLERK

NON RESPONSABILITE

Par la présente M. Jean-Jacques Dallaire demeurant au 9, rue St-Jean-Baptiste, Anse-St-Jean, déclare qu'il ne se tient plus responsable des dettes contractées par son épouse Mme Lorraine Bolduc.

Signé:
Jean-Jacques Dallaire

CITÉ de CHICOUTIMI

CITE DE CHICOUTIMI
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, greffier de la Cité de Chicoutimi, que le règlement numéro 1183 ayant pour objet de décréter l'exécution de travaux de réfection des rues Desaulniers et Georges-Vanier et contracter un emprunt à long terme de $85,200.00, sera soumis à l'approbation des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, VENDREDI, le 18 avril 1975, de 7.00 à 9.00 heures du soir, dans la salle civique de l'Hôtel de Ville.

DONNE à Chicoutimi, ce 8ième jour d'avril 1975.

CITY OF CHICOUTIMI
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE OF QUEBEC

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, City Clerk of the City of Chicoutimi, that the By-Law number 1183 having for object to decree the execution of refection works of streets Desaulniers and Georges-Vanier and contract a loan term of $85,200.00, will be submitted by the persons immovable and in the case of physical persons who are full age and are Canadien citizens, FRIDAY, 18th day of April 1975, from 7.00 to 9.00 o'clock in the evening in the meeting hall of Council located in the City Hall, Chicoutimi.

GIVEN at Chicoutimi, this 8th day of April 1975.

JEAN-YVES FORTIN
Greffier - City Clerk

CITÉ de CHICOUTIMI

CITE DE CHICOUTIMI
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, greffier de la Cité de Chicoutimi, que le règlement numéro 1182 ayant pour objet de décréter l'exécution de travaux de construction, de finition et d'éclairage de la rue Amyot à Chicoutimi et contracter un emprunt à long terme de $32,000.00, sera soumis à l'approbation des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, VENDREDI, le 18 avril 1975, de 7.00 à 9.00 heures du soir, dans la salle civique de l'Hôtel de Ville.

DONNE à Chicoutimi, ce 8ième jour d'avril 1975.

CITY OF CHICOUTIMI
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE OF QUEBEC

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, City Clerk of the City of Chicoutimi, that the By-Law number 1182 having for object the execution of the construction, finishing and lighting works of Amyot street and contract a loan term of $32,000.00, will be submitted by the persons immovable and in the case of physical persons who are full age and are Canadien citizens, FRIDAY, 18th day of April 1975, from 7.00 to 9.00 o'clock in the evening in the meeting hall of Council located in the City Hall, Chicoutimi.

GIVEN at Chicoutimi, this 8th day of April 1975.

JEAN-YVES FORTIN
Greffier - City Clerk

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE LA VILLE DE MISTASSINI

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: -

Le Conseil municipal de la ville de Mistassini, lors de la séance du troisième jour d'avril 1975 a adopté un règlement portant le numéro 217 et ayant pour objet:

1) D'accorder une rémunération au Maire et aux Echevins de la ville de Mistassini.

2) Le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

3) Avis public est aussi donné, qu'une assemblée publique des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et comme locataires sur la liste électorale, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, est par les présentes convoquée, et qu'elle sera tenue le neuvième jour de mai 1975, de 7.00 hres p.m., à 9.00 hres p.m., à l'hôtel de ville, et que là et alors, ledit règlement sera soumis aux dites personnes et pris par elles en considération, conformément à la loi.

DONNE à Mistassini, ce quatrième jour d'avril mil neuf cent soixante-quinze.

Eloi Lecomte,
Secrétaire-trésorier.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 150-11-000034-75

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
SURINTENDANT: Q-46582
Dans l'affaire de la faillite de:-

GAETAN ALLARD, (216-907-733), faisant affaires seul sous les noms et raisons sociales de "AGENCE ARTISTIQUE SAGUENEENNE ENR." et "L'ASSOCIATION DES ECHANGES COLLECTIFS", tous deux à Jonquière, et son épouse ANNE-MARIE LAMBERT-ALLARD, (227-655-669), (endossements), demeurant au 188, rue Mathias, Arvida.

Débiteurs:-

AVIS est par les présentes donné que GAETAN ALLARD (216-907-733), faisant affaires seul sous les noms et raisons sociales de "AGENCE ARTISTIQUE SAGUENEENNE ENR." et "L'ASSOCIATION DES ECHANGES COLLECTIFS", tous deux à Jonquière, et son épouse ANNE-MARIE LAMBERT-ALLARD, (227-655-669), (endossements), demeurant au 188, rue Mathias, Arvida, a fait une cession de ses biens le 2ème jour d'avril 1975, et que la première assemblée de ses créanciers sera tenue le 17ème jour d'avril 1975, à 3.30 heures de l'après-midi, devant le séquestre officiel, en le Palais de Justice de Chicoutimi dans le comté de Chicoutimi, dans la province de Québec.

Daté à Chicoutimi, ce 3ème jour d'avril 1975.

YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine,
Chicoutimi.

LE MONDE

Clerides - démission

NICOSIE (AFP) — Le porte-parole du gouvernement chypriote a admis mercredi, pour la première fois, que M. Glafcos Clerides, le négociateur chypriote-grec aux rencontres intercommunautaires, avait présenté sa démission à Mgr Makarios.

Le porte-parole s'est refusé à toute autre précision. Cependant, les observateurs politiques à Nicosie notent que Mgr Makarios et M. Clerides, qui est également président de la Chambre, se sont réunis séparément avec les membres du Conseil national chypriote grec, organisme où sont représentés tous les partis politiques de l'île. Selon eux, cela confirme les informations faisant état d'un désaccord entre les deux dirigeants et indique qu'une "crise sérieuse" a éclaté au sein de la communauté grecque.

D'autre part, l'ambassadeur de Grèce à Nicosie a quitté l'île, mardi, inopinément pour Athènes. Ce départ, selon des sources diplomatiques, serait lié à cette crise.

Journée de l'alimentation

NEW YORK (AFP) — Le 17 avril prochain sera la "Journée de l'alimentation" à travers les Etats-Unis et les Américains seront invités à planter des graines et à réfléchir au problème de la nutrition dans le monde.

La campagne est patronnée par le "Centre pour le développement de la science dans l'intérêt public", une organisation à but non-lucratif basée à Washington, et a déjà reçu l'appui de six états dont celui de New York.

Diverses manifestations sont prévues pour cette journée nationale, notamment des banquets à Los Angeles et à Sacramento, en Californie, où les participants se verront servir un "menu de discours" pour la somme de $100 par tête.

Policiers - ONU

WASHINGTON (Reuter) — L'Association internationale des chefs de police, qui réunit 10,700 administrateurs de la police de 55 pays, a annoncé, mercredi, qu'elle boycotterait le prochain congrès de l'ONU sur la lutte contre le crime afin de protester contre l'invitation adressée par l'ONU à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

L'association fait état de sa "vive opposition à la présence de telles organisations et de sa condamnation totale des expédients illégaux que sont le terrorisme et l'enlèvement politique".

Le cinquième congrès des Nations-unies sur la lutte contre la crime se tiendra en septembre à Toronto. L'OLP a été invité à y envoyer un observateur.

Nouira aux Etats-Unis

TUNIS (AFP) — M. Hedi Nouira, premier ministre tunisien, a accepté l'invitation du président Gerald Ford d'effectuer, à partir du 1er mai prochain, une visite officielle aux Etats-Unis, annonce un communiqué publié mercredi par l'agence tunisienne d'information "TAP".

La durée de la visite du premier ministre tunisien aux Etats-Unis n'a pas été révélée.

M. Nouira sera reçu le 1er mai à la Maison-Blanche par le président Gerald Ford, qui offrira un dîner de travail en l'honneur du premier ministre tunisien.

M. Nouira rencontrera, au cours de sa visite, de hauts responsables du gouvernement et des membres du Congrès américain.

La CIA et ses découvertes

WASHINGTON (AP) — La CIA pourrait avoir découvert des torpilles à propulsion nucléaire dans les morceaux du sous-marin soviétique coulé dans l'océan Pacifique.

C'est du moins ce qu'aurait laissé entendre, mardi, le sénateur John Pastore, président de la commission américaine à l'énergie atomique, qui a assuré qu'il y a un an, la CIA avait fait des "découvertes d'importance". Il s'est, par ailleurs, prononcé pour la poursuite des opérations de récupération de l'épave du sous-marin soviétique.

Le "Los Angeles Times" a, pour sa part, rapporté, lundi, qu'en plus des deux torpilles à propulsion nucléaire, les services de renseignements américains avaient découvert le journal d'un jeune officier de marine soviétique décrivant ses opérations d'entraînement sur le matériel nucléaire du sous-marin.

Le journal ajoute qu'un missile nucléaire pratiquement intact s'était abîmé au fond des profondeurs marines.

L'opposition se généralise

Les communistes attaquent Xuan Loc

PARIS (AP) — Pour la première fois depuis le début de leur offensive, il y a cinq semaines, les forces communistes ont attaqué une grande ville de la région de Saigon, Xuan Loc, chef-lieu de la province de Long Khanh, située à 65 km à l'est de la capitale sud-vietnamienne, a annoncé mercredi le commandement militaire sud-vietnamien.

Cette attaque pourrait fournir des indications sur la capacité de l'armée sud-vietnamienne à résister et à se battre, après une longue retraite désordonnée devant l'avance communiste de ces dernières semaines. Il est cependant trop tôt pour dire si l'attaque est un prélude à un assaut contre Saigon, d'autant que les offensives contre la capitale ont généralement été lancées depuis le nord et l'ouest.

En fin de journée, le commandement militaire sud-vietnamien a annoncé que les troupes gouvernementales avaient repoussé les forces nord-vietnamiennes hors de Xuan Loc et détruit quatre tanks au cours de combats très violents.

Sur le plan politique, le mouvement d'opposition au président Nguyen Van Thieu ne cesse de se généraliser. Mercredi, plusieurs personnalités d'opposition sont passées dans la clandestinité, à Saigon, pour éviter une arrestation à la suite du bombardement du palais présidentiel.

Deux jeunes réfugiés se partagent un boire pendant que le combat se poursuit toujours en Indochine. La scène a été captée dans un des nombreux camps de réfugiés.

Pilote décoré

Le pilote qui a effectué, mardi, ce bombardement et qui s'est ensuite posé sur un aérodrome contrôlé par le Vietcong a été promu au grade de capitaine et décoré de l'ordre "de service distingué pour la libération" par les responsables du GRP.

Les autorités sud-vietnamiennes avaient précédemment annoncé que le pilote était le lieutenant Nguyen Than Trung, cantonné sur la base aérienne de Bien Hoa, à 25 km au nord de Saigon. Il avait décollé pour une mission d'appui aérien de routine, puis avait regagné Saigon pour attaquer le palais.

A Paris même, un groupe de Vietnamiens de la "troisième force" a affirmé, mercredi, qu'il était persuadé que le FNL garantirait les libertés politiques même s'il prenait le contrôle de tout le pays.

Ces membres de la troisième force ont aussi expliqué que les accords de Paris reconnaissaient deux administrations au Sud-Vietnam, le gouvernement de Saigon et le GRP, et que, même si les communistes prenaient le pouvoir dans tout le pays et provoquaient la disparition du gouvernement de Saigon, les accords demeureraient valides.

Solution politique

Pour sa part le président Valéry Giscard d'Estaing a fait savoir, à l'issue du conseil des ministres, qu'il n'existait, selon lui, pas d'autre solution pour mettre fin aux malheurs du peuple vietnamien que l'application d'urgence des accords de Paris, prévoyant la mise en oeuvre d'une solution politique.

Le président français a ajouté: "Cette solution comporte la réunion d'un conseil national de réconciliation composé de trois parties égales. Pour le déroulement de cette procédure, l'autorité politique doit être exercée à Saigon exclusivement par des personnalités qui fassent connaître leur volonté de l'appliquer".

Alors que l'on cherche de toutes parts à mettre au point une solution politique au conflit indochinois, on commence par ailleurs à craindre une montée de la tension internationale dans la région.

Selon les services américains de renseignements, un petit nombre de bateaux rapides lance-missiles nord-vietnamiens auraient été observés récemment à Quang Khe, port situé à une centaine de kilomètres au nord de la zone dimilitarisée. Précédemment, ces navires restaient dans les parages de Haiphong, à plus de 300 km au nord. On déclare, à Washington, que leur présence, même en petit nombre, présente une menace potentielle pour les bâtiments américains qui opèrent au large du Sud-Vietnam.

De son côté, Hanoi a protesté contre le rassemblement d'une importante force navale américaine "prétendument pour évacuer les Américains du Sud-Vietnam". Le gouvernement nord-vietnamien affirme qu'il s'agit "d'une ingérence au Sud-Vietnam afin d'essayer de sauver la clique Nguyen Van Thieu et prolonger la guerre".

Amin prêt à remplacer la reine

LONDRES (Reuter) — Le président Idi Amin, chef de l'Etat ougandais, s'est offert de prendre la place de la reine Elizabeth d'Angleterre à la tête du Commonwealth, annonce, mercredi, la radio ougandaise captée à Londres.

Cette proposition a été formulée dans un télégramme à M. Arnold Smith (Canada), secrétaire général du Commonwealth.

En fait, le but du message était d'informer M. Smith que le général Amin ne sera pas en mesure d'assister à la prochaine conférence des dirigeants du Commonwealth, qui se tiendra à La Jamaïque, car la reine Elizabeth ne participera pas aux travaux.

Le télégramme ajoutait: "Je saisis cette occasion pour informer tous mes collègues chefs d'Etat du Commonwealth, par votre entremise, que l'empire britannique n'existant plus, après la fin de la décolonisation des anciens territoires britanniques d'outremer et l'effondrement de l'économie britannique, qui rend la Grande-Bretagne incapable de conserver le leadership du Commonwealth, je m'offre à la nomination à la tête du Commonwealth, étant donné le succès de la révolution économique en Ouganda".

Le général Amin a également renouvelé son offre d'accueillir la prochaine conférence du Commonwealth de 1977, à Kampala, qui "possède maintenant des installations très modernes pour recevoir des conférences."

"Il serait en fait très approprié que la prochaine conférence ait lieu à Kampala, surtout si mes collègues chefs des Etats membres acceptent de me nommer à la tête du Commonwealth..."

Le procès intenté par McTaggart remis en mai

PARIS (Reuter) — Le tribunal de grande instance de Paris s'est réuni, mardi, en première audience pour examiner les 24 chefs d'accusations lancés par le pacifiste canadien David McTaggart contre l'Etat français, à propos de ses manifestations organisées en 1972 et 1973 dans le Pacifique, pour protester contre les expériences nucléaires françaises sur l'atoll de Mururoa.

Les trois juges ont ajourné l'audience jusqu'au 31 mai, pour entendre les conclusions du procureur de la République. Le jugement est attendu en juin prochain.

M. McTaggart, 42 ans, originaire de Vancouver en Colombie Britannique, a indiqué que la marine de guerre française a éperonné son yacht, le Greenpeace III le 30 juin 1972.

Ensuite, en août 1973, sept marins français ont abordé son navire et l'ont battu ainsi que son équipage, a ajouté M. McTaggart.

Dans les deux cas, le pacifiste canadien se trouvait dans les eaux internationales, mais dans une zone dangereuse autour de l'atoll de Mururoa où se déroulaient les expériences nucléaires françaises.

L'action de M. McTaggart faisait partie d'une campagne contre ces essais dans l'atmosphère, appuyée par plusieurs gouvernements de pays riverains du Pacifique, notamment l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Me Sean Galot, le défenseur de l'Etat fançais, a estimé que le tribunal est compétent sur le premier incident dans lequel M. McTaggart et la marine française s'accusent mutuellement d'éperonnage volontaire.

Piraterie

En revanche, Me Galot a assuré que l'incident de 1973 lors duquel la marine française avait arraisonné le yacht dans les eaux internationales, était un acte légitime en droit français et non une violation du droit international de la mer.

M. McTaggart affirme que son équipage et lui-même ont été battus par les marins en armes qui ont pris son bateau à l'abordage.

M. McTaggart a ajouté qu'un des marins l'a frappé à l'oeil droit d'un coup de matraque, l'abîmant de manière permanente. Cela, estime M. McTaggart, constitue un acte de piraterie, théoriquement passible de la peine de mort.

Le jugement, qui suivra la prochaine audience de quelques semaines sans doute, portera sur la compétence du tribunal et le principe de la responsabilité de l'Etat français. Ce n'est qu'ensuite qu'on plaidera éventuellement sur les dommages.

M. McTaggart ne cherche pas tant à obtenir des dommages et intérêts qu'à faire établir la responsabilité du gouvernement français.

Kissinger blâmé de ne pas réagir

WASHINGTON (Reuter) — Le sénateur conservateur de New York James Buckley et trois autres membres de même tendance du Congrès ont critiqué, mercredi, M. Henry Kissinger pour n'avoir pas condamné publiquement la Chine et l'URSS, coupables de livraison d'aide militaire au régime de Hanoi.

Ils ont déclaré lors d'une conférence de presse que les Etats-Unis se devaient de reconnaître la réalité pour ce qu'elle est, à savoir que "le communisme n'a pas changé son but avoué qui est la domination mondiale".

"Les avantages de la détente ont été dans une grande mesure illusoires", ont-ils dit.

Le group a annoncé qu'il parrainerait une résolution au Congrès condamnant Hanoi et le Vietcong pour la violation des accords de paix de Paris.

La résolution invitera également la Chine et l'URSS à faire usage de leur influence pour persuader Hanoi de retirer ses troupes de la République du Vietnam.

Les prêtres quittent de moins en moins

NEW YORK (AP) — Bien que l'intérêt de l'opinion se porte habituellement sur les "départs" de prêtres, qui renoncent au sacerdoce, le nombre de prêtres américains n'a diminué que de 5.6 pour cent —de 60,000 à 56,000.

D'après une étude récente, la situation paraît beaucoup plus sérieuse en ce qui concerne les religieuses américaines dont les effectifs sont tombés de 181,000 à 140,000, ce qui représente une diminution de 22 pour cent.

D'autre part, le nombre des entrées, dans les ordres religieux féminins a baissé de 81.2 pour cent, alors qu'on ne compte que 55.5 pour cent de séminaristes en moins.

L'étude fait apparaître que parmi les raisons de départ, chez les religieuses, 69 pour cent ont cité des tensions personnelles, comme l'incapacité d'être soi, un sens d'insécurité et le manque de soutien de la part des autres religieuses. Cinquante-quatre pour cent ont parlé de carences d'organisations (lenteur des réformes, conflit avec les supérieures, ignorance des communautés en matière de problèmes sociaux et moraux, obstacles à la prise de décision en adultes), 37 pour cent ont cité des problèmes personnels (le désir de se marier et la nécessité d'une intimité sexuelle) et 23 pour cent des questions religieuses (pertes de la foi, hésitation à continuer à représenter l'Eglise institutionnelle).

Phnom Penh presque prise d'assaut

PHNOM PENH (Reuter) — Une bataille acharnée oppose troupes gouvernementales et forces khmères insurgies pour le contrôle d'un poste stratégique sur le périmètre de défense de Phnom Penh, au nord de la ville, indique-t-on, mercredi, de source militaire dans la capitale cambodgienne.

De durs combats sont également signalés sur la rive orientale du Mékong, où les troupes gouvernementales tentent de stopper la progression des insurgés à trois kilomètres seulement du centre de Phnom Penh, de l'autre côté du fleuve.

Au nord, l'artillerie gouvernementale a pilonné, toute la journée mercredi, le poste stratégique en question qui est situé à six kilomètres de Phnom Penh. Il avait été capturé la nuit précédente par les insurgés, après de durs accrochages.

Après un barrage d'artillerie, indique-t-on de même source, des fantassins gouvernementaux ont lancé une contre-attaque pour reprendre le poste. Il est vital qu'il soit repris avant la tombée de la nuit, dit-on, sinon les insurgés profiteraient de l'obscurité pour "se terrer" et se renforcer, faisant peser ainsi une grave menace sur les faubourgs nord de Phnom Penh.

Selon les dernières informations en provenance de ce secteur, les gouvernementaux contrôlent la situation et une contre-attaque en tenaille est en cours. Le bilan des combats n'est pas connu.

Base menacée

Pendant ce temps, l'écho des combats qui se déroulent sur la rive orientale du Mékong parvient jusqu'à Phnom Penh. Hélicoptères et navires de guerre, soutenant les fantassins gouvernementaux, mitraillent au canon et au lance-roquettes les positions des insurgés.

Le bilan des combats dans ce secteur, qui fait face à la base navale de Phnom Penh, aujourd'hui vidée de la plupart de ses navires, n'est pas non plus connu.

Devant la pression des Khmers rouges, plusieurs bateaux ancrés dans la base ont été déplacés dans un autre port, au sud de la capitale cambodgienne, sur le fleuve Tonlé-Sap.

Trois roquettes de 107 mm. sont tombées, mercredi, sur les berges sans faire de victime. Les dégâts sont qualifiés de légers.

De la part d'Albert je vous prie... Allez

LYON (AP) — Depuis la fermeture, à Lyon, de la quasi totalité des établissements accueillant des jeunes femmes vivant de leurs charmes, des centaines d'entre elles, pour contourner la difficulté, ont investi dans l'immobilier pour travailler à domicile.

C'est ainsi que depuis près d'un an, certaines personnes respectables se rendaient dans un immeuble cossu de 4 avenue du Général Leclerc sur les bords du Rhône.

Au quatrième étage, une discrète plaque portant l'inscription "Danielle Lagrost" permettait aux initiés de situer la bonne porte.

Après un léger coup de sonnette, une jeune femme brune d'excellente présentation, le sourire aux lèvres, donnant accès à l'appartement si le mot de code avait été prononcé.

Il suffisait en fait de dire: je viens de la part d'Albert ou bien encore d'Armand pour pouvoir pénétrer dans le somptueux logement composé de trois chambres et d'un living ou deux ou trois charmantes hôtesses vous accueillaient à bras ouverts.

A la fin de la semaine dernière, plusieurs messieurs se présentaient de la part d'Albert et furent aussitôt introduits.

Mais Danielle Lagrost, 28 ans, comprit vite la méprise lorsque les messieurs présentèrent des cartes tricolores en précisant qu'ils venaient de la part d'Albert Winnick, leur patron responsable de la brigade des moeurs.

Conduite immédiatement au poste de police, Danielle Lagrost ne put que reconnaître les faits et signer la procédure de flagrant délit établie à son encontre.